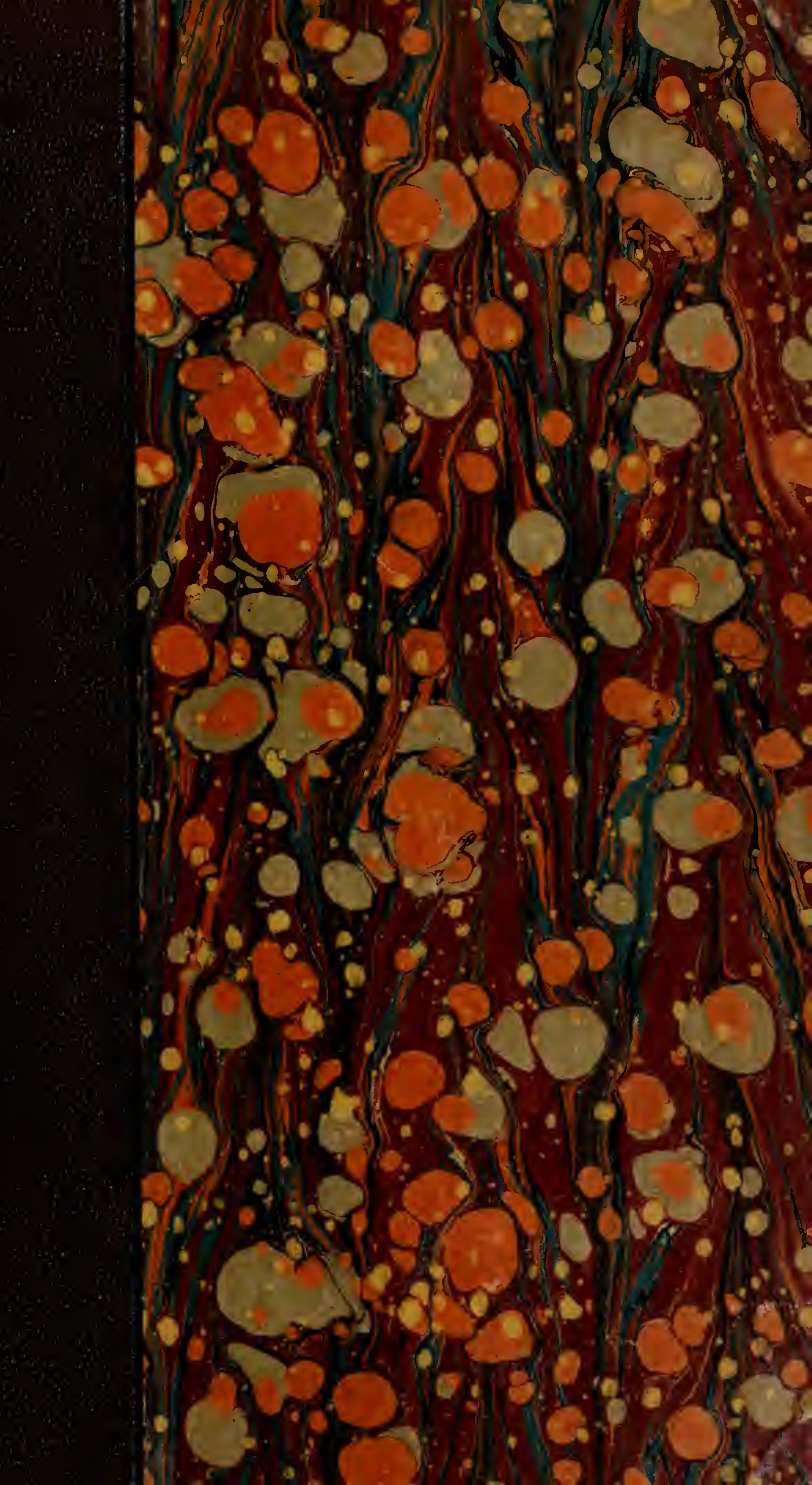





GAZETTE ANECDOTIQUE
DU
RÈGNE DE
LOUIS XVI
DESSINS
DE
E. MESPLÈS
Paris
ED. ROUVEYRE
Éditeur
1 RUE DES SAINTS-PÈRES
1881


Gazette Anecdotique
du
Règne de
Louis XVI
Dessins
de
E. Mesplès
Paris
Ed. Rouveyre
Éditeur
1 Rue des Saints-Pères
1881

GAZETTE ANECDOTIQUE

DU

RÈGNE DE LOUIS XVI

TIRAGE A PETIT NOMBRE

COMPOSITIONS ET DESSINS

de

MESPLÈS

gravés par

MESPLÈS et PUYPLAT





Mesplès inv. et sculp. Cadart Imp Ed. Rouveyre Edit

GAZETTE
ANECDOTIQUE
DU
RÈGNE DE LOUIS XVI

Portefeuille d'un Talon-Rouge

PUBLIÉ PAR

ROGER DE PARNES

AVEC PRÉFACE PAR

GEORGES D'HEYLLI



PARIS
Librairie ancienne et moderne
ÉDOUARD ROUVEYRE
1, Rue des Saints-Pères, 1
1881



On sait bien peu de chose sur Métra, dont ce « Portefeuille d'un Talon Rouge » reproduit dans sa partie la plus curieuse les mémoires et les libelles. En effet il s'est passé un fait assez singulier à l'endroit de ce mémorialiste, que le roi Louis XVI avait qualifié de « bonhomme. » Cet écrivain prolixe n'a de biographie nulle part ; les dictionnaires spéciaux, qui se sont succédé depuis plus de cinquante ans, et que Bouillet, Dezobry et Bachelet ou Larousse ont successivement résumés et rajeunis, ne prononcent même pas son nom.

Notre ami Maurice Tourneux, l'un des plus ingénieux chercheurs de ce temps, ayant voulu tracer de Métra une petite esquisse historique s'est trouvé fort embarrassé en raison de l'absence absolue des sources même les plus élémentaires. Il en résulte que Métra, qui était suffisamment connu de ses contemporains, l'est fort peu de nos jours. On ignore même l'orthographe exacte de son nom, que certains écrivent Mettra. Cette dernière manière est, d'ailleurs, conforme au texte du* Journal de Paris *qui annonce, dans les termes suivants, la mort de notre mémorialiste :*

> Samedi 21 janvier 1786 — Morts — *François Mettra, bourgeois de Paris, cul de sac Dauphin.*

Ce qu'on sait de positif sur Métra, c'est qu'il avait été médecin — fort médiocre je suppose. D'après la date des lettres, qui composent son volumineux recueil, il y a lieu de présumer qu'il habitait tantôt Paris et tantôt Versailles. Ces lettres avaient un grand débit à l'étranger, surtout en Allemagne et en Angleterre; enfin elles ne faisaient pas double emploi avec la partie des Mémoires secrets *de Bachaumont, qui lui correspond comme époque, car lorsque les deux recueils parlent des mêmes faits, les détails donnés par eux sont le plus souvent différents. Il est donc bon, dans ce cas, de recourir aux deux mémoires pour avoir double éclaircissement.*

Ce recueil de Métra, qui est en général considéré comme un complément tout naturel de Bachaumont, n'a d'ailleurs, à l'état

* *On la trouve en tête de l'*Eloge de J. A. Métra le Nouvelliste, *réimpression d'un opuscule de Leclerc de Sept-Chènes, brochure in-18, Paris, 1879.*

complet, qu'une valeur discutable. Il se compose de dix-huit volumes in-12 publiés sous le titre de Correspondance secrète, politique et littéraire, *et il s'étend de l'année 1774 à l'année 1785, c'est-à-dire qu'il embrasse, à peu de chose près, toute la partie du règne de Louis XVI antérieure aux premières lueurs de la révolution*. Il contient, dans son édition originale, beaucoup de redites et surtout d'inutilités et un grand nombre de citations sans véritable intérêt. C'est donc avec raison que Roger de Parnes, l'éditeur du présent recueil, a jugé nécessaire d'élaguer la partie la plus considérable de cette longue correspondance et de la restreindre ici à un choix qui demeure suffisant aussi bien pour la curiosité que pour l'histoire.*

Quant à la période que parcourt cette longue correspondance, elle est l'une des plus intéressantes de notre histoire nationale. Elle débute précisément à la mort de Louis XV, et par l'expulsion de la Du Barry. Une aurore nouvelle, semble-t-il, va se lever sur la France; le nouveau roi Louis XVI est jeune, vertueux, ennemi de la débauche où se vautrait si complaisamment son aïeul, et c'est par le renvoi public et bruyant de la dernière maîtresse royale que son règne commence ! Mais Louis XV avait été bien perspicace et bien fin le jour où il s'était écrié, dans un moment de désillusion égoïste, où l'avenir pouvait lui paraître bien compromis : « Bah ! cela durera toujours autant que moi, et après moi, le déluge !... » Le pauvre Louis XVI, faible de caractère, simple d'esprit — on le disait même physiquement

* *Les* Mémoires Secrets, *dits de Bachaumont, commencent en 1762 pour se terminer en 1787 : on voit donc que les deux mémorialistes se côtoient et se complètent l'un par l'autre pendant onze années consécutives.*

impuissant — n'avait ni la force, ni la vigueur nécessaires pour pouvoir même tenter de remonter la pente fatale sur laquelle le vieux roi défunt s'était si bien senti glisser ! D'ailleurs, la belle et jeune reine était frivole, coquette, aimait les plaisirs et oubliait quelquefois, pour satisfaire ses goûts, la dignité même de son rang. La Cour, bien que le pernicieux exemple ne lui vînt plus cette fois du Roi, était donc demeurée sous Louis XVI ce qu'elle avait été sous Louis XV. Elle vivait pour ainsi dire de traditions, et d'ailleurs il était trop tard pour réagir. Les plaisirs faciles, les dépenses luxueuses, les banqueroutes scandaleuses, la morgue du riche et la misère du pauvre étaient à l'ordre du jour tout comme sous le dernier règne et tendaient même, en raison de la force d'impulsion, à s'accentuer encore davantage. Tout marchait, en somme, à pas précipités vers l'inévitable catastrophe.

Les petits mémoires du temps, tels que ceux de Bachaumont et de Métra, sont de bien précieux documents pour la peinture de cette situation et de cette époque. Ils en présentent, en effet, le tableau par mille traits où abonde surtout le détail. Les habitudes du temps, ses mœurs si relâchées, s'y étalent sous nos yeux avec une vérité et un abandon complets. Pour Métra, qui nous occupe plus particulièrement ici, c'est à coups d'anecdotes malignes, de récits piquants, de petits vers et de petites histoires dont le fonds repose toujours sur un fait réel et sur une source de vérité que ce mémorialiste procède. Ses nouvelles à la main, véritable gazette anecdotique du règne, nous initient à la vie intime et privée — et souvent trop publique, hélas ! — de ces grands seigneurs de la cour, de ces dames frivoles et légères, de ces ministres corrompus, de ces abbés de ruelles et de boudoirs qui com-

posaient l'élite de la société d'alors. Voyez d'ailleurs, par la lecture des divers mémoires du temps, en quel mince degré d'estime leurs auteurs tenaient toute cette folle et imprévoyante société. Comme ces écrivains, plus sérieux au fonds qu'ils n'en ont l'air, la traitent avec désinvolture et, comme on dirait de nos jours, par dessous jambe!... Ils ne se gênent en rien pour nous la montrer sous sa face la plus vraie et, par conséquent, la plus défavorable. C'est sans respect aucun qu'ils nous parlent des plus hauts personnages, dont la vie n'avait en effet rien de respectable. Ils ne ménagent personne, soit du clergé, soit de la noblesse, pas même le Roi et encore moins la Reine. Ils parlent de tout ce monde avec une légèreté badine qui semble toujours une moquerie. En somme, ni Bachaumont ni Métra n'ont semblé prendre leurs contemporains au sérieux et, en bien des pages de leurs écrits, ils ont encore plutôt le ton et la touche de pamphlétaires que d'historiens.

D'ailleurs cette époque si riche et si féconde en correspondances et en mémoires historiques, avait aussi une autre variété d'écrivains, ceux-ci tarés et méprisables, les faiseurs de libelles et de pamphlets. En effet, dans les derniers temps de Louis XV, et pendant tout le règne de Louis XVI, on colporta, publiquement à l'étranger, et sous le manteau en France, un certain nombre d'écrits immondes qui visaient principalement le Roi, la maîtresse royale en titre, et plus tard la jeune reine Marie-Antoinette elle-même. Le mieux eût peut-être été de traiter, par le seul mépris, ces publications calomnieuses et infâmes dans lesquelles on cherchait à avilir les plus illustres personnages; elles seraient sans doute tombées d'elles-mêmes, faute d'aliments, si la police et la Cour ne s'étaient maladroitement chargées de leur en fournir.

Ces pamphlets, on les faisait rechercher, acheter à tout prix afin de les détruire : on faisait l'acquisition à grands frais d'une édition tout entière ; on mettait en campagne les plus fins limiers de la police qu'on expédiait à l'étranger sur la piste de l'auteur de ces libelles pour leur arracher, contre finances, jusqu'au secret de leurs intentions. Aussi qu'était-il arrivé ? Les libelles et les pamphlets avaient redoublé de nombre, on en faisait métier public, leurs auteurs eux-mêmes en dénonçaient hautement la prochaine publication à la police afin de les lui vendre par la suite un bon prix. Cela était devenu, en effet, un trafic des plus lucratifs ; on arriva même jusqu'à supposer des libelles qui n'existaient pas et que, sur leur publication soi-disant projetée, la police faisait disparaître à prix d'or avant qu'ils ne fussent mêmes composés ni écrits.

Quand on voit quelles sortes d'écrivains de basse littérature — les Thévenot de Morande, les Pidansat de Mairobert et autres mal famés — avaient la spécialité et comme l'entreprise de ces genres d'écrits, on est tout étonné et comme blessé d'y avoir rencontré par deux fois le nom et la personne même de Beaumarchais. Oui, le brillant auteur du Barbier de Séville *et de* la Folle journée *ne craignait pas — on l'a vu en bien d'autres circonstances — de s'occuper d'affaires véreuses et, dans le cas présent, déshonorantes. Lui aussi se fit limier de police pour rechercher des pamphlets ; il fit pis que cela encore ! Il en supposa qui n'avaient jamais existé que dans sa trop fertile imagination, et il en composa même un qu'il avait précisément reçu mission de rechercher.*

Le curieux épisode, auquel je fais ici allusion, tient trop à l'histoire même des diverses entreprises qui firent l'occupation de

*la vie tout entière de Beaumarchais, d'autre part il se rattache trop au sujet même de ce volume pour que nous ne nous empressions pas de le raconter ici en détail. Il présentera d'ailleurs sous son vrai jour un fait que connaissait assez mal — intentionnellement peut-être — le biographe le plus accrédité de Beaumarchais, M. de Loménie, fait qu'il a par suite exposé inexactement dans son livre * et en s'en rapportant trop exclusivement au seul témoignage de Beaumarchais lui-même dont tous les papiers de famille lui avaient été confiés.*

II

*J'ai lu plusieurs relations de cette curieuse aventure connue sous le nom de « Histoire des Brigands de Beaumarchais. » Beaumarchais lui-même a raconté cette affaire dans deux longues lettres écrites les 15 et 16 août 1774 et adressées, la première à un M. R..., la seconde à son fidèle ami Gudin de la Brenellerie. Ces deux lettres**, la première surtout, ont été maintes fois publiées et même souvent citées comme modèles de style descriptif. M. de Loménie n'a malheureusement parlé de l'odyssée mystérieuse qu'elles mettent si habilement en scène, que d'après des documents provenant de Beaumarchais lui-même et par conséquent quelque peu suspects de partialité. On croyait cependant le fait suffisamment éclairci et démontré, et la version connue semblait admise comme vérité définitive, lorsqu'en ces*

* Beaumarchais et son temps, *2 vol. in-8, Michel Lévy, Paris, 1855. Voir le tome 1er.*

** *Ces deux lettres existent en manuscrit aux archives de la Comédie-Française où elles font partie des papiers de Beaumarchais achetés à Londres en 1863. Voyez le 2e volume de mon* Théâtre complet de Beaumarchais *publié à la Librairie des Bibliophiles.*

dernières années des révélations nouvelles et authentiques sont venues détruire de fond en comble le bel échafaudage si romanesquement imaginé par Beaumarchais en 1774.

Cette véritable comédie à intrigue, que nous allons raconter, paraîtra peut-être bien grossière au public d'aujourd'hui, qui se demandera comment celui de 1774 même a pu s'y laisser prendre. Hé mon Dieu! si le jour complet ne s'est fait qu'aussi tardivement sur cette affaire, c'est que Beaumarchais avait su capter, de son temps, la protection des plus hauts personnages, qu'il avait eu l'art de les compromettre dans ses propres aventures, et que ceux-ci avaient naturellement pris la précaution de cacher le plus possible la preuve de la participation qu'ils y avaient prise, sauvant ainsi du blâme public qu'il avait mérité le héros principal de l'affaire, afin de s'en mieux préserver eux-mêmes. Il s'agissait, en effet, d'une entreprise des plus délicates, exigeant en même temps beaucoup d'adresse, de célérité et surtout de discrétion, dernière qualité qui était loin d'être la vertu dominante de Beaumarchais.

Voici d'abord sur cette affaire la version — admise jusqu'à ce jour comme authentique — répandue par Beaumarchais et toujours propagée depuis par ses divers biographes.

Beaumarchais avait été chargé, dans les derniers temps du règne de Louis XV, d'acheter à Londres, du pamphlétaire Thévenot de Morande, un libelle injurieux et obscène dirigé contre la maîtresse du roi, la comtesse Du Barry. Il s'était acquitté de sa mission à la satisfaction du ministère; mais au moment où il allait en recevoir la récompense, le roi était mort. Quelques semaines après, et à peine Louis XVI était-il monté sur le trône, qu'avis est donné au gouvernement français qu'un

nouveau libelle, dirigé cette fois contre la jeune reine Marie-Antoinette, est en cours d'exécution, toujours à Londres, et que la publication de ce pamphlet dont l'auteur reste inconnu, est imminente. On savait seulement qu'un Juif, nommé Angelucci, s'était chargé de surveiller le complet achèvement de l'ouvrage et d'en faire mettre à la fois en vente deux éditions, l'une en Angleterre et l'autre en Hollande. Ce Juif se cachait à Londres sous un nom supposé : il se faisait appeler — disait toujours le révélateur, — William Hatkinson.

*Aussitôt, la police française songe à mettre en campagne ses plus fins limiers pour arrêter la publication annoncée. Mais, au moment où le lieutenant de police va embarquer ses agents, on lui remet habilement en mémoire le service rendu en pareille circonstance sous le précédent règne par l'auteur d'*Eugénie. *Le lieutenant de police s'empresse de faire prévenir secrètement Beaumarchais : celui-ci, à la première ouverture qui lui est faite, se montre, comme on dit, tout feu et toutes flammes ; il s'avance, il s'offre, il se prodigue en paroles de dévouement et il accepte finalement, et à cœur joie, la mission d'aller arracher à Londres, à cet infâme Angelucci, le libelle qui épouvante si fort la cour de France. Seulement il exige et il obtient à grand peine, et après maintes discussions et sollicitations, un ordre écrit et signé de la main même du Roi qui lui confirme sa mission ; ordre qu'il renferme dans une boîte d'or suspendue à son cou et qu'il ne quitte plus ni le jour ni la nuit.*

Muni de cet ordre, qui va lui ouvrir toutes les portes — du moins il le pense ainsi — Beaumarchais se met à l'œuvre sans perdre un moment ; il part pour Londres voyageant sous le nom de Ronac. Il découvre assez promptement Angelucci qui, parait-

il, ne se cachait guère, et il lui fait part de ses intentions. Mais le Juif, qui n'est pas Juif à demi, est soutenu et payé très cher par le parti opposé à la Reine, et il ne peut s'engager à détruire la double édition du libelle que sur l'offre d'une somme supérieure à celle qu'on lui a promise pour le publier. Beaumarchais lui propose d'abord 10,000 livres, puis 20,000, puis 30,000; il est enfin obligé d'en payer 40,000 pour obtenir d'Angelucci qu'il fera brûler sur le champ, et devant lui, les deux éditions du pamphlet. Il assiste, en effet, à Londres à la destruction des 4,000 exemplaires qui sont consumés dans un four à plâtre, puis Angelucci et lui partent pour Amsterdam où le reste de l'édition est également, en leur présence, livrée aux flammes.

Notre Beaumarchais, tout joyeux, se dispose à reprendre la route de Paris bien persuadé que, cette fois, il recevra du roi la plus chère récompense qu'il ambitionne, être relevé du blâme qui lui a été infligé à propos de la ténébreuse affaire Goëzman, lorsque, ô trahison! il apprend que son Juif — plus Juif certes! qu'il ne l'avait supposé — a été rencontré en Allemagne, du côté de Nuremberg, porteur d'un dernier exemplaire du libelle, qu'il avait habilement soustrait au feu et qu'il va faire réimprimer en deux ou trois langues, et répandre dans toute l'Europe, et cela au mépris de son marché. Que faire? Beaumarchais n'hésite pas. Il monte en chaise de poste et il prend au plus vite la route de l'Allemagne, se mettant ainsi à la poursuite collective du Juif et du libelle. Et voyez comme le hasard — et quel providentiel hasard!... — sert quelquefois les gens; tout près de Nuremberg, à l'entrée de la forêt de Neustadt, Beaumarchais aperçoit devant lui, monté sur un petit cheval noir et voyageant sans la moindre défiance, qui? Son voleur lui-même

nanti, comme tout exprès, du précieux libelle. Aussitôt le père futur de Figaro se précipite en bas de la chaise de poste et il s'enfonce, seul, dans la forêt à la poursuite d'Angelucci qui, ayant reconnu Beaumarchais, se sauve comme un beau diable, de toute la vitesse de son cheval. Mais Beaumarchais court sans doute plus vite que le cheval d'Angelucci, car, dans un fourré quelconque, il atteint enfin son homme et il engage avec lui une lutte triomphante ; il le couche sur l'herbe, le fouille, ouvre sa valise, visite ses papiers, découvre l'exemplaire et s'en empare. Il laisse ensuite Angelucci s'enfuir, ce que celui-ci ne néglige pas de faire aussi vite que possible.

Mais tout n'est pas fini, et c'est ici que le drame se complique, que l'intrigue se corse, comme on dit en langue de théâtre. Beaumarchais revenait donc tout heureux à son équipage, lorsqu'au détour d'une allée il se trouve soudain en présence de deux brigands armés jusqu'aux dents de couteaux, de pistolets et de poignards, qui se disposent bel et bien à le détrousser et à lui voler tout l'argent qu'il peut porter sur lui. Beaumarchais se défend ; il craint sans doute plus encore pour son libelle que pour sa bourse ; les voleurs sont peut-être les complices du Juif et, en quelque sorte, comme son arrière-garde protectrice. Mais ceux-ci sont plus forts que lui ; l'un d'eux lui lance même, en pleine poitrine, un coup de couteau dont la lame vient heureusement glisser sur la boîte d'or qui contient la lettre de créance de Louis XVI, et Beaumarchais est ainsi miraculeusement sauvé. A ce moment, d'ailleurs, son postillon sonne du cor, son laquais arrive, on entend les grelots des chevaux de sa voiture et les brigands prennent la fuite et disparaissent à jamais, et comme par enchantement.

En se défendant, Beaumarchais s'est blessé très grièvement à la main, et il a aussi la figure tout en sang. Il se fait conduire à l'auberge du Coq Rouge, à Nuremberg, où un procès-verbal officiel de son aventure est dressé à sa requête et sur sa déposition. Il passe à l'hôtel quelques jours pour se soigner, puis réfléchissant que si Angelucci a pu sauver un exemplaire de l'incendie des huit mille libelles, rien ne s'oppose à ce qu'il en ait aussi, et de la même façon, préservé deux et même beaucoup plus, Beaumarchais, dans son ardeur pour la cause royale, part pour Vienne. Il voyage cette fois par eau sur le Danube, et c'est pendant ce trajet qu'il écrit, sur son bateau, la première des deux célèbres lettres dont nous avons ci-dessus parlé.

Arrivé à Vienne, Beaumarchais demande et il obtient, de l'impératrice, mère de Marie-Antoinette, une audience particulière pendant laquelle il lui raconte, dans les plus grands détails, tout ce qui lui est arrivé. A la suite de cette première audience il en demande une seconde; il harcèle véritablement Marie-Thérèse de ses réclamations et de ses mémoires; il lui adresse lettres sur lettres et projets sur projets, enfin, il exagère à un tel point et son importance personnelle et celle de sa mission, que l'impératrice devient défiante, s'imagine avoir affaire à quelque intrigant qui veut se rendre utile et intéressant plus qu'il ne convient, et Sa Majesté ordonne l'arrestation et l'incarcération de Beaumarchais. Il resta en prison pendant un mois qui fut employé par le cabinet impérial à demander et à recevoir, de la cour de France, des renseignements sur ce trop zélé personnage, et des détails sur la mission singulière dont il se disait chargé. La réponse étant venue, et aussi satisfaisante que possible, Beaumarchais fut mis en liberté, et il repartit en toute

hâte pour la France, médiocrement enchanté du résultat de sa mission, et d'autant moins qu'il fut fort mal payé de son excès de zèle, car on ne lui remboursa qu'imparfaitement ses frais de voyage, et il ne reçut aucune compensation pour ses tribulations, ses ennuis et sa prison.

Quoique cette version soit depuis longtemps accréditée, M. de Loménie qui passe, encore aujourd'hui, pour le mieux informé des biographes de Beaumarchais, hésita d'abord à admettre comme absolument authentique une aussi invraisemblable histoire. Cependant après qu'il eût examiné les deux procès-verbaux dressés le jour même de l'arrivée de Beaumarchais à Nuremberg, il se décida — avec peine il est vrai — à s'en rapporter à ces deux pièces, bien qu'elles aient été dressées sur sa seule déposition corroborée par les déclarations de son maître d'hôtel et de son domestique. Et voilà plus d'un siècle que, sur la foi de ces deux documents, et aussi des deux lettres émanées de Beaumarchais lui-même, ses divers biographes ont admis comme parfaitement exacte cette dramatique odyssée dont le récit détaillé, avec pièces à l'appui, ferait pour le moins un volume! Volume gros de mystifications et de mensonges ainsi que nous allons le démontrer.

Il y a quelques années, en effet, le savant M. d'Arneth, directeur des archives de Vienne, a découvert dans ce riche dépôt le dossier complet de l'affaire mystérieuse qui nous occupe. Aussitôt M. d'Arneth a résumé et publié, à l'aide des pièces les plus curieuses et les plus probantes de ce dossier, qu'il cite à peu près toutes et dans leur entier, une sorte de procès-verbal complet et cette fois définitivement authentique de cette scabreuse affaire. Un peu plus tard, un érudit magistrat de la cour de Colmar,

*M. Paul Huot, traduisit et résuma, en un substantiel petit volume *, les preuves irréfutables, accumulées par M. d'Arneth, et qui viennent battre en brèche et détruire, sans appel et sans contestation possible, la meilleure partie du drame en plusieurs tableaux raconté par Beaumarchais. C'est à l'aide de ce volume, qui contient la plupart des pièces citées par M. d'Arneth, que nous allons donner au lecteur la contre-partie du précédent récit. Si la mémoire de Beaumarchais y perd quelque chose en considération — et de ce côté là a-t-elle beaucoup à perdre? — son esprit inventif et créateur nous apparaît ici sous un nouveau jour. Nous le voyons, en effet, mettre lui-même en scène, dans la vie réelle, d'une manière un peu grossière il est vrai, comme une sorte de drame inédit, où il se donne le rôle le plus considérable, drame qui constituerait, au théâtre avec quelques retouches habiles, un sujet fécond en développements curieux et intéressants.*

Arrivons tout de suite à la première question qui est le point de départ de toute l'affaire, la question du libelle.

C'est Beaumarchais qui avait secrètement fait informer le gouvernement de la découverte de ce libelle; c'est aussi par ses habiles menées qu'il était parvenu à se faire offrir la mission de l'acheter et de le détruire. Dans quel but, demandera-t-on? Beaumarchais était alors sous le poids d'un « blâme » du Parlement qui nuisait singulièrement aux affaires de toutes sortes qu'il avait entreprises ou qu'il désirait entreprendre. Le succès de sa première mission, sous Louis XV dans l'affaire

*. Beaumarchais en Allemagne, *révélations tirées des archives d'Autriche, par M. Paul Huot, conseiller à la Cour Impériale de Colmar, un vol. in-12, à la librairie Internationale, Paris 1869.*

relative au pamphlet contre la Dubarry, l'avait mis en goût pour ces sortes de messages. La mort du roi, survenue au moment même où il pensait recevoir, comme récompense de ce service, la réhabilitation après laquelle il soupirait, lui avait ravi soudainement son plus efficace protecteur. Il avait donc tenté, aussitôt après l'avénement du nouveau roi, d'obtenir de lui, pour prix d'une mission semblable, la haute rémunération dont la mort de son prédécesseur l'avait privé. Ne connaissant pas alors de libelle, déjà et sitôt fabriqué contre la nouvelle cour, il en inventa un lui-même dont il fit annoncer la découverte au ministère par un tiers bien stylé, lequel eut charge, en outre, de rappeler au gouvernement l'habileté déployée par lui, dans la précédente affaire, afin de lui faire également confier le soin de mener à bonne fin la nouvelle. Et la meilleure preuve — en dehors de celles qui suivent — que les choses se sont bien passées ainsi, c'est que le prétendu juif Angelucci apparaît pour la première fois dans cette affaire. Son nom était jusqu'alors demeuré inconnu ; on n'a jamais depuis entendu parler de lui. L'histoire du temps, ses chroniques, ses correspondances, ses mémoires, sont absolument muets sur son compte. Angelucci est demeuré absolument à l'état de mythe, personne au monde ne l'a vu, personne n'a été en relation avec lui, personne n'a pu donner sur lui le plus mince, le plus banal renseignement, personne.... à l'exception de Beaumarchais. Donc, Angelucci n'a jamais existé, c'est Beaumarchais qui l'a inventé pour donner un père au libelle qui devait lui-même le jour à son imagination !

Le prince de Kaunitz, ce fin et habile conseiller de Marie-Thérèse, en étudiant de très près l'affaire de Beaumarchais, avait conçu dès le premier jour des doutes très sérieux sur

l'existence réelle de cet Angelucci. Son silence, son obscurité, son oubli, d'autre part l'importance considérable attachée par Beaumarchais à l'achat d'un libelle édité par un homme si parfaitement inconnu, et surtout l'aventure bizarre survenue dans les états allemands au messager secret du gouvernement français, tout ce concours de circonstances savamment rapprochées, et que leur examen présentait comme si peu logiques et vraisemblables, inspira à Kaunitz une défiance qu'il laissa éclater à plusieurs reprises dans ses dépêches au comte de Mercy, ambassadeur d'Allemagne à Paris :

Si l'on examine avec soin tous les détails de cette affaire, dit le prince dans une première dépêche, on ne peut guère s'empêcher de supposer que peut-être Beaumarchais a lui-même fabriqué ce libelle. Il jure sur sa tête que ce libelle a été détruit, jusqu'au dernier exemplaire, affirmation, tout le monde le comprendra, à peu près sans valeur, de la part d'un tiers qui n'en serait pas l'auteur.

Et dans une autre dépêche :

Toute l'histoire de la vie passée de Beaumarchais et sa manœuvre dans cette affaire peuvent très fort le faire soupçonner d'être l'auteur du libelle.

Et pendant que Beaumarchais était détenu, pendant que s'échangeaient, à son propos, entre la France et l'Allemagne, comme s'il se fût agi d'une immense affaire d'état, de multiples dépêches secrètement expédiées, la police allemande faisait rechercher avec le soin le plus minutieux la trace d'Angelucci et celle des fameux brigands. Mais ce fut en vain ; on ne put obtenir sur eux le moindre renseignement ; personne, dans aucun des états de l'empire, personne, surtout dans le voisinage du lieu

où la double attaque s'était, disait-on, produite, n'avait jamais à aucune époque entendu parler ni de Juif, ni de brigands.

Cet épisode des brigands mérite aussi un examen spécial, duquel il va ressortir qu'il n'est pas plus vrai que l'épisode du Juif auteur du libelle.

On trouve, dans les deux lettres de Beaumarchais, les détails les plus circonstanciés sur l'affaire de la forêt. Ce sont ces deux lettres qui avaient seules, jusqu'à ce jour, servi de texte officiel à la version si connue que M. d'Arneth a pris le soin de combattre. Rien de plus dramatique que le récit de ces faits étranges! S'étant mis courageusement à la poursuite de son voleur de libelle, Beaumarchais le rencontre à point nommé à l'entrée d'une forêt où deux brigands cherchent ensuite à l'assassiner. Il se défend, les met en fuite, mais il a reçu deux ou trois mauvais coups et, à son arrivée à Nuremberg, il est encore tout couvert du sang de ses blessures. C'est à la suite de cette aventure, qui se passait au mois d'août 1774, qu'il fit rédiger à Nuremberg par l'officier de l'administration de la poste, le sieur Fezer, et sur sa propre déclaration, un premier procès-verbal où l'attaque des brigands est relatée tout au long. Le lendemain, il prit le soin de se faire délivrer, et cette fois sur les attestations de son domestique, personnage lui-même assez suspect, un second procès-verbal dressé par un fonctionnaire différent et destiné à corroborer les assertions du premier. Et, c'est muni de ces deux procès-verbaux et de quelques autres pièces plus ou moins probantes, constatant soit l'aventure elle-même, soit l'état physique dans lequel il a été vu à son arrivée au Coq-Rouge à Nuremberg, que Beaumarchais se rendit à Vienne afin d'y utiliser, au profit de sa propre fortune, les événe-

ments dont il avait failli être, disait-il, la sanglante victime!.

Mais pendant que Beaumarchais faisait rédiger les procès-verbaux de son aventure, son postillon Jean-Georges Dratz, qui l'avait quitté au premier relai et avant son arrivée à Nuremberg, avait cru, lui aussi, devoir raconter devant les autorités de la petite ville de Neustadt, voisine du lieu de l'attaque, tout ce qu'il savait de cette affaire que Beaumarchais avait déjà ébruitée sur son chemin et qui avait même pris des proportions considérables. Ce n'est ni le lendemain, ni le surlendemain que ce Dratz fit sa déposition, c'est le jour même, c'est-à-dire deux ou trois heures seulement après l'événement, et voici la partie la plus importante de cette déposition non moins curieuse que décisive :

Jean-Georges Dratz dépose, le 14 août 1774, après six heu- du soir, qu'il a conduit cette après-midi à Emskirchen, un voyageur qu'il ne peut nommer, et que l'on a pu voir passer ici vers quatre heures... Il ne sait si ce monsieur est bien sain d'esprit, ni ce qu'il avait, mais il croit ne pouvoir se dispenser de faire connaître ce qui lui est arrivé avec ce voyageur.

De l'autre côté de Diebach, le déposant, en se retournant, a remarqué que son voyageur s'est levé pour prendre dans le coffre de la banquette quelque chose comme une trousse de toilette, d'où il a tiré un miroir et un rasoir que le déposant a parfaitement observés, parce qu'il a ralenti la marche jusqu'à ce que le voyageur se soit remis en place. Il a trouvé étrange que celui-ci voulût se raser chemin faisant.

Après avoir dépassé Diebach, dans le bois dit Leichtenholtz, *le voyageur a fait arrêter, est descendu, en tenant un jonc d'Espagne à la main, et s'est enfoncé vers la hauteur, dans l'intérieur du bois, lui faisant dire par son domestique de continuer son chemin.*

Le déposant a pensé que c'était pour un besoin naturel, et il

voulait s'arrêter aussitôt, mais le domestique lui enjoignit de continuer, ce qu'il a fait au petit pas, jusque vers l'extrémité du bois, et le voyageur ne revenant pas, ils ont attendu là, le domestique et lui. Sur ces entrefaites, il passa devant eux, traversant la route, trois compagnons charpentiers avec leurs haches sur l'épaule et leurs bagages sur le dos; puis bientôt après, le voyageur revint, la main enveloppée dans un mouchoir blanc; il dit à son domestique qu'il avait vu des brigands, mais rien ne lui manquait, et le déposant n'a remarqué ni à sa main, ni sur sa personne, rien qui indiquât qu'il lui fût arrivé quelque chose; aussi, lui déposant, répondit-il au domestique que peut-être son maître avait vu les compagnons charpentiers et les avait pris pour des brigands. Le voyageur avait repris sa place et ordonné de marcher.

En traversant la ville, un peu au-dessus de l'hôpital, le voyageur avait fait baisser la glace de la voiture, et par son ouverture le déposant avait remarqué que le mouchoir blanc qui enveloppait la main du voyageur était taché de sang, qu'il y en avait aussi un peu au côté gauche de son cou et à sa cravate, et lui ayant demandé ce que c'était, celui-ci lui avait répondu qu'on avait tiré sur lui... Mais il lui semblait, à lui déposant, que le voyageur avait dû lui-même se faire ses blessures à l'aide du rasoir qu'il a pris avec lui chemin faisant, et pourrait faire du tapage de manière à décrier la route et faire courir le bruit qu'elle n'était pas sûre, puisqu'on y attaquait ainsi les voyageurs en plein jour.

L'officier interrogateur demande alors au déposant, si pendant l'absence du voyageur, il a entendu un murmure de voix, ou une détonation, le voyageur ayant dit, près de l'hôpital, qu'on avait tiré sur lui, tandis qu'à sa sortie du bois, il disait seulement avoir vu des voleurs; enfin il lui demande aussi quelles étaient la nature et la gravité des blessures.

Le déposant répond qu'il n'a vu personne autre que les trois compagnons charpentiers; qu'il n'a absolument rien vu ni remarqué qui pût faire croire à la présence de malfaiteurs, encore moins entendu un coup de feu. Quant aux blessures, le voyageur ne les avait laissé examiner par personne; sa main était

enveloppée d'un mouchoir, et ce qu'il avait au cou, était, autant qu'il a pu voir, assez insignifiant : une égratignure ou une estafilade qui ne saignait pas beaucoup.

« *Certes, dit M. Paul Huot, Figaro est bien retors, Beaumarchais bien habile, mais le postillon Dratz, dans sa naïveté, est plus difficile à réfuter que Marin la Gazette et Baculard d'Arnaud.* »

Dès qu'il eut reçu le curieux document que nous venons de citer, le prince de Kaunitz s'empressa d'en donner connaissance à l'ambassadeur de l'impératrice à Paris, dans les termes suivants qui ne laissent aucun doute sur la duplicité de Beaumarchais :

Non-seulement la prétendue attaque des brigands paraît une fable, mais le récit de Beaumarchais, rapproché de la déclaration du postillon, n'est qu'un tissu de contradictions et de faussetés. Le postillon le voit tirer un rasoir de son étui ; il s'enfonce dans la forêt sans aucun motif, et revient si légèrement blessé et saignant si peu, que c'est évidemment son rasoir qui a joué le rôle qu'il prête au sabre des brigands. On n'a pas entendu le moindre cri, et d'après la disposition des lieux, il était impossible que le postillon et le domestique ne les entendîssent pas.

Toute cette histoire prétendue de brigands, cette poursuite d'Angelucci et ces détails romanesques semblent donc une pure fiction, imaginée par Beaumarchais pour représenter l'accomplissement de sa mission comme plein de difficultés et de périls et se faire valoir d'autant plus.

Donc pour la cour de Vienne comme pour celle de Paris, Beaumarchais demeura incriminé, à la fois, de mensonge et de faux ; seulement à Paris on dut traiter avec plus de ménagements l'auteur de cette misérable intrigue. Il y aurait eu en effet de la part du ministre, et surtout du roi, beaucoup de

désagréments et même d'humiliations à avouer publiquement qu'ils avaient été joués, purement et simplement joués, par l'écrivain aventureux et entreprenant aux insinuations et aux offres duquel ils s'étaient laissés prendre. Donc le silence gardé en France, sur cette affaire, s'explique et se comprend parfaitement. Les archives de Vienne ont seul conservé les documents qui les concernaient parce que la cour de Marie-Thérèse n'avait aucun intérêt d'amour-propre à les faire disparaître.

En somme, cette trop véridique histoire prouve que la vie de Beaumarchais est encore à écrire. Celui qui, sans ménagements aucuns, voudra bien un jour percer à fond et mettre en lumière certains épisodes du même genre, encore secrets ou mal élucidés, de cette existence à la fois si aventureuse et si brillante, celui-là rendra un service signalé à l'histoire. En effet, ce grand « touche à tout » a été mêlé d'une manière constante, souvent plus occulte que publique, à la plupart des événements marquants pendant les trente dernières années de son siècle. Bachaumont et Métra fournissent déjà bien des indications sur son compte, mais les archives d'état, et surtout les papiers de famille du célèbre écrivain, en fourniraient bien davantage ! Le jour où un publiciste patient et laborieux entreprendra cette tâche considérable de nous présenter, sous ses faces multiples, ce personnage si varié, si curieux, si intrigant, de tant de ressources et d'habileté d'esprit, d'une verve si ingénieuse et si grande, s'embarrassant si peu de considérations usuelles ou de scrupules quelconques, ce jour-là on verra à quel point la vie publique et privée de Beaumarchais tient une grande place dans l'histoire de son temps, et par combien de détails elle se trouve en quelque sorte confondue avec elle. L'auteur d'un semblable travail, si

minutieux et si complexe, devra recourir tout d'abord aux sources originales, et n'en négliger aucunes, si peu sûres qu'elles lui puissent paraître. Il y a toujours quelque chose à prendre, même dans cette série de mémoires et de documents qu'on a appelés « le fatras » du XVIIIe siècle, surtout par allusion à Métra que cependant il faudra toujours lire et consulter, quand même, à propos de son époque, comme on lira et comme on consultera dans un siècle les menus faits et les petites nouvelles des petits journaux et des petites gazettes de notre temps, pour en écrire l'histoire particulière et intime et surtout pour la présenter et la peindre sous son jour véritable et avec des couleurs exactes.



ÉPOQUE LOUIS XVI

PREMIÈRE PARTIE

CHRONIQUE INDISCRÈTE



Mesples inv et sculp. | Cadart. Imp | Ed. Rouveyre Edit



CHRONIQUE INDISCRÈTE

Sans souci et sans inquiétude, à l'abbaye de Pont-aux-Dames comme à la cour, la comtesse du Barry ne dément point son caractère*, et s'y procure tous les amusements qui dépendent d'elle. Les bonnes religieuses sont à ses pieds, et elle leur fait tourner la tête, en promettant à l'une une abbaye, à l'autre un prieuré, dès qu'elle

* Au moment où ce livre commence, Louis XV vient de mourir (10 mai 1774) de la maladie honteuse qu'il a contractée à la fin du mois de mars précédent après être entré en relations trop intimes

sera de retour à la cour. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les saintes béguines ajoutent foi à ses discours.

Cette sécurité de madame du Barry lui est commune avec presque tous ses illustres parens; car du Barry (le Roué) disait, il y a peu de temps, à un homme distingué, qu'il avait rencontré dans sa fuite : *Cet outrage ne sera que passager, et j'espère qu'avant peu on rendra justice au mérite.* L'homme qui l'écoutait et qui savait apprécier *le mérite des du Barry*, lui conseilla de se cacher dans le coin le plus reculé de la terre, pour se mettre à l'abri des récompenses qui lui étaient dues : il a suivi ce sage avis. Pour le comte, époux pacifique de madame du Barry, il continue de filer les jours les plus heureux dans la ville de Montpellier, où il a été relégué depuis long-temps. Il y a quelques mois qu'il disait à un de ses courtisans : « Rien ne manque à mon bonheur ; je « jouis ici d'une félicité parfaite, je vis comme un petit « roi en province ; la comtesse ma femme vit comme une « reine à Versailles. Une seule chose me chagrine : quand « je parais dans les rues, tout le monde me suit et me « montre au doigt ; cette marque d'attention du public « me gêne. »

avec une enfant de quatorze ans, à peine nubile, et qui, portant en elle les germes de la petite vérole, les lui avait communiqués.

Le lendemain 11 mai le nouveau roi Louis XVI exile, par une lettre de cachet, Mme du Barry à l'abbaye de Pont-aux-Dames, située au fond d'une forêt de la Brie. La belle comtesse séjourna un peu plus d'un an dans ce couvent, un peu triste, où elle s'était cependant créé une luxueuse installation, et qu'elle devait révolutionner en quelque sorte par la vie brillante qu'elle continua à y mener, au milieu des nombreuses dames de son ancienne Cour qui l'y avaient accompagnée, et qu'elle y défraya jusqu'à son départ pour son domaine de Saint-Vrain, près de Chartres, qui eut lieu l'année suivante.

Tout le monde ne sait pas le motif de la haine implacable que le duc d'Aiguillon avait jurée à M. de la Chalotais. Il commandait en Bretagne lorsqu'en 1758 les Anglais descendirent à Saint-Cast, et il était à la tête du corps de troupes qui les obligea à se rembarquer avec perte. Pendant l'action, il se tint dans un moulin qui était à portée du champ de bataille. De retour à Rennes, ses partisans ne cessaient d'exalter sa conduite et sa valeur dans la journée de Saint-Cast ; ils criaient aux oreilles de tout le monde que leur héros s'était couvert de gloire, etc. *Dites de farine*, répondit M. de la Chalotais. Cette épigramme fut rapportée. Depuis ce moment le duc n'a cessé de persécuter ce magistrat respectable, dont il n'a pas dépendu de lui de voir tomber la tête sur un échafaud. De là les troubles de Bretagne et la destruction des parlemens : voilà de bien grands événemens pour des petites causes.

A propos des parlemens, voici quelques traits qui feront juger du cas que les Français font de ceux de nouvelle date. Lorsqu'on répandit dans le public que M. Goësman avait reçu de l'argent pour prix de ses audiences, le duc de Noailles, en possession de bons mots, dit au feu roi : « Sire, vous ne vous plaindrez plus aujourd'hui des « mauvaises dispositions du peuple, car voilà votre « parlement qui commence à prendre. »

Dans les changemens faits à la cour de France, on a annoncé la retraite de Madame de Forcalquier. La cause de cette disgrâce n'est pas fort connue ; la voici : Madame de Forcalquier, dame d'honneur de madame la comtesse

d'Artois, était de quartier, et servait à table. Lorsque les dames présentent de l'eau aux princes pour se laver la bouche, il est d'usage qu'ils se lèvent. M. le comte d'Artois resta sur son siége et fit signe à madame de Forcalquier d'approcher. Celle-ci dit tout haut : « *J'attends* « *que Monseigneur se lève.* » Le prince piqué se leva en effet, prit de l'eau; mais au lieu de la rejeter dans le bassin, il la lança sur le bras et dans la robe de la dame d'honneur, qui ne voulut plus revenir à la cour.

L'aventure qui a servi d'occasion à l'exil de madame de Langeac, mérite d'être rapportée. M. de Langeac, son fils aîné, et le comte de Rouhault (Gamaches), avaient été cités par-devant les maréchaux de France pour une affaire qui pouvait devenir sérieuse : le tribunal les avait accomodés ; mais jugeant que M. de Langeac était l'agresseur, il avait été condamné à faire des excuses à M. de Rouhault, et à six mois de prison à l'abbaye Saint-Germain.

Madame de Langeac, qui depuis que M. de la Vrillière s'est trouvé mal au conseil, n'a plus de moyens de se venger, a écrit à M. de Rouhault un cartel conçu en ces termes : « Les femmes honnêtes (*honnêtes !*) ne craignent pas les « braves gens, M. le comte, encore moins ceux qui sont « assez lâches et efféminés pour, quand ils ont les plus « grands torts, se faire donner des gardes des maréchaux « de France par amour de leur pauvre petit individu. C'est « pourquoi je vous attends ce soir à six heures au Cours la « Reine, et je vous apprendrai les règles de l'honneur. Je « ne signe point, vous connaissez mon écriture. » Ce défi

ridicule a achevé de perdre ladite dame, et elle a reçu l'avis de se retirer. Elle n'a rien de mieux à faire que d'aller rejoindre son cher chevalier d'Arc. On sait qu'entre eux deux, ils tenaient boutique en détail de lettres de cachet à 25 louis la pièce : leur fournisseur était M. le duc de la Vrillière.

A propos de M. de la Vrillière, je viens de dire qu'il s'était trouvé mal au conseil. La première cause de cette indisposition est l'obligation où il se trouva de céder la place d'honneur à M. de Maurepas dans le premier conseil tenu à la Muette. De plus, le roi demanda ce que c'était qu'une lettre de cachet lâchée contre un Anglais nommé *Sutton*, et contre laquelle se récriait vivement l'ambassadeur d'Angleterre. M. de la Vrillière assura qu'il n'en avait aucune connaissance, et on pouvait l'en croire. « Comment, dit le roi, une lettre de cachet signée par « vous, sort de vos bureaux, et vous n'en savez rien! Je « vous prie, Monsieur, de vous instruire de ce procédé, et « de m'en rendre compte. » Cette réprimande toucha si fort l'illustre ministre, qu'il tomba en syncope.

Voici l'histoire de l'Anglais Sutton dont je viens de parler. Il est neveu du célèbre Sutton, qui jouit à Londres de la plus grande réputation pour le traitement de la petite vérole : le hasard l'avait amené à Paris l'hiver dernier, et il s'y trouva lorsque Louis XV tomba malade. Il blâma hautement dans les sociétés, les saignées qu'on avait faites au roi, prétendant que bien loin de lui ôter du sang, il aurait fallu, s'il eût été possible, lui en augmenter le volume. Comme les Anglais sont dans l'usage de parier sur tout, celui-ci ne crut pas s'attirer le blâme du Gouver-

nement en pariant 25 louis que le roi n'en reviendrait pas. Lorsque les médecins ne virent plus aucun moyen de le sauver, et qu'ils l'eurent déclaré, quelqu'un s'avisa de parler de Sutton, et de dire qu'il était possesseur d'une poudre souveraine pour faciliter la suppuration de la petite vérole : on le fit venir sur-le-champ à Versailles et il y fut reçu comme le Messie. Après avoir examiné le roi mourant, Sutton déclara que malgré l'extrémité où il se trouvait, il croyait que son remède pourrait le rendre encore à la vie. Les médecins alors ne voulurent point lui laisser la liberté de l'administrer, sans qu'il fût préalablement analysé, pour s'assurer des ingrédiens qui y entraient. Sutton, qui n'est que distributeur de la poudre de son oncle, et qui ignore sa composition, en permit l'analyse, en avertissant cependant qu'il craignait qu'il ne fût plus temps de la faire prendre au roi ; et se retira. Les médecins, sans doute, ne parvinrent pas à décomposer la poudre, ou peut-être ils craignaient de voir le roi sauvé par d'autres soins que les leurs ; bref, le roi ne prit point la poudre et mourut. Comme il convenait de soutenir l'honneur de la faculté, MM. les docteurs attaquèrent Sutton, comme charlatan et imposteur ; et voulant lui ôter le temps de se justifier, ils sacrifièrent quelques pistoles, au moyen desquelles ils tirèrent encore de la boutique de M. de la Vrillière une lettre de cachet qui enjoignait à Sutton de sortir du royaume en fort peu de temps. L'Anglais la porta à son ambassadeur, qui écrivit fortement en sa faveur : il implora en même temps la protection du duc d'Orléans, qui avait été témoin de sa conduite à Versailles. Ce prince mit son affaire sous les yeux du jeune roi, qui a fait révoquer cet ordre injuste.

En réfléchissant sur tous les événemens, on ne saurait trop plaindre l'infortuné Louis XV. Les intrigues les plus affreuses se tramaient jusqu'au pied de son lit de mort. Il y avait dans ces derniers momens trois ou quatre cabales qui s'entre-déchiraient, même dans sa chambre. Les uns voulaient que les prêtres s'emparassent de sa personne ; les autres les éloignaient de tout leur pouvoir. On sait combien l'archevêque de Paris eut de peine à pénétrer jusqu'au lit du roi. Le maréchal de Richelieu le repoussa jusqu'à trois fois, et lui disait : « M. l'archevêque, si vous « avez tant d'envie de confesser, venez dans un coin, je « me confesserai, et je vous jure que ma confession vous « divertira bien autant que celle du roi. » Le prélat tint bon, quoiqu'il fût lui-même fort malade et qu'il rendît du sang par le canal de l'urètre. L'inutilité de ses démarches fit dire aux plaisants, *que l'archevêque avait bien fait de pisser du sang à Versailles, que sans cela on aurait dit qu'il n'y avait fait que de l'eau claire.* M. l'archevêque n'attribua pas d'abord ces refus à la mauvaise volonté du roi, de la piété duquel il avait la plus haute idée; mais une circonstance singulière lui fit bientôt changer d'opinion. Le cinquième jour de la maladie, le roi appela un de ses valets de chambre les plus affidés, et lui ordonna d'aller chercher madame du Barry : le valet de chambre obéit à son maître. Malheureusement, ils furent rencontrés dans l'antichambre par l'archevêque, qui s'obstinait à y rester jusqu'à ce qu'il fût introduit. Il est aisé d'imaginer quels furent les discours des prêtres : leurs clameurs devinrent publiques ; de là le mécontentement du peuple, qui disait hautement : « On se « moque de nous ; on nous envoie prier Dieu pour le roi, « tandis qu'il est enfermé avec sa p*****. »

Peu de seigneurs de la cour de Louis XV résistèrent à la contagion générale, et se préservèrent de la corruption des mœurs. Monsieur le maréchal de Brissac était un de ces derniers. Il y a quelques années qu'on le plaisantait sur la rigidité de ses principes d'honneur et de probité, et sur ce qu'il se fâchait, parce que l'on prétendait qu'il était cocu, comme tant d'autres. Louis XV, qui était présent, lui dit : « Allons, M. de Brissac, ne vous « fâchez point, c'est un petit malheur, ayez bon courage. « — Sire, répondit M. de Brissac, j'ai toutes les espèces « de courage, excepté celui de la honte. »

Il était permis, il y a fort peu de temps, de faire arrêter les débiteurs par des malheureux qui sacrifiaient leur vie pour gagner un très modique salaire. Ces misérables, pour éviter autant qu'il était en eux les périls auxquels ils s'exposaient, prenaient toutes les précautions possibles pour assaillir leur victime d'une manière victorieuse, et il arrivait souvent qu'un jeune homme de famille, dérangé, ou un honnête homme malheureux, était traité publiquement de la manière la plus brutale et la plus indécente. Quelques années avant sa mort, Louis XV a tenté de réformer cette méthode, et a rendu un édit qui ordonnait qu'à l'avenir les débiteurs seraient arrêtés dans leurs maisons, et de la part du roi ; mais l'on va juger de quelle manière les ordres du roi défunt étaient exécutés, et combien les tribunaux mêmes comptaient sur le peu d'attention qu'il mettait à l'administration de la justice dans ses états.

Le prince Adam Czartorinsky, polonais, descendant des anciens Jagellons, fut attaqué à Paris devant le tribunal consulaire des marchands, par un comte Motonski, palatin de Mazovie, pour une somme d'argent qui lui était due par le beau-père du prince Czartorinsky, et dont le gendre avait répondu. Le prince ignorait la procédure intentée contre lui, mais il en aurait été instruit à temps, si l'huissier chargé de l'assigner avait rempli fidèlement sa fonction, qui est de porter et de présenter au débiteur en personne, trois assignations; après cette formalité le débiteur est arrêté à raison de non paiement. L'huissier des Consuls fraude les deux premières assignations au prince Czartorinsky, et une demi-heure après avoir donné la troisième, portant signification de la sentence, au Suisse de son hôtel, paraît un exempt qui signifie au prince qu'il a ordre de l'arrêter. Le Polonais, qui ne savait rien de ce qui se passait, croit que sa parole suffira pour empêcher l'exempt d'en venir aux voies de fait; mais celui-ci rejette ses propositions : le banquier du prince arrive, veut donner la moitié de la somme (qui est de cent mille écus), et répondre du reste pour le lendemain. Rien n'est écouté par l'impitoyable satellite ; il était six heures : le banquier travaille avec tant de zèle, qu'il rassemble enfin la somme entière, et la livre. Remarquez que celui-ci n'aurait peut-être pas eu la complaisance d'attendre si long-temps; mais M. le duc de Lauzun, amant favorisé de la princesse Czartorinsky, lui en imposa. Le prince a porté au parlement les plaintes que méritait un procédé si indécent; et comme dans la formule de son billet de cautionnement, on a découvert des restrictions qui le mettaient à couvert des poursuites, il a pleinement gagné son procès contre le

comte Motonski, qui a été forcé de lui rendre son argent. L'huissier qui a soufflé les assignations a été cassé.

M. le duc de Lauzun ne se conduit pas de manière à acquérir la faveur du monarque : l'anglomanie le travaille. Il a fait deux ou trois voyages à Londres, et en est revenu dénigrant les manières françaises, et préconisant tout ce qui se fait en Angleterre. Le roi a marqué son mécontentement de la manière la plus visible en disant : « Que quand on aimait tant les Anglais, on devait aller « s'établir parmi eux, et les servir. » Suivant toutes les apparences, ses propos lui coûteront le régiment des Gardes-Françaises, auquel il paraissait destiné. On a de la peine à concevoir pourquoi tant de nos jeunes seigneurs ont la manie de vouloir ressembler aux Anglais ; c'est sans doute parce qu'ils ont cessé d'être Français. Cependant il faut rendre à M. le duc de Lauzun la justice qu'il a les qualités du cœur. Ami de M. le duc de Choiseul, il ne l'a point abandonné depuis le moment de sa disgrâce, ou pour mieux dire, de son triomphe.

La disgrâce du chancelier Maupeou a fait la plus grande sensation ; et comme le peuple est toujours extrême, il témoigne, à cette occasion, la joie la plus indécente.

Les audiences du parlement sont si tumultueuses depuis quelques jours, qu'on a été obligé de doubler la garde du Palais, encore à peine peut-elle suffire à contenir la populace qui y abonde.

La faculté de médecine y est venue inviter la cour à se

trouver au paranymphe. — *Le parlement est bien malade,* s'est écrié un plaisant, *voilà qu'on vient lui apporter l'émétique.*

Un instant après, on a poussé un notaire jusque dans la grand'salle, en lui disant d'aller recevoir le testament de ces messieurs.

On a vendu dernièrement, mais très en cachette, une brochure intitulée *l'Aurore.* C'est un libelle affreux, de la méchanceté la plus noire, contre le monarque et les siens. On a soupçonné M. de Maupeou d'avoir présidé à ce libelle odieux. La voix du public crie vengeance et fait cause commune avec ses maîtres. Cette infamie a, dit-on, été imprimée à Angers, et un exempt a reçu l'ordre de s'y rendre pour saisir l'édition et l'imprimeur ; mais celui-ci était parent du procureur du roi, qu'il fallait prévenir de cette expédition, et, averti à temps, il a pris la fuite.

Ce siècle est le siècle des calembours, et Paris est le théâtre le plus brillant et le plus favorable pour ce genre d'exercice. Il y a dans cette ville un certain marquis de Bièvre, mousquetaire, qui a ennuyé le public avec un mauvais livre, qu'il a composé sous le titre de *comtesse-Tation,* jeu de mots sur *contestation.* C'est ce célèbre auteur qui a mis ses compatriotes dans le goût de ne parler qu'en calembours. Mais malheureusement, il a fourni des armes contre lui-même. M. de Bièvre est fils d'un chirurgien du roi, nommé *Maréchal;* dédaignant le nom de son père, il a

acheté la terre de Bièvre, et en entrant dans les mousquetaires, il s'est fait nommer le *marquis de Bièvre*. Un de ses amis qui l'entendait annoncer sous ce titre, lui dit : « Mais, « mon ami, tu as mal fait de ne prendre que le titre de « marquis, il ne t'en aurait pas plus coûté de te faire « appeler le *maréchal* de Bièvre. »

Mademoiselle *Duthé* est une fille de Paris, qui a été la première maîtresse de M. le duc de Chartres. Lorsqu'elle fut quittée par ce prince, elle alla ruiner à Londres deux ou trois mylords, puis revint à Paris, où elle fait à tous venans beau jeu, mais à condition qu'on apportera force argent. C'est une de nos demoiselles les plus avides et les plus intéressées. Un jeune mousquetaire en est devenu amoureux, et, faute d'espèces, il a tâché de l'attendrir en lui envoyant le couplet suivant :

Du Thé, tu cherches à plaire
A qui peut t'enrichir;
Moi qui suis mousquetaire
Je n'ai rien à t'offrir.
Mais je sais faire usage
D'un moment de loisir :
Un homme de mon âge
Ne paie qu'en plaisir.

Dorat a donné l'hiver dernier la tragédie de *Regulus*, et la comédie intitulée : *la Feinte par amour*. Ce poète jaloux d'obtenir une double couronne, fit représenter ces deux pièces le même jour par les comédiens Français : on fit alors cette épigramme :

Dorat qui veut tout effleurer
Voulut dans un double délire
Faire à la fois rire et pleurer;
Il n'a fait ni pleurer ni rire.

On a exposé en vente dans une petite boutique du Palais Royal à Paris, une estampe gravée qui a excité la curiosité publique. On y voit le tombeau de Louis XV, placé dans une chapelle sépulcrale. La Justice lance sa foudre sur ce tombeau, que la France s'efforce de couvrir de son égide ; les éclats des traits qui se brisent contre l'égide, vont frapper le chancelier, qui se trouve au pied du tombeau dans une attitude qui caractérise le désespoir, tandis que l'abbé Terray, assis de l'autre côté sur des sacs de bled, ne paraît occupé qu'à compter de l'argent, et à signer des *Bons*.

L'affaire de M. le Maréchal de Richelieu, qui nie les billets vrais ou prétendus, dont Madame de St-Vincent lui demande le paiement, se poursuit avec la plus grande chaleur de part et d'autre. Les familles de Vence, de St-Vincent, de Castellane et de la Rochefoucault, prennent hautement la défense de leur parente. Quarante-deux lettres du Maréchal sont déposées au Greffe. Il reconnaît les unes, s'inscrit en faux contre les autres, et se tait sur les troisièmes. Parmi celles de la troisième classe, il en est plusieurs d'un style leste. « Vous « avez une mauvaise tête, chère cousine, lui écrit-il dans « l'une, mais un bon cœur et un beau corps ; ceux-ci, « croyez-moi, valent bien l'autre... »

L'affaire du maréchal de Richelieu avec madame de St-Vincent va se continuer. Les gens au fait croient très-fort que le maréchal a signé les billets, qu'il en a reçu la valeur, non de la dame, mais du feu roi, dont il était le fournisseur des filles qui lui étaient procurées par madame St-Vincent, moyennant des sommes promises, et qui étaient payées en papier, quand le maréchal se réservait l'argent comptant.

On sait que M. l'Archevêque de Paris a été taillé de la pierre, il y a fort peu de temps. Le fameux frère Côme a été chargé de cette opération qui a eu un plein succès. Les Parisiens, qui ne résistent jamais au plaisir de dire un bon mot, ont fait courir le bruit que le prélat refusait de payer son chirurgien, parce que, disait-il, le clergé ne paie pas la taille.

Voici une parodie qui a été faite de l'évangile selon St-Jean, à l'occasion des affaires du temps.

« Au commencement de l'année 1771, il existait dans la France une âme bienfaisante, et cette âme était *Choiseul*, et Choiseul était la confiance de son roi ; toutes choses étaient faites par lui, et rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui ; dans lui était la gloire, et la gloire devait faire le bonheur des Français. Le bonheur devait luire après la paix, mais la paix fut faite, et l'on ne vit point le bonheur. Il y eut un homme envoyé du diable, et du diable possédé, qui s'appelait *Maupeou*, il vint pour détester la France, et afin que les Français le détestassent ; il n'était pas juste,

mais il vint pour détruire la justice, et la faire haïr de celui qui devait la protéger. C'était cette justice qui met un frein aux crimes en punissant les coupables, et qui fait la félicité des peuples. Maupeou avait été un de ses ministres, mais pas aussi pur que l'or qui sort du creuset, aussi, la justice, qui ne souffre rien d'impur dans son sanctuaire, l'en a éloigné. Elle couvre de gloire ses véritables ministres, et ceux qui la reçoivent comme le principe de toutes choses, et qui croient en son nom, et qui ne sont pas nés du sang des tigres et des ours, ni brûlés de désirs infernaux d'une haine envenimée, mais du désir de la justice même. Elle couvre les autres d'une infamie éternelle. Cependant Maupeou a été fait chancelier, et il a habité parmi nous, plein de gloire, d'honneur et d'exécration : nous l'avons vu, non-seulement détesté, mais nous le verrons bientôt, par la grâce de Dieu, pendu et écartelé. *Deo gratias.* »

Une maison de banque de Paris vient de former le projet de faire le commerce de l'Inde sans y envoyer de fonds comptant, mais du papier seulement. Voici son moyen : les Anglais possèdent dans l'Inde des richesses immenses en numéraire, qui s'augmentent tous les jours, et la facilité leur manque pour faire passer les capitaux en espèces en Europe. Cette maison de Paris se chargera de faire les fonds de toutes les marchandises que les armateurs iront y chercher. Au lieu d'être porteurs d'espèces, ils ne le seront plus que de papier ; ils feront leurs achats, donneront en paiement leurs lettres de change, et les Anglais renverront ces mêmes lettres à Londres pour en faire

réaliser le montant à Paris. Les négocians Français gagneront à cette opération l'avantage de ne plus payer d'assurance en partant des ports du royaume, pour le transport considérable qu'ils étaient obligés de faire en espèces ; il n'y aura d'assurance à payer que pour le retour : le droit qu'on paiera à la maison de Paris pour fournir du papier, ne sera que de trois quarts pour cent.

Il est arrivé au dernier bal de la reine un événement fort singulier et qui a été raconté de mille manières différentes. Je vais le rapporter avec les circonstances les plus vraies.

M. le vicomte d'Houdelot, officier de gendarmerie, en dansant une contredanse, aperçut à terre un papier roulé qu'il ramassa et mit dans sa poche. Sa contredanse finie, plusieurs de ses camarades lui demandèrent quel était ce papier qu'il avait ramassé : Je n'en sais rien, répondit-il; mais je vais le voir : il fut dans la pièce à côté, où quelques-uns de ces messieurs le suivirent. En ouvrant le papier, il vit avec étonnement une signature écrite avec du sang : il fit une exclamation, et jetant le billet au feu, il dit, cela n'est bon qu'à être brûlé : mais comme il craignait que le marquis de Courtomer, qui était le plus près de lui, n'eût lu le nom de la dame, il lui fit donner sa parole d'honneur qu'il le tairait à jamais, et de son côté il lui donna la sienne. Le bruit que fit cet événement se répandit dans le bal ; l'alarme fut grande parmi toutes les femmes ; elles envenimèrent l'histoire ; elles en parlèrent à la reine, qui prit le parti fâcheux de faire défendre au

vicomte d'Houdelot de venir désormais à ses bals, quoiqu'il eût été bien difficile qu'un homme même plus âgé que lui, se conduisît avec plus de sagesse et de discrétion : il est résulté de cette défense que cette aventure n'en a eu que plus d'éclat et d'importance. M. le marquis de Castries, qui commande la Gendarmerie, a cru devoir voler à la défense d'un officier de son corps, et a voulu le justifier près de la reine, mais elle a refusé de l'entendre. On dit qu'on a aussi rayé de la liste mesdames de Genlis, de Marigny, de Sparre, de Gouy, de Lambert, de Puget ; la première, parce qu'elle s'est conduite indécemment au bal, les autres parce qu'elles ne sont point d'une naissance assez distinguée du côté de leurs pères ; mais en se livrant à de pareilles recherches, il aurait fallu pousser la réforme plus loin, et exclure de la cour les deux tiers des femmes qui y sont reçues.

Nos femmes doivent au sieur *Beaulard*, fameux marchand de modes, l'heureuse idée des bonnets *à la bonne maman*. On suppose que les grand'mères désapprouvent fortement les coiffures immenses et très élevées. Les bonnets *à la bonne maman*, au moyen de ressorts cachés, et dont le jeu est facile, s'élèvent et se rabaissent à volonté. Ils sont, quand on est en famille, modestes et d'un volume ordinaire ; est-on loin des grondeurs ? on lâche les ressorts, et les bonnets remplissent toutes les conditions que la mode et le bon ton exigent.

Le même *Beaulard* a présenté à la reine une rose artificielle qui fait illusion à la vue et à l'odorat. La reine examinait ce chef-d'œuvre avec attention : on lui fit observer sous le calice de la fleur un petit bouton, qu'il fallait toucher; elle vit sur-le-champ la rose s'épanouir entièrement, et, s'ouvrant vers le centre, découvrir un portrait très-ressemblant de cette princesse.

Notre archevêque s'est avisé, il n'y a pas long-temps, de faire renouveler la scène scandaleuse du refus des sacremens. Voici, à ce sujet, des couplets pour lesquels on a cherché un ancien air : *Laissez paître vos bêtes*, etc.

Pauvre sot que vous êtes,
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.
Ces bonnes gens
Sont peu friands;
Avec de petits croquets blancs,
Vous les renverrez tous contens.
Pauvre sot, etc.

Ce saint repas
Ne coûte pas,
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres et prélats.
Pauvre sot, etc.

On est touché
Du bon marché;
Mais on en sera rebuté
Si vous y mettez la cherté.
Pauvre sot, etc.

Madame *Bêche*, épouse d'un musicien du roi, avait donné de l'ombrage à madame du *Barry*, qui s'en était vengée en lui faisant subir plusieurs humiliations. Elle n'a cessé d'éprouver que les attraits d'une femme sont souvent pour elle une source de malheurs. Un de nos jeunes princes fut surpris, il y a quelque temps, dans une des salles du château de *Versailles*, au moment où il pressait cette femme de la manière la plus vive et la plus énergique de répondre à ses feux. La célébrité que ces aventures ont procurée à madame *Bêche* donne quelque intérêt à ces couplets que l'on attribue à un personnage distingué :

Qu'il est heureux, notre ami Bêche,
Ah! qu'il possède un joli bien !
Moulin, four, pressoir, chasse et pêche :
A son fief il ne manque rien.
C'est là que le trop heureux Bêche,
Comblé des faveurs du destin,
Vit content et bêche, bêche,
Vit content et bêche son jardin.

Sur deux jolis rochers d'albâtre,
L'amour aiguise tous ses traits;
Une butte en amphithéâtre
Couronne un vallon toujours frais ;
C'est là que le trop, etc.

Un galant bosquet, de son ombre
Couvre un joli petit château,
Dont l'entrée est étroite et sombre,
Mais l'amour y tient son flambeau;
C'est là que le trop, etc.

Une pompe à simple sculpture,
Dont l'amour conduit le travail,
Fait jaillir une source pure
Dans une conque de corail.

C'est là que puise l'ami Bêche
Pour arroser soir et matin
Le terrain qu'il bêche, bêche, bêche,
Le terrain qu'il bêche en son jardin.

Mais ce jardin où règne Flore,
Où brillent la rose et le lys,
On ne l'a vu produire encore
Que des fleurs et jamais de fruits :
Redouble d'ardeur, ami Bêche,
Il faut que Pomone ait son tour :
Force coups de bêche, bêche, bêche,
Force coups de bêche nuit et jour.

Je n'ai qu'ébauché la peinture
Des beautés du petit château.
Que j'en ferais d'après nature
Un fidèle et charmant tableau !
Mais l'Amour ne permet qu'à Bêche
L'accès de ce réduit divin.
Et lui seul en bêche, bêche, bêche,
Et lui seul en bêche le jardin.

A l'un des derniers bals de l'opéra, le duc de *Nivernois* fut agacé par une femme habillée en boulangère ; les attraits qu'elle laissa voir en se démasquant, inspirèrent à ce seigneur aimable, qui s'est autant distingué dans les affaires d'état que dans celles d'esprit et de goût, ces couplets agréables et délicats ; ils se chantent sur l'air : *dans ma cabane obscure*, du *Devin de Village* :

Charmante boulangère,
Qui des dons de Cérès
Sais d'une main légère,
Nous faire du pain frais ;
Des biens que tu nous livres
Pourquoi nous réjouir ?
Ah ! quand ta main fait vivre,
Tes beaux yeux font mourir.

De ta peau blanche et fine
J'admire la fraîcheur ;
C'est la fleur de farine
Dans toute sa blancheur.
Que j'aime la tournure
Des petits pains au lait,
Que la belle nature
A mis dans ton corset ?

De ces pains, ma mignonne,
L'amour a toujours faim.
Si tu ne les lui donne,
Permets-en le larcin.
Tu ne veux rien entendre,
Tu ris de nos hélas !
Quand on vend du pain tendre,
Peut-on ne l'être pas ?

D'une si bonne pâte
Ton cœur semble pétri !
De mes maux, belle Agathe,
Que n'est-il attendri !
Ne sois plus si sévère,
Écoute enfin l'amour.
Et permets-lui, ma chère,
D'aller cuire à ton four.

Une dame entrant dans une loge, à l'opéra, oublia que son panache la grandissait de deux pieds, et que la loge n'en avait guère que six. Les plumes résistèrent, la coiffure se dérangea, malheureusement pour l'élégante, l'assemblée s'aperçut de ce qui se passait, en rit et battit des mains au point que la belle dame fut obligée de se retirer, et ne vint reprendre sa place qu'après avoir fait le sacrifice de son majestueux panache.

Les réceptions si fréquentes que nous voyons faire à l'Académie Française, rappellent cette épigramme, qui fut envoyée à M. de la *Condamine*, le soir même qu'il eut été admis dans la troupe immortelle.

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle :
Il est bien sourd ; tant mieux pour lui :
Mais non muet, tant pis pour elle.

M. l'évêque de *Tarbes*, l'année dernière, rencontra sur le Pont-Neuf une femme à grands laquais et riche livrée, fort embarrassée du désastre de sa voiture qui venait d'être renversée. Le prélat lui offre la main et son carrosse, et la conduit à travers tout Paris, à l'audience du ministre de la marine où, par hasard, ils allaient tous deux; c'était madame *Gourdan*, la directrice de la plus célèbre maison de plaisir de cette ville. Un marquis de ma connaissance fit une rencontre aussi singulière ces jours derniers près de son château, en *Berry*. Revenant de la chasse, vers l'heure du dîner, il voit un homme fort gras, à pied, près d'un cheval expirant qui paraissait lui avoir servi de monture : le marquis aborde l'inconnu; et comme ils étaient encore à trois lieues de la ville, il lui offre de se rafraîchir à son château. Ils arrivent ensemble; le voyageur, homme d'esprit, aimable et gai, plaît infiniment aux dames ; on le laisse à regret partir à l'issue du dîner, et on lui demande sa parole de revenir le soir, après avoir terminé l'affaire qui l'appelait à la ville. Le marquis donne à l'inconnu une voiture pour le conduire, et deux laquais pour l'accompagner. Deux heures après son départ, on

s'entretenait encore des agrémens du gros homme, quand un laquais qui l'avait suivi, entre d'un air effaré : — Mesdames, qu'avez-vous fait ! ne vous a-t-il pas touchées ? Cet homme qui a dîné avec vous, il est... c'est... le bourreau ! — Ciel ! s'écria-t-on unaniment ; et on n'entendit plus rien. Pas une des femmes qui étaient là n'a manqué de s'évanouir très long-temps ; enfin, on recouvra la faculté de parler, pour dire que cet homme (qui avait paru charmant) avait en effet quelque chose de sinistre dans la physionomie ; il se trouva au bout d'une heure que tout le monde s'était bien douté que ce n'était pas un homme comme il faut.

Il vient d'arriver à la cour une aventure fort singulière. M. de Monthyon, intendant de la Rochelle, fut, il y a quelque temps, pour faire sa cour chez la reine. L'heure d'y entrer étant un peu passée, il s'arrêta dans l'antichambre, où d'abord il n'aperçut personne, et se mit devant la cheminée à attendre. Soudain une voix sortit d'un homme en veste blanche, à moitié endormi sur un coffre et qui lui dit : *que faites-vous là ?* d'un ton si brusque que l'intendant crut pouvoir répondre sur le même ton, *qu'est-ce que cela vous fait ?* Mais la réplique fut que la veste blanche s'élança sur lui, jeta sa perruque dans la cheminée et allait lui livrer combat, lorsqu'une porte s'ouvrit, d'où on dit à l'agresseur, *Monseigneur, on vous attend.* Le pauvre intendant stupéfait, courut après sa perruque et se sauva. Le prince (le comte d'Artois), en attendant une répétition de danse, s'était endormi dans l'antichambre.

Le mariage du comte de Coigny avec mademoiselle de Conflans a donné lieu à plusieurs soupers de famille, dans lesquels on a vu renaître l'ancienne gaîté française : lorsqu'il fut question de ces repas, le duc de Coigny dit à M. le marquis de Conflans : Sais-tu que je suis fort embarrassé ? — Eh, pourquoi ? — C'est que je n'ai soupé de ma vie chez ta femme. — Ma foi, ni moi non plus ; nous irons ensemble et nous nous soutiendrons. Ce trait ressemble un peu à l'histoire de ce bourreau qui, conduisant au gibet un pauvre diable, lui dit : — Je ferai certainement de mon mieux, mais je dois pourtant vous prévenir que je n'ai jamais pendu. — Ma foi, répondit le patient, je n'ai jamais été pendu non plus, nous y mettrons chacun du nôtre, et nous nous en tirerons comme nous pourrons.

On a fait ce quatrain assez heureux lors de l'exposition qui se fait tous les ans à la cour des ouvrages précieux de la manufacture de porcelaine de Sèvres :

Fragiles ornemens de la nature humaine,
Vous êtes à mes yeux l'emblême de la cour:
La faveur, le crédit, la constance et l'amour,
Sont des vases de porcelaine.

Liste des curiosités de la foire Saint-Germain, qui se voient à Paris.

La demoiselle Arnould fait voir une bête très méchante qui se jette sur tout le monde indistinctement, et que rien ne peut apprivoiser ; cet animal est déjà vieux, mais

il n'est pas moins féroce; heureusement qu'il a perdu ses dents, ce qui fait qu'il n'y a de risque que pour ceux qui sont touchés par son venin et un peu par son odeur. »

« La demoiselle Raucourt fait voir la grande louve ou laye des bois : on la nomme ainsi à cause de son extrême impudicité. C'est un animal très grand; ses jambes sont d'une grosseur extraordinaire, sa peau est noire et fort dure. On avait beaucoup vanté cette bête à son arrivée, et tout Paris fut empressé de la voir; mais elle a beaucoup perdu de son mérite; elle est très paresseuse : on la distingue cependant par son grand amour pour les femelles de son espèce, qu'elle suit avec acharnement, quoique cela ne l'empêche pas de recevoir le premier mâle qui s'en approche; elle est très sensible au son de l'or et de l'argent; pour quelques écus elle donne la patte, dont vous faites ce que vous voulez... »

« La civette (mademoiselle Morancé, qui a été maîtresse du fameux comte du Barry) animal puant, le museau assez joli et très attaché à sa figure; il se lèche toute la journée pour lisser son poil. Il a beaucoup voyagé cet été, il avait même été blessé dans ses courses, mais sa plaie est cicatrisée; depuis son retour il a peu d'instinct et ne satisfait pas la curiosité, mais il n'est pas cher. »

« La jolie guenon, animal venant des Indes. Mademoiselle d'Hervieux, à qui elle appartient, la laisse voir très facilement. Elle est très vive et très intéressante; elle a de très jolies manières; mais, sans être farouche, elle ne connaît point de maîtres; aujourd'hui c'est l'un, demain c'est l'autre. Elle a un goût très vif pour les pierres

brillantes; par leur moyen on peut se l'attacher quelques momens. Elle entend l'anglais à merveille, et semble préférer cette langue à toutes les autres. Une maladie a mis cet animal dans le cas de ne pouvoir en tirer race; mais ses petites façons et ses grâces dédommagent de cette perte. On ne peut s'empêcher d'admirer surtout combien elle se sert adroitement de ses petites mains. »

« La demoiselle Bonard fait voir un petit cochon marron qui a les pattes très grosses et très courtes; il ne vit que de parchemins et de contrats. Il paraîtrait assez joli s'il ne grognait pas souvent; il marche peu à cause de sa patte, mais il est très adroit sur le dos. La même demoiselle montre aussi en particulier un animal dont la gueule est très grande, et que trois personnes ne peuvent rassasier; il ne vit que de chair crue, n'importe laquelle. Il appartenait autrefois à un pauvre tourneur qui s'en est défait, n'étant pas assez riche pour subvenir à sa consommation. »

Un bel automate très curieux chez mademoiselle Duthé: il représente une très belle femme qui fait tous les mouvements possibles, mange, danse, chante et agit comme une personne vivante; elle plume un étranger fort proprement...

On voit chez mademoiselle Sougues une jolie pagode de Chine qui fait toutes sortes de mines et de mouvemens. Sa figure est charmante; elle peut servir de girouette à cause de son extrême légèreté. Cette machine,

dont on ne connaît pas le prix, a d'abord été entre les mains de tout le monde à son arrivée à Paris; mais un amateur l'a séquestrée, et il laisse rarement la porte ouverte. On avertira le public des jours qu'il pourra entrer.

La dame Courtin, qui l'emporte sur tout ce qu'on a vu jusqu'à présent, représente trois fois la semaine sur le théâtre de mademoiselle Mont-Gauthier. Elle escamote des carrosses, des chevaux, des glaces, des meubles, et généralement tout ce qui lui est présenté. Elle se propose, pour donner un nouveau spectacle au public, d'escamoter une maison; mais elle avertit qu'à présent elle ne rendra plus rien, quand même la police s'en mêlerait une seconde fois.

Une belle statue en plâtre, peinte en couleur, imitant le naturel, chez mademoiselle Beauvoisin; elle fait le plus bel effet à la lumière. Elle était connue depuis longtemps; mais comme elle était un peu grasse, on en a fait refondre le modèle dans le vinaigre. A présent elle est très mignonne, et n'a que les jambes et les cuisses endommagées par cette opération, et par le grand nombre de copies qu'on en a tirées.

Remerciement des demoiselles du monde, aux demoiselles de la comédie Française, pour la protection dont ces dernières ont bien voulu les honorer, en refusant de jouer la comédie des Courtisanes.

De la scène française augustes héroïnes,
O vous reines des arts, déesses des talents,
Vous dont l'aréopage a jugé dans leur temps
Les Corneilles et les Racines!
Recevez nos remerciemens.
Un rimeur insolent s'était donc mis en tête
D'immoler notre honneur à sa malignité?
Il comptait sur votre art pour égayer la fête.
Nous jouer! quelle atrocité!
Quoi! vouloir au public prouver en plein théâtre
Que le public est fou quand il nous idolâtre!
Oser dire aux seigneurs que nous les ruinons!
Tracer de nos boudoirs les chroniques profanes,
Et du vil nom de Courtisanes
Flétrir de nouvelles Ninons!
Eclairer nos amans sur nos fraudes hardies,
Et des couleurs du vice enlaidir nos appas!
Au jeune homme aveuglé montrer nos perfidies
Et l'avilissement qui s'attache à nos pas!
Au nom des mœurs et de la gloire
Rappeler notre siècle à cet honneur gaulois
Qui n'existe que dans l'histoire!
Des vieux préjugés d'autrefois
Vanter l'hypocrite grimace,
Et pour corriger notre audace
Mettre le ridicule à la place des lois!
Fronder nos Quesacos *! prendre au pied de la lettre
Cet espoir insensé de réformer les mœurs!
Mais comment peut-on se permettre
Tant d'indécence et de noirceurs?
Vous avez eu raison, mesdames, de proscrire
Ce drame dont l'affreux succès
Aurait déshonoré le théâtre français.
Thalie a pu commettre à sa juste satire
Les sophistes du temps et même les dévots,
Tous les états enfin livrés à ses bons mots :
Mais rire à nos dépens! ah! c'est un vrai délire.

* Coiffure ridicule du temps et fort à la mode.

Sœur Préville a très bien pensé,
Que l'honneur de nos sœurs en serait trop blessé;
Et c'est de votre part un trait de politique,
D'interdire la scène à cet auteur caustique.
Quel désordre en effet, quel trouble dans l'Etat,
Quel étrange mépris des lois fondamentales,
Si vous n'eussiez pas craint de jouer des vestales
Fidelles comme nous au vœu du célibat!
Vous sentez qu'un tel attentat
Vous accusant soudain d'un bégueulisme austère,
Faisait rayer vos noms du tableau de Cythère,
Et qu'en vous séparant de nous,
Des filles de Vénus la noble compagnie
Cessait, pour se venger de cette ignominie,
De communiquer avec vous.
Mais de l'esprit du corps nous osons tout attendre :
Mettez, pour mieux vous signaler,
Votre pudeur à nous défendre,
Et nous mettrons, pour vous le rendre,
Notre gloire à vous ressembler.

La demoiselle Duthé, l'héroïne de nos filles, vient d'essuyer une sorte de correction qui l'a un peu humiliée et nous a fait rire. Un équipage pompeux s'arrête à sa porte; un jeune homme en descend, entouré de valets superbement habillés; le jeune homme monte et s'annonce pour un étranger de la plus haute distinction, et l'appuie d'une promesse très séduisante. La belle, touchée par le singulier de l'aventure, et encore plus par la somme d'argent offerte, cède aux tendres sollicitations de ce nouvel amant, qui, lorsqu'il s'en sépara, eut soin de déposer sur la toilette une bourse très pleine. A peine était-il parti, que la demoiselle Duthé ouvre la bourse et n'y trouve que des jetons de cuivre. On a su le lendemain que le prétendu seigneur étranger était un valet-de-chambre, qui avait pris le carrosse de son maître, et avait engagé

les laquais ses amis à le servir dans cette galante supercherie. La demoiselle Duthé est désolée de l'aventure, et se promet bien de ne plus conclure de marché sans avoir visité la bourse de ceux qui prétendront à ses faveurs.

Chaque jour voit naître à Paris de ces nouvelles productions, de ces pamphlets que nos auteurs se lancent réciproquement. L'auteur de l'une de ces satires paraît en vouloir à tout le monde, et fronder également les torts des partis différens. C'est une brochure intitulée : *La littérature renversée, ou l'art de faire des pièces de théâtre sans paroles, ouvrage utile aux poètes dramatiques de nos jours : avec un traité du Geste, contenant la manière de représenter les pièces de théâtre à l'aide des bras et des jambes, pour la commodité des acteurs qui ont une mauvaise prononciation ; et offrant en outre une excellente méthode aux gens mariés pour se quereller dans leur ménage sans faire de bruit ; suivi de l'art de se louer soi-même d'après les principes de M. Linguet. A Berne,* 1775. L'auteur se qualifie de *grand danseur du Sr. Nicolet ;* il se plaint avec tous les gens de lettres, qui semblent s'être donné le mot pour terrasser l'aréopage comique de ce qu'un auteur ne peut faire jouer ses drames *sans avoir humblement sollicité l'agrément des comédiens. C'est à-peu-près,* *ajoute-t-il,* *comme si le compère de Polichinelle était obligé de demander la permission à ses marionnettes lorsqu'il veut les faire mouvoir.* Dans une lettre adressée à M. de Voltaire, il vante les avantages de la pantomime, et témoigne sa joie de ce que nos pièces nouvelles préparent les succès de ce genre qu'il veut établir à l'exclusion de tous autres sur nos théâtres ; cette lettre, ainsi qu'il l'annonce lui-même, est

une parodie de celle dont M. de la Harpe a enrichi l'impression de sa tragédie du comte de Warwick. MM. Lemière, Dubelloi, Sedaine, y sont en butte aux traits de notre Zoïle, qui tantôt emploie l'ironie, et tantôt le sarcasme.

Ensuite vient une pièce où tout est action, et où on ne prononce pas une parole, attendu que c'est le programme d'une pantomime. Elle a pour titre : *Les Ressources*, *ou le Théâtre du Monde*.

Notre critique, dans le *prospectus* d'un volume *in-4°*, qui traitera de l'art *de se louer soi-même*, cite M. Linguet comme celui qui possède *le mieux cet art de se louer finement et d'une manière qui fasse taire l'envie et apprivoise l'amour-propre de ceux qui nous entendent*. Il se propose de prouver *que la plupart des Auteurs, faute d'avoir bien su les principes de cet art, ont tellement exalté leur mérite littéraire qu'ils se sont couverts de ridicules*. Pour ne pas rendre son ouvrage prétendu trop volumineux, l'auteur de ce pamphlet annonce qu'il s'attachera par préférence à trois écrivains, MM. Palissot, la Harpe, Linguet. *La Théorie du Libelle*, ouvrage de ce dernier, dont je vous ai entretenu, monsieur, fournit un nombre d'exemples que notre plaisant cite, *pour apprendre aux jeunes littérateurs à se louer avec discrétion* *.

L'histoire de la société des Jésuites a toujours été accompagnée de circonstances singulières. Deux ans avant son expulsion de France, on avait fait, et je con-

* Cet ouvrage singulier est de M. P.-J.-B. Nougaret.

naissais ces vers qui ne sont peut-être pas parvenus jusqu'à vous :

Au livre des destins, chapitre des bons rois,
On lit en lettres d'or ces paroles écrites :
Deux beautés sauveront l'empire des Français;
Agnel Sorel a chassé les Anglais,
Et Pompadour chassera les Jésuites.

Le 18 de ce mois, M. le maréchal de Duras a été reçu à l'Académie française : nouveau sujet de plaisanteries et de brocards : on prétend qu'il est également déplacé à la cour d'Apollon et à celle de Mars.

Le roi a décidé que les cérémonies de Reims n'interrompraient le deuil * que pour le seul jour du sacre : la prédiction de *Matthieu Laensberg* se trouve ainsi justifiée. Il annonce pous le mois de Juin de cette année *une grande cérémonie qui sera obscurcie.*

Parmi les vers et les chansons dont on est inondé sur les coiffures en plumes, qui ont plus de vogue que jamais, on distinguera celle-ci :

Oui, sur la tête de nos dames
Laissons les panaches flotter :
Ils sont analogues aux femmes;
Elles font bien de les porter.
La femme se peint elle-même
Dans ce frivole ajustement;
La plume vole, elle est l'emblême
De ce sexe trop inconstant.

* Pour le roi Louis XV.

Des femmes on sait la coutume,
Vous font-elles quelque serment?
Fiez-vous-y comme la plume.
Autant en emporte le vent.
La femme aussi de hauts plumages
Se pare au pays des Incas,
Mais là les beautés sont sauvages
Et les nôtres ne le sont pas.
Tandis que d'un panache en France
Un époux orne sa moitié,
D'un autre avec reconnaissance
Par elle il est gratifié.

Je vais rapporter quelques anecdotes qui ont été peu connues dans le temps, relatives à M. de Maupeou et à ses opérations.

Les femmes ont, dans plusieurs familles de nos magistrats, soutenu la fermeté de leurs époux, de leurs fils, et ont souvent témoigné plus de courage qu'eux. Madame le Pelletier de Beaupré est une de celles qui se sont le plus signalées. M. le chancelier la plaisantait un jour à ce sujet dans un cercle, et lui représentait que les femmes se mêlaient d'affaires auxquelles elles ne s'entendaient pas plus que des oies. — *Et ne savez-vous pas, M. le Chancelier*, lui répondit madame de Beaupré, *que ce sont les oies qui ont sauvé le Capitole*? Ce fut la même qui se trouva chez M. de Maupeou à un souper où étaient plusieurs des conseillers du Grand-Conseil incorporés dans le nouveau parlement ; on les servait en poisson, et ces magistrats exaltant le repas, disaient qu'il y avait des *monstres : oui, Messieurs*, répliqua la présidente, *autour de la table.* Le propos de madame Nègre à son fils, conseiller au Grand-Conseil, peut se comparer à celui d'une Lacédémonienne. M. Nègre partait pour aller à Versailles, en vertu d'une lettre de

cachet : *mon fils*, lui dit cette mère courageuse, *laissez à la cour, s'il le faut, votre robe et votre charge, et rapportez votre honneur.*

Nos historiens prétendent que des vues politiques engagèrent madame du Barry à acheter le portrait de Charles Ier, roi d'Angleterre, peint par Vandyck, qui fut vendu 20,000 livres à la vente du cabinet de M. de la Guiche. « Cette dame, disent-ils, plaça ce tableau dans son « appartement à côté de celui du roi. Toutes les fois que « S. M., revenant à son caractère de bonté naturelle, « semblait fatiguée de sa colère et se tourner vers la « clémence, elle lui représentait l'exemple de l'infortuné « monarque ; elle lui faisait entendre que peut-être les « parlemens se seraient portés à un attentat de cette « espèce, si M. le chancelier ne lui avait fait entrevoir « leurs complots insensés et criminels, et ne les avait « arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur « et de scélératesse où ils auraient pu parvenir. « Quelqu'absurde, quelqu'atroce que fut l'imputation, elle « renflamma le prince pour le moment, et c'est du pied « de ce tableau que partaient les foudres destructeurs « qui allaient frapper la magistrature et la pulvériser dans « les extrémités les plus reculées du royaume*. »

Madame du Barry avait un autre objet dans l'acquisition de ce tableau : la famille de son mari prétendait descendre par alliance du malheureux roi d'Angleterre.

Il est arrivé lundi dernier à la comédie française une histoire assez singulière. La Rive, nouveau débutant, jouait Orosmane ; on était à la fin de la pièce : lorsque Nérestan s'écrie qu'Orosmane a tué sa sœur, il s'éleva du fond d'une loge des cris perçans ; c'était madame la vicomtesse de la Fosse-Landry, femme de qualité de province qui est sujette à des vapeurs considérables. Il faut croire que la situation tragique de Zaïre tuée par son amant, avait produit cet accès ; on fut obligé de la transporter à demi-morte dans sa voiture, et nos agréables n'épargnèrent point les quolibets. Vous observerez que ces vapeurs sont, dit-on, de la qualité de celles qu'on nomme *hystériques* : ce qui prêtait beaucoup à la plaisanterie, d'autant plus que la dame est très jeune et assez aimable.

Un financier amoureux d'une demoiselle avait promis un emploi considérable au frère de la belle, si elle voulait payer cette faveur de quelque complaisance : la demoiselle fit si bien que l'amant alléché par une trompeuse espérance donna l'emploi avant d'avoir été réellement heureux ; alors elle n'a plus voulu remplir sa promesse ; beaucoup de bruit ; le fermier-général veut renvoyer le jeune homme, la demoiselle le menace de faire paraître un mémoire où le fait sera exposé avec naïveté, et le public, avide de ces scènes qui nourrissent sa curiosité, désirerait bien que le mémoire parût.

On s'est aperçu à Paris du nombre de gens qui ont été entraînés hors de la capitale par le désir de voir la cérémonie du sacre. Les filles entretenues ont même

déserté pour aller à Reims. Cette curiosité à donné lieu à plusieurs histoires amusantes. Ceux qui ont le plus souffert de cette transmigration sont les pères et mères et les maris. Ces jours derniers un de ceux-ci, galant homme de ma connaissance, rentre chez lui et ne trouve point sa femme, et demande avec vivacité où elle est. On lui remet une lettre de la part de madame. On y lit ces mots : « Ne « soyez point inquiet de moi, monsieur, je vous avais « demandé une permission que vous avez eu le mauvais « procédé de me refuser. J'ai donc pris mon parti et je pars « pour Reims. Cela a été plus fort que moi et je n'ai pu me « résoudre à me priver du spectacle le plus fait pour me « flatter. Dieu merci, on ne sacre pas nos rois tous les « jours ; je désire fort vivre cent ans et ne point voir une « autre cérémonie de ce genre. Vous seriez un très « mauvais Français et un sujet indigne du prince que Dieu « nous a donné, si vous preniez de l'humeur. Adieu, je ne « tarderai pas à vous revoir. » L'époux est un digne sujet du roi, mais ce qui l'a un peu affligé, c'est que ce voyage lui coûtera plus de mille écus que sa femme a empruntés, et qu'elle est partie avec un homme que le mari soupçonne ne lui pas être indifférent. Il lui a fait cette réponse laconique : « Passe pour le sacre, madame, mais vous « pouviez y aller sans la société de M***. Je suis bon « Français autant que vous et je n'imagine cependant pas « que l'intention du roi soit qu'on se rende à Reims à « l'insu de son mari, et dans une compagnie qui ne saurait « lui plaire. »

Tout le monde court depuis quelque temps chez Nicolet pour y voir des sauteurs espagnols, ils sont en effet très bons et plus forts pour le saut périlleux que ceux qui ont paru jusqu'ici : ils ont aussi une contredanse très extraordinaire : ils sont huit, ayant chacun à la main un bâton d'un bois très dur, de deux pieds de long, et sur le poignet gauche une espèce de petit bouclier d'un bois dur et sonore. A toutes les figures de la contredanse qui est fort vive, il part une grêle de coups de bâtons, donnés à tour de bras en avant, en arrière et de côté ; chaque bâton rencontrant un petit bouclier sur son chemin, il en résulte un bruit cadencé fort extraordinaire : mais pour cette danse il faut assurément que chaque acteur ait une grande confiance dans ses voisins ; ils finissent par former, avec beaucoup de légèreté, divers tableaux d'attitudes symétriques, dans lesquels ils sont montés les uns sur les autres d'une manière fort singulière ; que l'on imagine quatre hommes debout, ayant chacun un pied sur l'épaule droite d'un des premiers, et un pied sur l'épaule gauche d'un autre ; deux placés de même sur les trois, et un enfant tout en haut sur les deux derniers. Voilà à peu près un de leurs tableaux ; on dit *à peu près*, car ils sont exécutés si vite, qu'il n'est pas possible de répondre que cet aperçu soit exact.

Un de ces sauteurs danse sur des œufs sans les casser : il en range douze sur un tapis étendu par terre, il les place en tout sens, bien juste, à deux de ses semelles. On plie sur le devant du théâtre deux mouchoirs, comme pour jouer au colin-maillard, et l'on a soin de les montrer, pour que tout le monde puisse s'assurer qu'ils ne sont pas troués. On lui bande bien les yeux avec le premier, ensuite on lui enveloppe la tête d'un crêpe noir : puis,

avec le second mouchoir qu'on lui met autour du cou, on assujettit le crêpe, pour qu'il ne flotte pas. On place l'homme à un des coins d'où, jouant des castagnettes, il se met à parcourir cet espèce d'échiquier, d'abord à pas mesurés, mais en tout sens, en large, en diagonale. Peu à peu l'air s'anime, les pas sont précipités, bizarres, souvent les jambes croisées, les genoux près de terre; les entrechats s'en mêlent : jamais un œuf n'est touché; il finit par les toucher tous exprès l'un après l'autre, ce qui les dérange entièrement, et dans cet état de désordre, il les parcourt une vingtaine de fois en cadence, sans en toucher aucun, et si vite, qu'il serait bien difficile d'en faire autant les yeux ouverts : il faut sans doute un prodigieux exercice pour exécuter tous ces mouvemens, et il faut les voir pour les croire.

La demoiselle Quincy, l'une de nos filles du bon ton, avait donné un rendez-vous à trois différens personnages; les trois galans se sont rencontrés. Au moment qu'ils se débattaient et qu'ils se plaignaient de la générosité de la demoiselle qui voulait faire tant d'heureux, a paru un quatrième amant qui tenait la demoiselle par la main et qui a dit assez plaisamment aux trois autres : *Messieurs, je suis le véritable Amphytrion. Dans une couple d'heures, je pourrai vous ramener mademoiselle; en attendant, je vous conseille de réfléchir sur la bizarrerie de la circonstance et sur la fidélité des femmes.* Vous observerez que les trois infortunés étaient un abbé, un homme de robe et un financier, et que celui qui parlait si haut était un mousquetaire qui ne demandait pas mieux que d'insulter à la confusion de ces messieurs.

Le bal de l'ambassadeur de Sardaigne a produit plusieurs aventures divertissantes, entr'autres celle-ci. Un financier qui a une jolie femme n'en reste point à la possession des douceurs de l'hyménée, il entretient aussi une maîtresse. L'épouse délaissée est venue au bal avec une société : on lui a montré l'objet de l'infidélité de son mari; elle a couru prendre chez un marchand un domino de même couleur que celui de la fille, elle est rentrée dans le bal, a saisi l'occasion où son mari s'était séparé de sa maîtresse, et s'est empressée d'aller le trouver. Le financier dans l'erreur croyant toujours que c'était sa maîtresse, a continué sa conversation, qui roulait sur sa femme, dont il disait beaucoup de mal; celle-ci l'a écouté patiemment, et à la fin de l'entretien l'a invité de venir dans un jardin qui est au bout de la salle; là elle s'est démasquée, a accablé de reproches son mari, qui est devenu immobile d'étonnement; celui-ci a fini par demander pardon et par promettre qu'il ne reverrait plus la fille qu'il entretenait.

Les maris ne sont pas toujours les malheureuses victimes de l'amour, c'est ce que prouve une petite histoire arrivée depuis peu de temps à la femme d'un perruquier. C'était dans les derniers momens du ministère de M. de la Vrillère. Cette femme avait su obtenir, par le crédit de son amant, qui occupait une place considérable dans l'église, une lettre de cachet contre son mari. On devait venir le prendre dans son lit. L'officier chargé de cette honnête commission, par un hasard singulier, connaissait l'époux; il en eut pitié, le fit prévenir du coup qu'on lui préparait. Le mari feint un voyage de deux jours; l'officier de police

paraît à l'heure indiquée au milieu de la nuit, fait grand bruit à la porte, on lui ouvre, il demande monsieur un tel; la dame répond qu'il n'y est point. — Oh ! il doit y être, reprend l'officier de justice. Obstination de la part de l'épouse à dire que son mari n'est point à la maison, obstination de la part de l'officier à vouloir absolument qu'il y soit; il fait plus, il va à la chambre à coucher, malgré madame, ouvre les rideaux du lit. — Allons, monsieur, levez-vous, c'est de la part du roi. On ne répondait point. On apporte de la lumière, on trouve un homme fort déconcerté, qui à la vérité n'était pas le mari de la dame, mais l'objet de ses affections, et pour l'amour duquel on voulait se défaire du mari. On le saisit; il a beau dire qu'il n'est pas monsieur un tel, qu'on se méprend. — Il n'est pas possible, monsieur, l'imposture est trop grossière, madame est d'une vertu qui nous répond que ce ne peut être que son mari qui partage sa couche. Malgré les représentations et les cris des deux amans, on conduisit en prison le prétendu perruquier, qu'on avait de force revêtu de l'habit de poudre de l'homme dont il tenait la place. Vous jugez qui dut rire : ce fut le véritable Amphytrion, le pauvre mari, qui par ce moyen fut vengé et de sa femme et de son rival. Le détenu confessa son aventure et obtint ensuite sa liberté.

On est forcé de tolérer, dans une grande ville comme Paris, des maisons de débauche que les bonnes mœurs proscrivent. Mais lorsque celles qui les tiennent portent l'abus jusqu'à séduire de jeunes personnes pour les soustraire à leurs familles, et de jeunes femmes à leurs

maris, alors la justice sévit avec rigueur contre celles qui en sont convaincues ; c'est ce qui vient d'arriver. Une de ces appareilleuses célèbres, madame Gourdan, connue sous le nom de *la comtesse,* vient d'être décrétée de prise de corps ; elle s'est soustraite par la fuite au décret prononcé contre elle. On a été saisir et mettre le sceau sur ses meubles ; mais comme elle a été avertie, elle a emporté sa vaisselle et ses effets les plus précieux, et n'a laissé que les gros meubles qu'elle n'a pas eu le temps de faire enlever. Malgré cela, on a prisé ce qui reste à 70,000 livres. On peut juger par là de sa fortune.

Il vient de se passer une scène scandaleuse et qui prouve bien la corruption de nos mœurs. Un mari, homme riche, avait une maîtresse qu'il comblait de présens et pour laquelle il se ruinait, selon la coutume. La véritable épouse avait de très belles boucles d'oreilles, l'époux infidèle s'en empare sans en parler à personne et va les porter à la courtisane. La dame croit qu'on lui a volé ses diamans, elle fait des recherches vaines ; on soupçonne un domestique, il est mis en prison. La dame va un jour au spectacle, le premier objet qui la frappe dans une loge voisine de la sienne, c'est une fille richement parée, et qui, entr'autres diamans, avait les boucles d'oreilles qu'on accusait un innocent d'avoir dérobées. La dame ne peut s'empêcher de demander à cette fille de qui elle tenait ces boucles ? l'autre lui répond effrontément : *De qui ? Et ne savez-vous pas que depuis trois ans votre mari m'ennuie de son amour ? C'est un bien faible dédommagement de la peine*

qu'il me coûte à le tromper, car je le déteste. L'honnête femme ne fit pas d'autres questions; la justice lui a fait rendre les boucles; le domestique a eu des dommages considérables, et le mari déshonoré va essuyer un procès en séparation de la part de sa femme.

Nos filles ont plus de diamans que jamais : quand on se présente pour marchander leurs bontés, elles vous demandent d'abord combien on leur donnera de diamans; c'est précisément *Rhodope* qui éleva, dit-on, une des pyramides d'Egypte, en se faisant apporter une pierre par chacun des amans qui aspiraient à ses faveurs. Il est vrai que les pierres sont ici d'une autre nature. Une de ces demoiselles était, en quelque sorte, accablée par le poids des pierreries que lui avait prodiguées la dupe qui l'avait achetée ; il croyait avoir fixé son inconstance ; il découvre qu'un rival heureux lui a escroqué une nuit, il s'exhale en plaintes; entr'autres reproches, il dit à sa maîtresse : « Après tous les diamans que je vous ai donnés, « vous me trahissez, et.... — Monsieur, répond la fille « sans se déconcerter, c'était pour avoir un diamant de « plus. »

Un fermier-général aimait sa femme, et s'en croyait adoré ; il était d'une gaîté cruelle et sans exemple, quand il pouvait médire des autres femmes; il insultait aux victimes de leurs galanteries, et après toutes ses déclamations contre les deux sexes, il finissait par vanter son sort : « Pour moi, disait-il, j'avoue que j'ai dans mon lot

« le bonheur de tous les autres ; j'aime assez ma femme, « et la tête lui tourne d'amour pour moi. » Notre financier dormait paisiblement sur cette heureuse idée. Il reçoit un billet qui contenait ces mots : « Vous êtes un imperti- « nent avec votre bonheur que vous nous jetez au nez ; « mon ami, vous êtes cocu tout comme un autre, et si « demain matin vous voulez vous en convaincre par vos « propres yeux, montez sur les neuf heures à votre « grenier, et vous trouverez madame dans une situation « non équivoque. » Le financier déchire le billet, le met en morceaux, et reste bien convaincu que l'avertissement n'est qu'une insulte qu'on prétend lui faire. Cependant il prend la résolution de tenter l'aventure. Le lendemain, à l'heure indiquée, il monte au grenier, et avant que de voir, il entend ces paroles très claires : « Eh ! Guillaume, « laisse là tes chevaux, et panse-moi, car j'en ai plus « besoin qu'eux ; mon benêt de mari... » L'époux furieux ne laisse pas achever, il se précipite vers l'endroit d'où partait ce galant entretien : sa femme l'aperçoit, elle se retire majestueusement : il veut lui donner des coups ; elle, comme un nouveau Thémistocle : — « Frappe, mais « écoute ! j'en avais une furieuse envie, ton cocher m'a « paru un homme sans conséquence ; je ne t'en aimais pas « moins ; crois-moi, n'allons pas nous brouiller pour des « bagatelles de tempérament ; mon ami, le cœur fait tout. » Le financier était demeuré immobile, stupide d'étonnement ; il ne s'attendait pas à cette audace de sa femme. A la bonne heure qu'il ne reçut pas en plaisantant cet aveu, mais il a eu la sottise d'aller divulguer son histoire, et vous jugez comme il est blâmé. Il n'a point agi comme ce mari de bon sens qui, revenant de l'Amé-

rique, trouva sa femme lui présentant six jolis petits enfans; il demande tranquillement, qu'est-ce que cette troupe d'Amours ? « Ce sont nos enfans, reprend sérieusement « l'honnête dame. — Je ne me croyais pas une si aimable « famille. » Un moment après : « Ah çà ! ma bonne, nous « n'en ferons plus d'autres, nous en avons assez, n'est-ce « pas ? — Comme vous voudrez, mon ami. » Voilà ce qu'on peut appeler le héros des maris Français.

On s'est amusé beaucoup aux dépens du sieur de Beaumarchais; on a inséré, dans une gazette étrangère, qu'il était chargé de la part du gouvernement d'une affaire secrète pour l'Angleterre, ce qui a donné lieu à ces vers :

Beaumarchais est chargé d'une affaire secrète;
Chacun disait: quoi! le Gouvernement
Enverra dans les cours un semblable interprète?
Plaisant ambassadeur! respectable vraiment!
Un quidam survient brusquement :
Qu'a d'étonnant cette aventure?
Quelquefois pour son truchement
Jupiter choisissait Mercure.

Une jeune danseuse s'est avisée de devenir amoureuse folle d'un violon de l'opéra. Madame sa mère s'en plaignait amèrement en présence de mademoiselle Arnould, qui d'un ton magistral a prononcé ces paroles mémorables : « Mademoiselle, vous n'avez point l'esprit de votre état; « à la bonne heure que vous cédiez à des goûts, on vous « les passe pourvu que cela ne fasse point de bruit; mais « une demoiselle d'Opéra ne doit avoir ouvertement un

« cœur que pour la fortune. — C'est bien parler, « s'est écriée la mère ; voilà ce qui s'appelle avoir du « jugement ; oh, mademoiselle ! que ma fille n'a-t-elle « votre esprit ! il n'est pas surprenant que vous soyez « si riche. »

Paris sera toujours l'asile de la galanterie et des aventures amoureuses. Un jeune homme avait vu une personne charmante à la messe ; elle était sous la tutelle d'une tante, vieille, dévote, inapprivoisable enfin, qui comptait bien que toutes les ruses de l'enfer échoueraient contre la chasteté de sa nièce. Elles ne voyaient aucune société ; toujours à l'église ou occupées chez elles de méditations profondes : je n'oublierai pas de vous dire que la vieille était entachée de jansénisme. Le jeune homme amoureux fou de la demoiselle et sachant qu'elle était inaccessible, imagine un expédient. Il se métamorphose en prêtre, prend une très longue soutane, un maintien de caffard et s'en va chez l'antique janséniste ; il s'annonce comme un suppôt de la secte, qui a eu des malheurs et qui, même en ce moment, a besoin qu'on vienne à son secours. Il enflamme la charité de la vieille dame qui lui donne sa table, qui l'habille plus décemment, en un mot, il trouve moyen de s'établir et de demeurer chez elle. On observera que le saint homme affectait à tout propos de faire des espèces de sermons très ennuyeux, très assommans, à la jeune personne ; il saisit une occasion, il se dévoile pour l'amant le plus tendre, et alors l'orateur profane fait ce que n'aurait pu faire le prédicateur maussade. Il donne à la demoiselle une

dose d'amour suffisante pour l'entraîner dans une démarche dont les suites ne furent point équivoques. La tante admirait continuellement l'esprit et la bonne conduite de l'homme de Dieu ; cependant elle avait des yeux ; elle trouve que sa chère nièce prend un embonpoint qui n'était pas naturel : sa curiosité augmente, enfin elle ne doute plus que la jeune demoiselle ne soit grosse : aveu arraché par les menaces les plus vives. Quelle surprise, quelle désolation pour notre dévote quand elle apprend que l'auteur de cette graisse étrangère est son cher abbé janséniste ! Elle n'en revient pas ; il faut pourtant trouver un remède à ce mal qui va éclater. Après beaucoup de reproches, de plaintes, de larmes, on finit par accepter la condition d'un mariage fait en bonne et due forme, et l'abbé devient le mari d'une de nos plus jolies personnes.

Une de nos filles d'opéra, arrivée à ce terme où il faut nécessairement faire quelques réflexions, se confessait avec beaucoup de componction : elle avait ruiné un évêque, ce qui la tourmentait fort. *Manger le bien de l'Eglise !* s'écria-t-elle ; *oh ! Dieu ne me le pardonnera jamais.* Quand elle vint à un financier qu'elle avait dévoré : *Oh ! pour celui-là, je ne saurais m'en confesser* : *c'est la meilleure action que j'aie pu faire.*

Une de nos célèbres danseuses à l'Opéra, mademoiselle Guimard, qui est d'une maigreur étonnante, figurait un pas de trois avec Vestris et Dauberval. La vieille Arnould (car elle commence à avoir un brevet de vieillesse)

n'a pu se refuser à son caractère médisant. *Ce sont*, a-t-elle dit, *deux chiens qui se disputent un os.* C'est la même qui, piquée un jour contre mademoiselle Duplant, lui cria, en voyant passer un chien sur le théâtre : *Tiens, voilà le coureur de ton amant.* La Duplant était pour lors entretenue par un boucher fort riche nommé *Colin.*

Cette mademoiselle Guimard, que mademoiselle Arnould plaisante sur sa maigreur, tandis qu'elle-même est fort maigre, a, depuis long-temps, prouvé et prouve encore, qu'à l'Opéra et au milieu de tous les vices, on peut voir germer quelques vertus. Un militaire distingué, ruiné par une partie de jeu, après avoir frappé inutilement à une infinité de portes, court à mademoiselle Guimard, lui présente le tableau de sa malheureuse situation. Aussitôt l'actrice va à son secrétaire, tire cent louis qu'elle donne à l'officier. Il les reçoit avec des transports de reconnaissance et veut écrire son billet. Mademoiselle Guimard lui dit d'un ton obligeant : « Monsieur votre parole me suffit. « Croyez qu'en tout je ne manque pas à l'honneur, et « j'imagine qu'un officier aura au moins autant de probité « qu'une demoiselle d'opéra. »

M. Boncourt, un de nos traitans, vient d'éprouver une aventure assez plaisante pour tout autre que pour lui, qui est connu par son goût décidé pour l'argent, seule qualité par laquelle il puisse prétendre à la célébrité. Ce financier a une jolie femme assez connue de son côté, mais par des goûts différens, que son mari ignore, ou qu'il feint d'ignorer en enrageant tout bas. Elle aime infiniment le plaisir, et conséquemment la dépense qui, suivant

le préjugé reçu, le procure. Ne sachant comment avoir de l'argent, que l'époux avare lui refusait, elle a mis une intrigante dans la confidence. Cette femme s'est présentée chez le Crésus comme une dame de qualité, qui avait besoin d'une somme pour suivre un procès d'où dépendait sa fortune ; la dame a supposé des titres pour faire cet emprunt, qui lui a été accordé par le financier à des conditions fort dures. Le temps des paiemens arrivé, le rideau de l'aventure s'est tiré : l'homme aux écus a trouvé pour débitrice, à la place de la femme aux terres et aux procès, sa chère femme, qui s'est mise à rire de la créance. M. Boncourt avait pris des diamans en nantissement ; son adroite moitié se les était procurés chez un joaillier auquel elle avait donné les siens, sous prétexte de faire quelques réparations. « Monsieur, a dit madame Boncourt à son « mari, qui lui témoignait sa mauvaise humeur, ne vaut-il « pas mieux que je vous aie fait une petite espièglerie que « d'avoir eu un autre créancier que vous ? Vous sentez « quelle monnaie on eût peut-être exigée : je n'eusse pas « donné de diamans en gage ; rendez donc ceux que vous « avez reçus. » L'époux, dans son désespoir, a répondu : « Eh, morbleu, madame, faites-moi cocu et ne me volez « pas ! » La petite-maîtresse, je crois, pourra bien profiter de l'avis, et n'en sera pas moins alerte à s'approprier les écus de monsieur son mari.

Le comte d'Ecars, un de nos courtisans, a eu une aventure assez singulière à un de nos bals. Il était amoureux d'une fort jolie femme qui lui avait donné rendez-vous à cette assemblée ; il ne manque pas de s'y

trouver, il la poursuit avec vivacité; enfin, il obtient qu'elle sera sensible à son amour, et que la récompense suivra de près son aveu. La dame avait un masque qu'elle n'a jamais voulu quitter, pas même dans ces momens où l'on peut agir avec liberté. Le couple amoureux, après de tendres ébats, se sépare en se faisant mille protestations d'une tendresse mutuelle. Le comte était enchanté de sa bonne fortune. Un amant heureux rarement est discret; il raconte sa conquête à un de ses amis, qui en fait part à un autre ami; enfin il est prouvé, au grand étonnement du comte, que la dame, l'objet de ses pensées, n'était point du tout celle qui avait été dans ses bras : c'était une vieille fille toute bourgeonnée, la sœur d'un libraire, qui avait vu le comte, s'était aperçue qu'il poursuivait au bal une dame, et avait eu l'adresse de prendre le même déguisement, tandis que, par des moyens dont on ne m'a pas rendu compte, elle avait su écarter sa rivale. Le comte en est furieux, il reçoit des compliments de tout le monde; et la vieille fille dit effrontément : *Il croit avoir été ma dupe ; c'est moi qui ai été la sienne. M. le comte est bien meilleur à voir qu'à avoir, et en vérité ce n'était pas la peine que je fisse une pareille sottise.*

M. de la Faye, trésorier des gratifications de la guerre, vient d'élever sur le chemin de Paris qui conduit à Sceaux, une pyramide de 30 pieds de hauteur sur 10 de base, coulée d'une seule pierre, d'après la méthode des anciens, et suivant les indications données par Vitruve et Pline. Le même particulier, suivant sa méthode, rend au marbre et à toutes sortes de pierres mises en poudre, leur

forme première, et fait, dans un instant, ce que la nature est des siècles à produire. Il transforme pareillement toutes sortes de sables en pierre, et donne à cette pierre la dureté du caillou. L'Académie des Sciences a trouvé que ce secret est un des plus beaux et des plus utiles qui ait encore paru, et qui avait été entièrement perdu.

Une de ces dupes, qui paient cher les faveurs de nos beautés complaisantes, vient d'éprouver un tour assez plaisant, de la part du bien-aimé de sa fidèle maîtresse. Le chevalier de **** était à souper avec la demoiselle, qu'on appelle *Théophile ;* ils parlaient de leurs doux plaisirs et s'occupaient de l'espoir de les goûter bientôt; la demoiselle au milieu de son ivresse amoureuse laissa échapper quelques témoignages de tristesse : — Qu'avez-vous, bel ange ? — Mon ami, je t'avouerai que j'ai un besoin, mais un besoin extrême de douze louis. — Ma divine, je suis au désespoir, mais je n'ai pas le sou, pas la moindre obole : quel plaisir j'aurais eu à te donner cette bagatelle ! — Donner ! ah, mon ami, je connais ta situation, c'était un simple prêt que je te demandais et pour peu de jours, je ne vends point mes faveurs à mon bon ami. Là-dessus une effusion de sentimens les plus délicats : on allait se mettre à table et bientôt se jeter dans les bras de l'amour, pour se dédommager des rigueurs de cette maudite fortune ; on entend heurter à la porte : le chevalier ne sait quel parti prendre. Ah ! c'est monsieur, dit la demoiselle effrayée. Ce monsieur était un riche financier qui fournissait amplement à la dépense, tandis que le chevalier était aimé pour lui. Celui-ci enfin se ré-

fugie dans un cabinet. Notre financier avec ses deux jambes cagneuses accourt pour embrasser sa charmante : — Enfin, ma reine, me voilà débarrassé de ce malheureux tapis vert ou j'étais cloué ; morbleu, nos affaires ne vont point du tout.... Les fermes sont à tous les diables, elles ne rendent que trente pour cent, et il n'y a pas de l'eau à boire. — Ah ! monsieur, je vous prie, laissez-moi avec vos fermes, vous augmentez ma migraine. Eh, bon dieu ! ce sont des étonnemens, des coups de tête ; aie, aie, aie ! — Mais, mon amour, voilà un vilain mal de tête, bien hors de saison, maugrebleu de la migraine !... Je venais... — Oh, monsieur, allez-vous-en, allez-vous-en. — Comment, je ne souperai pas avec toi, et voilà un couvert tout prêt ? — Il est vrai que je me préparais à manger un morceau quand ce malheureux mal de tête m'a surprise ; au nom de Dieu, laissez-moi, laissez-moi, ce sont des souffrances inouies ; je me flatte que le repos me raccommodera. — Le repos ? mais, pour mon argent.... — Pour votre argent ?... A propos, n'auriez-vous pas douze louis à me donner, je suis d'une humeur de chien, c'est pour une marchande de modes qui ne me laisse pas respirer. — Que veux-tu dire avec ta marchande de modes ? Entre nous, ma bonne amie, sais-tu combien tu me coûtes ? Oh, moi, je sais compter. — Fi donc, monsieur, est-ce que l'on compte ses plaisirs ? Il me faut ces douze louis et tout-à-l'heure, sinon je vous saute aux yeux.. — Pattes de velours, mon chat, pattes de velours, je te dis que je n'ai pas un écu, demain... — Ce serait dans la minute qu'il me les faudrait : voilà ce que c'est que de prendre goût pour ces messieurs des fermes, ils sont d'une ladrerie ! — Tu ne veux donc pas me donner un

baiser ? — Vous baiser, moi ! j'aimerais mieux... monsieur plaisante... Pendant que le financier embrasse la demoiselle, il met adroitement douze louis sur la cheminée et prend enfin le parti d'abandonner sa Lucrèce à la migraine qui l'afflige. Elle accompagne jusqu'à la porte son Crésus, sans s'être aperçue de son bienfait. Le chevalier sort du cabinet, voit les douze louis, les met dans sa poche. La demoiselle revient en se plaignant de l'inflexible avarice de ces gens à argent. Ma chère, lui dit le chevalier, je cède au désir de vous obliger, je ne vous dissimulerai pas que j'ai hésité, mais l'amour l'emporte ; tenez, voici ces douze louis, c'est, ma foi, toute ma fortune. La maîtresse est enchantée et promet bien de rendre cette somme ; ils soupent gaîment et la nuit est encore plus agréable. Le lendemain, le financier revole auprès de sa fidèle, il meurt d'envie de savoir quel sentiment aura produit sa galanterie ; il s'attend à des remerciemens, à des caresses ; on le reçoit maussadement, on l'accable d'épithètes mal sonnantes, on lui déclare même qu'il faut prendre son parti. Mais, s'écrie le financier, ma petite, vous êtes une ingrate : comment, je vous ai donné hier ces douze louis que vous m'avez demandés avec tant d'humeur. — Vous m'avez donné hier douze louis ! vous ? — Eh oui, moi-même, je les ai posés sur votre cheminée... Contestations, reproches, refus de croire monsieur ; enfin il a fait tous les sermens, il a juré par Plutus. On vient à être persuadée : il faut donc, dit la demoiselle, que j'aie été volée. La douceur renaît dans le commerce. Mais à peine l'infante a-t-elle aperçu le chevalier qu'elle lui dit en riant : Oh, je le crois bien, monsieur le fripon, que je ne vous rendrai pas ces douze louis : allez, on pardonne tout

à l'amour, nous mangerons ensemble cette libéralité de monsieur. Le chevalier avoua tout, en rit lui-même, et les deux amans n'en furent que plus empressés à duper le financier à la première occasion.

Une brochure qui fait bien plus de sensation que des plaisanteries sur une matière connue et rebattue depuis la création du monde, c'est celle-ci : *Mémoires de l'abbé Terrai, contrôleur-général, contenant sa vie, son administration, ses intrigues et sa chute, avec une relation de l'émeute arrivée à Paris en 1775 ;* avec cette épigraphe : *Illi robur et œs triplex circa pectus erat...* Ce pamphlet, assez médiocre quant au style, offre une infinité de traits curieux et méchans.

« L'abbé Terrai est fils d'un tabellion ou notaire de Bomis en Forez, petit village situé près de Lyon. Il appartient à une famille obscure et doit sa fortune à un oncle médecin qui lui acheta une charge de conseiller au parlement. Il s'y acquit quelque réputation et parvint par son dévouement aux volontés de la cour, à fonder les espérances que son ambition lui suggérait. Il s'était flatté de remplacer M. de l'Averdy. Le duc de Choiseul ayant fait nommer M. Maynon d'Invau au contrôle-général, l'abbé Terrai tourna le dos au parti de la cour et chercha à se raccommoder avec sa compagnie. La finesse de sa conduite n'échappa pas au chancelier Maupeou qui, croyant voir en lui l'homme qu'il lui fallait pour seconder ses projets, saisit la première occasion de culbuter M. Maynon et obtint sur-le-champ, du roi, la nomination de l'abbé. Ce nouveau ministre avait, par sa conduite passée, fait assez

connaître son caractère, pour que les gens sensés prévissent les maux qu'il ferait à la France. On disait plaisamment qu'il fallait que les finances fussent bien mal, puisqu'on leur donnait un prêtre pour les administrer ; qu'il fallait une foi bien vive pour croire à la résurrection du crédit qui était enterré (en Terrai).

« L'abbé ministre ne tarda pas à faire des siennes. Les suspensions et réductions allèrent leur train. M. le président Hocquar se trouvant à dîner avec lui chez M. le premier président, sur ce que le contrôleur, pour justifier ses opérations forcées, prétendait qu'on ne pouvait tirer de crise la France, qu'en la saignant, lui répondit vivement : *Cela se peut ; mais malheur à celui qui se résout d'en être le bourreau.* Au reste, on riait, on plaisantait à la manière française. Le jour de l'ouverture de la nouvelle salle d'opéra, on étouffait dans le parterre, quelqu'un s'écria : *Ah ! où est notre cher abbé Terrai ? que n'est-il ici pour nous réduire de moitié !* C'était le temps où Billard venait de faire banqueroute. On trouva une nuit à la porte du contrôleur-général cette inscription : *Ici l'on joue au noble jeu de billard.*

« On prit dans la suite, et l'on renferma à la Bastille l'auteur de ce placard : l'abbé ordonna qu'il y resterait jusqu'à ce que la partie fût finie. Voilà comme il se vengeait des sarcasmes et des bons mots dont on l'accablait. On en était rarement puni, mais il raillait de son côté. Un des principaux coriphées de l'opéra pour le chant, pensionnaire du roi, étant venu solliciter auprès de l'abbé son paiement, il lui répondit : *qu'il fallait attendre, qu'il était juste de payer ceux qui pleuraient avant ceux qui chantaient.* L'abbé ministre appelait *ses mercuriales*, les arrêts du conseil dont il avait une fabrique si féconde qu'on en publiait tous les mercredis. »

L'abbé Terrai, pour faire tourner entièrement contre le ministre de la guerre, le moyen même par lequel celui-ci avait voulu le perdre, et pour s'en venger en le mortifiant, ne manqua pas d'insérer dans l'arrêt du conseil, que le motif de la suspension était la nécessité de pourvoir au paiement de la solde des troupes. Sitôt que M. de Choiseul eut appris la résolution prise par le roi à cet égard, il envoya le banquier La Borde à l'abbé Terrai, pour lui offrir de faire face à tout. Le banquier fut mal reçu et disgracié entièrement. Le public chercha encore cette fois quelque consolation dans les plaisanteries et les jeux de mots ; on dit que l'abbé Terrai était sans foi, qu'il nous ôtait l'espérance et nous réduisait à la charité. Il y a dans Paris une rue qu'on appelle *Vide-Gousset* : un beau matin, on en trouva le nom effacé et l'on avait écrit *Rue Terrai.* »

« C'est à peu près dans ces circonstances que le comte de Clermont vint à mourir. L'extinction de 300 mille livres de rente viagère que ce prince avait sur le roi devait enrichir d'autant la couronne. L'abbé-ministre trouva le moyen de s'enrichir lui-même en cette occasion, en faisant sa cour à la maîtresse et à un favori du monarque. Cette somme n'entrait pour rien dans les arrangemens qu'on avait pris, on pouvait donc en disposer sans risques : elle fut partagée entre la comtesse du Barry, l'abbé et le comte de la Marche qui demandèrent réciproquement les uns pour les autres. »

La famille du Barry voyant le frère d'une ancienne maîtresse du roi *, en possession de la place d'inten-

* Le marquis de Marigni, frère de Mme de Pompadour.

dant-général des bâtimens, se complaisait dans l'idée que cette présidence des arts était due à ceux qui avaient fait leurs preuves dans le plus précieux de tous, celui d'amuser le monarque. Le contrôleur leur offrit un moyen de supplanter le marquis de Marigni. « Le roi, leur dit-il, « est trop faible pour ôter de sang-froid et sans mécontentement cette place au Poisson ; cela dépend de moi, « puisque je puis, s'il me plaît, y répandre l'argent, sans « lequel elle est en mauvais ordre, et la faire languir « encore plus, en le refusant. Je vais tenir de plus en « plus rigueur au marquis sur cet article, profitez de cela « pour me faire nommer son successeur. Au bout de « quelque temps, mes grandes occupations me serviront « de prétexte pour demander que cette place passe à « quelqu'un d'entre vous. » Les choses se passèrent ainsi, mais l'abbé garda la place dont il déclara qu'il ne se dessaisirait que contre celle des sceaux dont il voulait dépouiller M. de Maupeou. On fit à ce sujet et sur ses prétentions au cardinalat, l'épigramme suivante :

Certain abbé visant aux sceaux
Ainsi qu'aux dignités du plus haut ministère,
S'adresse, dit-on, au Saint-Père,
Pour être colloqué parmi les cardinaux.
« Quoi! Saint-Père, dit-il, serait-ce une arrogance
« De tendre au même rang où Dubois fut porté ?
« Non moins que lui, j'ai la naissance,
« L'esprit, les mœurs, et la subtilité ;
« En outre mieux que lui, ne suis-je pas noté!
« Connais-toi mieux, lui répond le Saint-Père,
« Saintement animé d'une juste colère,
« *Satanas, vade retro !*
« Va conter ailleurs tes sornettes ;
« Jamais tu n'auras de chapeau,
« Il ne te faut que des cornettes. »

On avait donné au contrôleur le sobriquet de *grand houssoir,* nom qui convenait assez à sa figure et à sa besogne. Il houssa terriblement les fermes, au renouvellement du bail. Les nouvelles croupes et les intérêts qui furent donnés à la famille du Barry et aux créatures du ministre des finances, firent beaucoup crier les traitans.

L'abbé Terrai, après avoir manqué d'être assommé par le peuple en divers endroits, pensa mourir de faim dans une de ses terres. Ses vassaux lui coupèrent les vivres un beau jour, en pillant la provision que son maître-d'hôtel lui apportait, et l'abbé alla se cacher je ne sais où.

Voici un mot très-heureux que dit le comte d'Aranda lorsqu'on lui apprit le renvoi de ces ministres * ; comme cet évènement eut lieu le jour même de la St-Barthélemy, jour qu'on ne peut se rappeler sans frémir, on disait devant cet ambassadeur : *Voici une belle St-Barthélemy de ministres.* — *Oui,* répondit-il, *car ce n'est pas le massacre des innocens.*

Je viens d'apprendre quelques anecdotes de l'histoire de Russie, qui ne sont point connues.

L'impératrice Elisabeth avait une garde-robe dont on n'a jamais vu la pareille. Elle la laissa garnie de huit mille sept cents habits complets, de déshabillés innombrables, et d'une multitude infinie d'étoffes de tous genres, en pièces ou coupées. Cette princesse était tourmentée d'une crainte extraordinaire pour la mort, et elle payait, dans les dernières années de sa vie, chaque saignée 7,500 roubles,

* L'abbé Terray et le chancelier Maupeou.

dont chacun de ses trois médecins ordinaires recevait 2,000, et son chirurgien 1,500. Etant à l'extrémité, elle promettait à chacun des médecins 25,000 roubles, s'ils pouvaient lui sauver la vie. Pourtant elle n'observait aucun régime dans sa manière de vivre ; elle mangeait souvent les mets du dîner au souper, et ceux qu'on avait servis pour souper, elles les prenait le lendemain pour déjeuner. Certaines dames russes s'insinuaient dans ses bonnes grâces et les conservaient également par quelques mets extraordinaires qu'elles lui envoyaient.

L'impératrice Catherine Ire est morte empoisonnée, selon l'opinion commune en Russie ; il faut néanmoins avouer qu'elle hâta aussi beaucoup sa mort par une manière de vivre très déréglée. Elle aimait fort les commotions violentes ; elle se promenait, au printemps et à l'automne, quand il faisait beau temps, toutes les nuits, et avalait en passant des potions considérables de vin de Hongrie.

Un bon artisan de Rouen vient de présenter sa plainte à la police, de ce qu'au lieu d'un enfant garçon qu'il a confié à une nourrice à trente lieues de Paris, il y a trois ans, elle lui rapporte une fille. Sur l'extrait de baptême et sur les registres tant de l'église que de la sage-femme, l'enfant est désigné du genre masculin, et la nourrice prétend qu'elle n'en a jamais reçu d'autre que la petite femelle qu'elle rapporte. On est curieux de voir comment la justice éclaircira cette affaire.

Il existe quelque part deux nouveaux pamphlets, fort méchans, dit-on, conséquemment fort recherchés et fort rares; l'un est *Extrait de l'Almanach Royal* avec commentaire, et l'autre *Liste de tout le parti Choiseul*, avec commentaire.

Nos Laïs respirent un peu dans l'absence de mademoiselle Duthé, qui les écrasait par la comparaison de ses charmes. M. F*** l'a emmenée avec lui à Londres, ayant fait marché à 36 mille livres pour le voyage; vous voyez que la demoiselle ne vend pas mal ses coquilles; aussi le monsieur, pour ne pas être dupe de son argent, prend-il le parti de ne pas la quitter d'un instant. On raconte que cet Anglais dit fort plaisamment : « Mademoi-« selle Duthé l'être fort jolie, mais les amans qu'elle a eus, « l'avoir été tous cocus pendant qu'ils étaient dehors; « moi ne le vouloir pas être, moi rester toujours *avec*. » On lui observe que cela n'est pourtant pas tout à fait aussi sûr que *dedans*.

Le prince de Conti a été inhumé avec la pompe accoutumée. M. le comte de la Marche s'est montré vraiment affligé de sa perte. Le père et le fils étaient raccommodés ensemble. Ce dernier tenait fidèle compagnie à son père. Un des derniers jours, le prince dit à son fils : « J'ai deux enfans, d'une femme que j'ai tendrement aimée, je leur laisse à chacun 12,000 livres de rente... (le comte ne répondait rien) : — Trouveriez-vous que c'est trop? — Oh non, mon père, au contraire, ce n'est

point assez. — Ah, mon fils, je me repens de ne vous avoir bien connu qu'à ce moment ! » Les deux enfans du défunt sont deux filles, dont la mère est une madame d'Ailly, qui n'a pas quitté le prince jusqu'à sa mort. Elle était dans un cabinet près de sa chambre, et dès qu'il était seul, elle entrait. Cette femme, d'un vrai mérite, a peu coûté au prince ; il en était fort jaloux et la tenait si renfermée que peu de personnes la connaissaient. Le prince a conservé jusqu'au dernier moment sa grande présence d'esprit et sa fermeté de caractère poussée quelquefois jusqu'à la dureté. Le curé du Temple faisant de fréquentes visites au malade, celui-ci dit un jour à son valet de chambre : *Congédiez-moi donc ce grand homme noir qui m'ennuie.* Le prince a résisté jusqu'à la fin, en remettant toujours au lendemain, aux instances de l'archevêque de Paris, son ami, pour qu'il remplît ses devoirs de religion. Il est mort dans son jardin, sur le bord d'un bassin où il se faisait transporter, assis tous les jours, pour pêcher à la ligne. Il voulait se lever à l'instant marqué pour sa mort ; son valet de chambre le soulève, un coup de coude l'éloigne... il se rapproche ; le prince tombe dans son fauteuil et expire en disant : *Ma vue se trouble... je me meurs.*

Il est échappé un assez bon mot à l'ambassadeur de Naples, dans une petite société. On parlait de l'instabilité de nos ministres et de leurs opérations, et l'on en gémissait ; il dit : *Pour moi, je ne m'en étonne pas, ce sont les dents de lait du roi.*

Les bureaux du département de Paris et leurs fidèles satellites de la troupe du général *Le Noir*, ont été fort occupés, depuis quelques jours, d'une affaire majeure. Un écrivailleur a été arrêté dernièrement, renfermé à la Bastille, caressé, menacé et interrogé de manière à lui faire avouer un de ses complices. Par suite de cela, M. le maréchal de Duras a été fort étonné de voir un soir entrer dans son hôtel une troupe de familiers de la police, qui se sont fait ouvrir sa bibliothèque, ont emporté deux cartons et quelques livres, et se sont retirés sans rien dire. Ils paraissaient assez mécontens d'avoir manqué une partie de leur proie; c'était un secrétaire du duc qui, dans la bibliothèque même de ce seigneur, composait un grand nombre de pamphlets.

Je voudrais bien vous régaler d'une vie de M. de Clugny qu'on a vue imprimée ici, mais le gouvernement ayant eu l'adresse d'en soustraire les exemplaires, s'il s'en est échappé quelques-uns, je n'ai pu encore attraper l'un d'eux; un ami qui le premier jour a pu parcourir ce pamphlet, m'a dit qu'il était rempli de calomnies atroces contre ce ministre et sa famille. Son père, rapporte-t-on, conseiller au parlement de Dijon, avait quitté son état et sa patrie pour mauvaises affaires, et avait été s'établir à la Martinique, où un mariage avec une créole a donné l'être à notre contrôleur-général.

M. l'archevêque de Paris prétend avoir le privilége exclusif de publier des Heures, et a trouvé très mauvais que madame la comtesse de Turpin ait voulu

l'enfreindre. Il est vrai que les Heures dont cette dame bel-esprit a entrepris l'édition, ne sont point à l'usage des fidèles, ou que du moins les prières qu'elles contiennent seront le plus souvent récitées par des dévots qui ne se piquent pas de fidélité. Enfin, le livre sacré que les efforts de M. l'archevêque, réunis à ceux de madame Louise, n'ont pu éloigner de la presse, est destiné au culte de l'amour. C'est un ramas de pièces galantes, étincelles échappées des cendres de l'abbé de Voisenon, que madame de Turpin, qui en est dépositaire, remue sans cesse, et des vers d'un M. Guillard, jeune poète qui annonce du talent *. Ce mélange, auquel on a donné la forme de nos livres d'église, a pour titre : *Heures de Cythère* ou *la Journée de l'Amour*. Les femmes ont tous les honneurs de ce livre; il leur est dédié, et, dans l'épître qui leur en offre l'hommage, voici comment le but de l'ouvrage est esquissé :

Sexe charmant, qui parez la nature,
Soyez aussi l'ornement de mes vers ;
Des tours brillans, des sophismes déserts,
J'abjurerai l'élégante imposture :
Le tendre amour animera mes airs,
Le sentiment en fera la parure.
Aux cœurs épris, aux amants délicats
J'enseignerai les secrets de Cythère,
Je leur dirai le vrai moyen de plaire,
Jusques à vous je guiderai leurs pas ;
Sans rien ôter à la pudeur austère,
J'esquisserai les amoureux débats,
En les cachant sous l'ombre du mystère,
Je ne ferai qu'indiquer vos appas.

* Il a donné à l'Opéra, des poëmes estimés, entr'autres *Œdipe à Colone*.

A propos de l'abbé de Voisenon qui, s'il revenait au monde, serait fort content de cet ouvrage, voici une chansonnette de sa façon, qui n'est pas connue; elle se chante sur l'air : *Hélène m'interdit par ses rigueurs.*

Constance,
Dès qu'on cherche à la louer,
S'offense,
Et croit qu'on veut la flatter;
Si l'on craint d'aimer,
Il faut fuir sa présence :
C'est pour nous charmer
Que les talens lui donnent leur puissance.
Constance,
De l'aimer fut vainement
Défense :
Tout ami devient amant.
Les yeux sont pris par la figure,
Les cœurs le sont par son esprit.
Elle ne doit qu'à la nature
Secrets que jamais l'art n'apprit.
Dès qu'on la voit paraître,
Aussitôt on est blessé;
Vient-on à la connaître,
On se trouve fixé.

Un anonyme s'est avisé d'envoyer à l'Académie d'architecture, pendant que ces messieurs étaient assemblés, un papier cacheté, intitulé : *Mémoire très important, avec prière d'en faire lecture publique.* M. Sedaine, à qui il fut remis, avait entonné l'octave pour commencer cette lecture, mais il baissa bien vite le ton, en reconnaissant que le prétendu mémoire était une satire très-amère contre tous les membres de l'Académie, même contre M. le comte d'Angivilliers, et en vers, qui pis est.

La police a fait une expédition majeure qui oppose de nouveaux obstacles au désir que j'ai de vous tenir ma parole, pour nos livres ou libelles nouveaux. On a renfermé dans le *Capharnaum* de la *Bastille* deux charretées d'ouvrages défendus et on a donné le même gîte à quatre colporteurs, l'un desquels était le vôtre, puisqu'il me fournissait. Voilà un événement bien malheureux ; mais j'espère vous en consoler bientôt. L'*Almanach Royal commenté* n'existe point ; c'est une vérité bien constatée, mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que des plumes exercées à ce genre y travaillent, et que nous verrons sous peu cette méchanceté éclore, comme celles qui ont été saisies se reproduire.

J'ai à vous raconter une histoire de la Foire. Nous y avons une marchande célèbre par des talens de plus d'une espèce. Elle travaille, fait travailler beaucoup et ne laisse pas que d'avoir de la vogue. Pour éviter toute équivoque dans le nom, je vous dirai que c'est madame Grosset qui, à ce qu'on assure, est hermaphrodite au moral comme au physique. Un bon bourgeois de ma connaissance entra dans sa boutique un des jours derniers, pour y acheter un bonnet destiné à consoler sa petite femme de ce qu'il l'avait laissée pour garder la maison. Un bon bourgeois de Paris se connaît à tout ; on ne l'attrape pas facilement, il y prend garde de près. Mon homme assomme madame Grosset, qui n'est pas trop patiente, en lui demandant à voir tous ses bonnets les uns après les autres : *Enfin, monsieur, vous êtes si difficile, cherchez vous-même ce qui vous convient, voyez dans mes*

armoires. En considérant la boutique, le bourgeois jette les yeux sans y penser sur l'arrière-boutique, dont la porte s'entr'ouvre. A la lueur du flambeau d'une voiture qui passait, il voit un mouvement singulier, une agitation péristaltique qui frappe ses regards dans un coin de ce cabinet; il aperçoit enfin que ce sont quatre pieds et quatre jambes. En homme qui sait vivre, en homme bien élevé, il ne fait semblant de rien et va conclure son marché avec madame Grosset. La discussion pour le prix fut un peu longue; enfin mon homme était encore là quand une femme sort de l'arrière-boutique. Qui fut penaud? ce fut le bourgeois en reconnaissant sa petite femme. Il fut sans doute fort en colère, mais comme on sait qu'il ne faut pas faire d'esclandre dans un lieu public, il se contint, passa par un côté de la Foire et sa femme de l'autre. J'ignore ce qui se passa ce soir-là, mais j'ai revu le chaste couple qui paraissait en bonne intelligence, et je ne doute pas que la vertueuse épouse n'ait persuadé à son mari qu'il n'avait pas vu ce qu'il avait cru voir.

On fait beaucoup de bruit d'une dernière aventure produite par la peine des coups de plat de sabre, et dont voici le détail. Un soldat du régiment du vicomte de Laval ayant encouru cette punition, déclara à son colonel, au moment où on voulait la lui infliger, qu'il avait l'honneur d'être gentilhomme, et qu'un gentilhomme n'était pas fait pour ce genre de punition; comme la loi nouvelle n'a pas prévu ce cas, M. de Laval n'a pas cru devoir prendre sur lui d'y déroger, et le soldat a reçu les coups. Il est d'ancienne loi dans notre service militaire, qu'un

gentilhomme ne peut jamais servir comme soldat qu'autant qu'il le veut et n'a par conséquent point de capitulation; en conséquence, dès que le gentilhomme puni eût reçu les coups, il déclara qu'il voulait quitter; et reçut sa liberté, de laquelle il ne profita que pour appeler en duel le vicomte de Laval, qui l'a accepté. Ils se sont battus et blessés tous deux, mais les officiers ont fait arrêter les deux champions, et M. de St-Germain veut, dit-on, faire condamner à mort le gentilhomme soldat, pour avoir si essentiellement manqué au respect dû à son colonel.

Voici une chanson du grand chansonnier de la cour, M. de Bussy, en l'honneur de la chasteté de mademoiselle Duparc, l'une de nos plus jolies courtisanes :

Sur un vélin aussi blanc que la neige,
Belle Duparc, vous laissez à huit clos
Passer un acte à ce fin monsieur Clos *
Bailleur de fonds, il a le privilége.

L'acte est-il bon, fait par un seul notaire ?
Ah! croyez-moi, prenez vos suretés;
Comparaissez, de peur de nullités,
Par devant Clos assisté d'un confrère.

Soyez au guet, s'il quitte une *minute*.
Au jeune clerc il faudra la donner
Pour l'*expédier* et *collationner*,
C'est là son fait : Clos garde la *minute*.

Ce monsieur Clos est, dit-on, un des aigles,
Mais quoiqu'il dresse assez bien l'*instrument*,
Confiez-moi votre pièce un moment,
Cela se peut sans déranger les règles.

* Notaire, très épicurien, grand amateur des belles; le conseil, l'ami, le consolateur des impures; d'ailleurs, riche comme il faut l'être pour soutenir l'éclat de qualités aussi respectables.

Je suis ami de la vérité nue,
Clos ne veut pas que l'on se mette en frais;
Il vous soutient que pour vos intérêts
Il n'est pas temps encore qu'on *insinue*.

De l'acte enfin quand on a connaissance,
Jusqu'à présent on n'a pu *contrôler*;
Par représaille est-il bien de voler
Des *droits* acquis à la haute finance?

Le vrai mérite de cette chanson est de présenter, employés avec assez d'art, les mots techniques de la jurisprudence qui ont pu prêter à l'équivoque.

On a dit de M. l'abbé Terrai qu'il avait *bien fait le mal*, de M. Turgot, qu'il avait *mal fait le bien*, et on dit des nouveaux administrateurs de nos finances, qu'ils *feront bien le bien*. Leur nomination est en effet fort agréable à cette nombreuse partie du public qui, sans acception de personnes, n'a pas de plus grand intérêt que de voir le bien se bien opérer. Mais M. Necker n'en a pas moins contre lui le clergé, à cause de sa religion, la robe à cause de son état, et les financiers à cause de ses projets et de sa façon de penser à leur égard. Il se trouve cependant peu d'épigrammes parmi les pièces éphémères que cet événement a fait éclore, selon l'usage. On pourrait mettre au nombre des plaisanteries satiriques et même éphémères, une requête très-sérieuse que M. le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier, a présentée au roi, au nom du clergé de France. Elle n'aura sûrement fait aucun tort à M. Necker dans l'opinion du roi. Ce directeur des finances a donné lieu à ce couplet, sur l'air, *du haut en bas*.

*

Un réformé
De qui l'esprit n'est pas difforme,
Un réformé
Par la cour vient d'être nommé,
Pour régler la dépense énorme.
Qui peut mieux mettre la réforme
Qu'un réformé ?

M. le comte de Lauraguais, dont tout le monde a connu les relations avec M. Necker, lors des troubles qui ont agité notre Compagnie des Indes avant sa dissolution, a répondu ces mots à un ami qui lui avait annoncé le choix que le roi venait de faire.

« Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du « mariage de MM. Taboureau et Necker ; je connais ce « dernier pour mauvais coucheur, et je crois qu'ils ne « tarderont pas à faire lit à part. Au reste, je suis « également étonné qu'ils aient accepté tous deux, le « premier ne pouvant jamais avoir d'autorité sur l'autre, « qui ne pourra jamais de son côté se faire reconnaître « par les tribunaux. »

Comme on suppose à M. Necker de la propension pour l'établissement d'une espèce de papier-monnaie, on a fait ces vers, dont l'idée a quelque mérite dans le siècle des calembours.

La Transsubstantiation sur l'autel, adorable,
En finance au contraire est chose très blâmable :
Vous qui n'y croyez pas, n'exigez pas de nous,
En un sens perverti, pour que nous y croyions tous,
Permettez que notre œil soit un témoin valable
Et ne prétendez pas, qu'en ce fâcheux moment,
Nous prenions du papier pour de l'argent comptant *.

* Il a bien fallu le prendre quelques années après.

Le carrosse du prince de Lambesc, grand écuyer, et celui du baron de B..., ministre de la cour du D... se sont accrochés au sortir de la comédie. Les cochers se sont dit des invectives dans lesquelles leurs maîtres ont été en quelque sorte compromis. Le prince se laissant aller à une vivacité peut-être pardonnable à son âge, sauta à terre, et, soit volontairement, soit par hasard, donna dans la glace du carrosse de l'ambassadeur un coup qui l'a fracassée. Le baron de B..., descendit alors avec tout le sang-froid qu'on lui connaît, et mit l'épée à la main, le prince en fit autant; l'ambassadeur reçût un coup d'épée, remonta tranquillement dans sa voiture et partit. Il faut espérer que cette aventure n'aura point de suites.

On me raconte une histoire fort plaisante. La célèbre madame Sabathin, devenue ensuite marquise de Langeac, s'est depuis quelque temps jetée dans la dévotion, comme le font, lorsque l'âge amène les réflexions, la plupart des femmes qui ont quelques reproches à se faire. Madame de L...... en est certainement moins exempte que d'autres, et comme ses remords peuvent lui présenter des images propres à l'épouvanter, j'ai à me persuader que le souvenir des malheureux qu'elle a faits, est la vraie cause de l'aberration que l'on remarque quelquefois dans son esprit. C'est une de ces absences qui a donné lieu à l'aventure en question. Le chevalier de L. entre chez sa mère sans se faire annoncer ; il la rencontre chargée de plusieurs petits paquets : elle l'aborde sans le reconnaître : — Je vais, lui dit-elle, chez une de mes amies, mettre à couvert mes bijoux et mes belles dentelles, car mes coquins de fils

me volent et me pillent tout..... Le chevalier n'a garde de la tirer de son erreur. — Madame, répondit-il, votre prudence est très-bien placée, mais vous pourrez vous éviter la peine que vous vouliez prendre; j'ose espérer que vous me connaissez assez pour me croire digne de votre confiance, remettez-moi vos bijoux, vos dentelles, et soyez certaine que ces effets seront bien en sûreté entre mes mains..... La marquise ne balance pas à accepter l'offre et confie ce qu'elle a de plus précieux à l'un de ceux auxquels elle voulait le soustraire.

Pour mettre le comble à toutes les folies qui nous caractérisent, il semble que nos grands seigneurs veulent ramener la mode des duels ou de ce qu'on appelle affaires d'honneur. M. le prince de Nassau s'est battu, M. le prince de Salm doit se battre........ La parodie de ces grandes aventures est celle d'un marchand de la rue St-Denis avec un maître d'armes, mais elle a eu une fin plus tragique. Le marchand dans son temps avait été un fier-à-bras et prétendait se connaître en escrime; il veut aller un jour assister à une leçon d'armes qu'on donnait à son fils; le maître lui montrait une botte qu'il appelait *la botte voltée.* — Monsieur, dit le marchand, je vous prie de ne point apprendre à mon fils cette botte dangereuse, elle lui coûterait la vie dans la première affaire qu'il aurait le malheur d'avoir..... Le brétailleur de profession veut défendre sa botte, et la prétend bonne et sûre. Brisons-en là, répond le marchand, je vous accorde tout, mais ne la montrez pas à mon fils. Là-dessus l'on apporte à boire. Le soir le maître d'armes reconduit le marchand chez lui.

Dans une petite rue il l'arrête ; — Monsieur, j'en reviens à ma *botte voltée*, avouez qu'elle est bonne ou mettez-vous en garde : — Je ne parlerai point contre la vérité, et je ne me battrai pas : j'ai prouvé dans mon temps que je n'étais pas un lâche, mais il ne convient pas à un homme marié, établi, père de famille, de risquer une vie précieuse à ses enfants et à ses créanciers...... — Je te couperai le visage, poltron ! — Le marchand est obligé de dégaîner, et il prouve bientôt que la botte voltée est aussi dangereuse qu'il l'avait prétendu ; elle servit très-mal celui qui s'en était déclaré le chevalier, car il resta mort sur la place. La déposition d'ouvriers qui, d'une boutique voisine, avaient vu et entendu ce qui s'était dit et passé, a empêché que le brave marchand ait été inquiété par la justice pour cette affaire.

La mode des plumes est encore dans toute sa vigueur, à la forme près qu'on a un peu changée cet hiver, en les raccourcissant. Un de nos poètes a fait ces vers, en envoyant à une de nos *élégantes* de province, un chapeau à la Henri IV.

Nathalie aspirait à voir son front paré
D'un de ces ornements de la mode élégante,
Qui dans ce jour nous représente
Le chapeau d'un héros de la France adoré ;
Aussitôt j'ai conçu l'envie
De remplir le souhait pressant
D'une Divinité ; car qui dit Nathalie,
Dit une Déesse accomplie.
Je songeais aux moyens de faire mon présent :
Ce roi qui tient notre âme encore émue
Henri quatre frappe ma vue,

*

Dans cet appareil imposant
Tout à-la-fois noble et galant :
J'ai deviné, dit-il, ton embarras extrême.
Tiens, qu'à l'instant mon chapeau même
Soit porté par l'amour à cet objet charmant,
Qui saura lui prêter un nouvel agrément :
Tous ses vœux doivent sans réserve
Etre également prévenus;
Comme guerrier je couronne Minerve,
Et comme amant je couronne Vénus.

Une femme de qualité laisse en ce moment un testament original et dans le goût de celui d'un Anglais, dont les gazettes ont beaucoup parlé il y a quelque temps. « Attendu, dit-elle, que mon chien a été le plus fidèle de « mes amis, je le fais mon exécuteur testamentaire, et je « lui confie la disposition de toute ma fortune. J'ai beau« coup à me plaindre des hommes ; ils ne valent rien ni « au moral ni au physique : mes amans étaient faibles et « trompeurs, mes amis faux et perfides. De toutes les « créatures qui m'entouraient, il n'y a que mon chien « auquel j'ai reconnu quelques bonnes qualités. Je veux « donc que l'on dispose de mon bien en sa faveur et « qu'on distribue des legs à ceux qui recevront ses « caresses. »

Autre aventure différente, parce qu'elle a été suivie du plus grand tragique. Une jeune demoiselle aimait un homme dont le rang, les qualités, l'âge, les agrémens lui convenaient : les parens se sont élevés contre le mariage que son cœur avait projetté et l'ont forcée de s'ensevelir dans un cloître. La demoiselle, à la veille de prendre un parti si contraire à ses désirs, a soupé avec son amant.

Tous les deux ont été trouvés morts dans leurs lits le lendemain matin. La jeune personne avait empoisonné cet homme qu'elle ne pouvait épouser, et avait partagé le poison. On a trouvé une lettre qui confirme ce qu'il est aisé de prévoir. La demoiselle consigne dans cet écrit, que ne pouvant se lier à tout ce qu'elle aimait, elle l'a entraîné avec elle dans le tombeau et que du moins ses parens n'empêcheront point que la mort ne les unisse : elle demandait qu'il fussent mis dans le même cercueil.

Il y a eu, ces jours derniers, à la comédie italienne une espèce de comédie indépendante de celle qu'on donnait. Carlin qui joue si bien les rôles d'Arlequin, s'est avisé dans un *imbroglio* où l'on parle moitié Français, moitié Italien, de plaisanter aux dépens de notre ministère. La satire portait sur les nouveaux règlemens de M. de St-Germain. « Je me ferai, disait-il à Scapin, couper un bras, « et je serai un officier d'importance ; ensuite l'autre bras, « et je monterai à un grade plus éminent ; un œil de « moins, nouveaux honneurs ; puis *je me ferai couper* « *la tête pour être général......* » Toute l'assemblée sentit le piquant de l'épigramme ; Carlin fut comblé d'applaudissements : la plaisanterie circula dans les soupers. Arrivée à Versailles, elle excita la mauvaise humeur, et il en résulta un ordre pour mettre Arlequin en prison, où il a été réellement renfermé quelques jours. Il a reçu une foule de visites, surtout beaucoup de militaires ont couru le consoler et l'amuser. Il est enfin sorti et a reparu sur la scène avec des applaudissements sans nombre.

Dans le nombre des procès singuliers, je vous citerai celui-ci. Un habitant de Villejuif disparaît il y a vingt ans. Sa femme s'accommodait mal du célibat, elle charge quelqu'un de faire des perquisitions, on lui envoie l'extrait mortuaire d'un homme qui portait le même nom que le mari perdu. La bonne paysanne se croit veuve et s'en console bientôt dans les bras d'un nouvel époux. L'ancien revient un beau jour et reprend sa chaste moitié : procès entre les deux rivaux, dont le principal objet était l'existence d'un enfant provenu des noces intercalaires. Il a été décidé que cet enfant hériterait et de sa mère et de celui qui l'avait fait. Il ne devait point être réputé bâtard, puisque ses père et mère avaient obtenu de la justice ecclésiastique et civile, la permission de le fabriquer et qu'ils étaient de bonne foi.



ÉPOQUE LOUIS XVI

DEUXIÈME PARTIE

ANECDOTES SECRÈTES



Mesplès inv. et sculp. Cadart. Imp. Ed. Rouveyre Edit



ANECDOTES SECRÈTES

La *Béquille*, telle est le titre d'une prétendue satire contre le gouvernement, qui a donné lieu à un quiproquo assez plaisant, et dont on parle depuis peu. M. le lieutenant de police, sur les bruits qui se sont répandus de l'existence de cet ouvrage, a donné ordre qu'on l'arrêtât. L'inspecteur a fait les plus exactes perquisitions, et a découvert l'abbé Quille, brave ecclésiastique qui n'a jamais fait de mal à personne. C'est précisément le jour du mariage de mademoiselle le Noir que le pauvre abbé a reçu à six

heures du soir, la visite d'un suppôt de la police, qui lui a signifié de le suivre. Comme il n'y avait point d'ordre par écrit, on n'a pu le conduire sur-le-champ en prison, et on l'a mené à l'hôtel de la police. M. le Noir était en famille ; on a renfermé mon abbé dans une salle au rez-de-chaussée, dans le dessein de le présenter au magistrat lorsqu'il sortirait de table. La chambre étant sûre, l'exempt se retire, et charge de cette présentation un homme de la maison, qui promet de l'avertir ensuite de ce qu'il aurait à faire. Minuit sonne, une heure, deux heures, et l'abbé Quille n'entend parler de rien. Il ne comprend rien à cette aventure, et résolu de la faire cesser à quelque prix que ce soit, il appelle, il crie ; personne ne l'entend. Le désespoir s'empare de lui, il brise des porcelaines et les jette avec violence contre la porte. Enfin un domestique paraît : Que faites-vous là, monsieur l'abbé ?.. Je l'ignore, on m'y a amené, il y a huit à dix heures, et ce traitement me paraît fort étrange... On éveille M. le Noir, qui depuis longtemps goûtait les douceurs du sommeil, sans qu'on eût seulement pensé au malheureux abbé mis en sequestre. Le *quiproquo* a été bientôt dévoilé : M. le lieutenant de police a fait, sur cette méprise, les excuses les plus honnêtes au digne ecclésiastique qui en avait pâti, et celui-ci s'est retiré en se trouvant encore heureux d'être rendu à la société. Il est avéré au reste que de cet ouvrage intitulé *Béquille*, il n'existe absolument que le titre, ainsi que cela s'est déjà vu souvent.

Un quidam ayant aperçu, la dernière fois que la reine vint au spectacle, en petite loge, une bourgeoise renforcée qui faisait grande parade d'une paire de

bracelets qu'elle avait, se présenta à la loge comme venant de la part de Sa Majesté, qui avait remarqué la beauté de ses bracelets, et désirait en voir un de plus près : la dame se hâta de le détacher de son bras, et de le remettre au prétendu officier de la reine, mais celui-ci disparut avec ce bijou. La dame était à déplorer le lendemain son sort, lorsqu'il se présenta chez elle un exempt de police, dépêché par M. le Noir, lequel venait l'avertir qu'on avait arrêté la veille au sortir du spectacle, un filou chargé de plusieurs bijoux, parmi lesquels il avait accusé que ce bracelet appartenait à cette dame : le magistrat la faisait prier par une lettre, de remettre le pareil au porteur pour le confronter. Vous vous figurez aisément la joie de notre bourgeoise, les éloges qu'elle prodigua à la police, et les recommandations qu'elle fit à l'exempt, de rapporter prestement les deux bracelets, pour faire la paix avec son mari, qui l'avait fortement tancée de sa sotte crédulité. Mais cet exempt n'a pas jugé à propos de reparaître, et ce n'était que le confrère du prétendu député de la reine.

Au défaut de nouvelles politiques, on fait ici des contes pour rire : en voici un qui vous amusera. Le lieutenant général de police s'était fait faire une perruque neuve pour le mariage de sa fille ; un garçon perruquier apporta cette perruque dans une boîte. Le travail fini, il demande la boîte à son valet-de-chambre ; mais quelle fut sa surprise lorsqu'en place d'une perruque sénatoriale, il trouva un enfant mort ! M. le Noir fit aussitôt chercher le maître perruquier, lequel voyant le fait, demanda beaucoup d'excuses, et conta que sa femme était accouchée la

surveille, que l'enfant était mort peu après, qu'on avait apparemment confondu les deux boîtes, et enterré celle où était la perruque. Ce *quiproquo* a beaucoup fait rire le magistrat et son monde, et l'on assure que la perruque a été exhumée, et l'enfant mort mis en terre à sa place.

Voici une aventure de pot-de-chambre. Vous, monsieur, qui voyagez toujours dans une vaste voiture à ressorts bien lians, vous ignorez combien cette sorte de chaise est étroite et incommode. Un militaire s'y trouve un jour allant à Versailles avec un officier de la bouche, d'une ampleur énorme, dont le voisinage l'incommodait fort. Il résolut de s'en débarrasser. Au bout de quelques minutes, voilà des convulsions affreuses qui prennent au militaire. — Mais, monsieur, qu'avez-vous donc ? — Ce n'est rien, Monsieur, répond le jeune lieutenant en se contenant, ce n'est rien. Un moment après les contorsions recommencent, et le contrôleur de la bouche renouvelle sa question. — Ce n'est rien, vous dis-je, ne craignez rien, le mal n'est pas encore à un degré...— Comment... qu'est-ce donc... expliquez-vous... quel mal ? — J'ai eu, Monsieur, il y a quelques jours, le malheur d'être mordu par un chien enragé ; on m'a conseillé d'aller à la mer et je vais à Versailles chercher de l'argent pour faire ce voyage... Il n'avait pas eu le temps d'achever que le prudent contrôleur était déjà en bas de la voiture. —Bon voyage, Monsieur; il fait beau, j'aime mieux marcher à pied... Le lieutenant continue sa route fort à son aise, en s'applaudissant de son stratagême. Son premier soin, en arrivant à Versailles, est d'en faire le récit. Longtemps après, le gros

contrôleur, suant, essoufflé, arrive pour faire son service, conte son aventure, et loin d'être plaint, il ne trouve que des rieurs qui se moquent de lui. Pas un d'eux cependant n'aurait peut-être été plus hardi ou plus fin que lui.

On écrit de Montpellier, qu'une demoiselle d'une ville voisine était devenue sensible pour un jeune homme qui, dès le premier instant qu'il la vit, fut épris de ses charmes. Leur amour fut constant pendant quelques années : mais le jeune homme s'était engagé depuis peu dans de nouveaux fers. La demoiselle, outrée de sa légèreté, se rendit le dimanche gras, masquée et en domino, au bal où elle savait qu'était le volage. Elle l'approche et l'invite, en déguisant sa voix, à sortir de la salle. Quand ils sont dehors : Suis-moi, lui dit-elle, si tu n'es un lâche. Elle le conduisit dans une rue peu fréquentée : là, elle lui présenta une épée en se démasquant, et le conjura avec vivacité de lui ôter une vie qui lui était odieuse depuis qu'elle avait perdu le cœur de son amant. Celui-ci, attendri jusqu'aux larmes, lui demanda pardon de son inconstance, et lui jura mille fois de n'aimer qu'elle toute sa vie.

Au sujet des réverbères qu'on vient d'établir sur toute la route qui conduit de Paris à Versailles, on a fait ces vers ironiques :

Sur le chemin qui conduit à la Cour,
On établit maint et maint réverbère :
  De plus en plus, de jour en jour,
Je vois avec plaisir que mon pays s'éclaire.

Vous pouvez augmenter votre porte-feuille clandestin de la pièce suivante, qui me paraît singulière par la

parodie plaisante que le poète a faite de quatre fameux vers, que Malherbe a traduits d'Horace. C'est un placet que les Gardes-du-Corps sont supposés avoir présenté à M. Lieutaud, premier médecin, pour l'engager à renouveler le privilége du *syrop végétal anti-vénérien* de M. de Velnos.

Nous n'en rougissons point, c'est le mal des héros,
Nous l'avions jusques dans les os;
Mais à présent nous voici comme
Le ciel forma le premier homme.
O temps heureux! ô siècle d'or,
Où l'homme en ses plaisirs ne craignait rien encor!
Douce sécurité, qu'êtes-vous devenue?
Un patriarche, en ses amours,
Prenait la première venue
Et baisait dans les carefours:
Diogène plantait un homme dans la rue.
Le vieux Caton disait à de jeunes Romains:
Courage, mes enfans, montez chez les catins,
Et ne séduisez point nos femmes.
Dans ce siècle de fer, on monte chez nos dames,
On séduit la vertu pour sauver la santé,
Et c'est encor bien peu de sûreté.
Jusqu'à présent le dieu Mercure
A consolé Vénus, Priape et la nature:
Mais ce Dieu mille fois a trompé ses dévots;
Il n'a qu'une chapelle au temple d'Epidaure:
Un bon prêtre, nommé Velnos,
Nous a fait voir qu'il est encore
Quelque bonne divinité
Au grand autel de la santé.
O vous dont le savoir conduit la bienfaisance!
Protégez notre bienfaiteur,
Qui nous rend au désir, qui nous rend au bonheur.
Un médecin du roi de France
Doit songer qu'au siècle passé
Un de nos rois y fut pincé.
La duchesse en son lit, où l'édredon la couvre,
Est sujette à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre,
N'en défend pas nos rois.

Il vient de mourir ici un ancien conseiller au parlement fort vieux et fort avare. Après avoir reçu tous les secours spirituels de l'Eglise, il voulut régler lui-même les frais de ses funérailles. Il demanda combien il lui en coûterait pour faire sonner les cloches à son enterrement; on lui répondit : *cent écus*. Il trouva cette somme exorbitante, comme on peut bien le penser. *Cent écus,* disait-il, *pour une pareille bagatelle ! je n'en reviens pas ; je ne conçois rien aux arrangemens de l'église : on m'a administré pour rien le plus auguste de tous les sacremens, et l'on exige cent écus pour faire sonner de misérables cloches ! c'est bien là le cas de dire, que si ces Messieurs donnent* gratis *leur farine, ils vendent leur son furieusement cher*. Ce magistrat avait porté la lésine à un point si éminent, qu'il aurait pu donner des leçons à tous les Harpagons du monde. Il avait renvoyé tous ses domestiques, et se servait lui-même. Cependant il avait encore la vanité de ne vouloir point passer pour ce qu'il était. De tous les habits de livrée qu'il avait vendus, il en avait conservé une seule manche qu'il passait dans son bras toutes les fois qu'il voulait jeter de l'eau par la fenêtre, afin que ses voisins ne s'aperçussent pas qu'il était sans domestique. Si Molière avait connu un pareil trait, il n'aurait sûrement pas manqué d'en faire usage dans son excellente comédie de l'*Avare*.

Une femme veut se défaire de son mari, qui occupe une place distinguée dans les Fermes. Elle avait une intrigue, et tout son désir était d'épouser son amant. Comment rompre le nœud qui la gêne ? Elle s'adresse tout simplement à un soldat, et lui promet cinquante louis, s'il

vient à bout de la débarrasser de ce mari incommode. Vous n'avez, lui dit-elle, qu'à me rapporter sa boucle de col, sa tabatière et sa canne, aussitôt je vous paie les cinquante louis promis. Le militaire acquiesce ou feint d'acquiescer à tout. Il avait vu cette femme déterminée à ce meurtre, et il avait craint que refusant de se prêter à sa proposition, elle n'eût recours à quelqu'autre qui aurait moins de répugnance pour commettre le crime. Ce galant homme va attendre l'époux, qui soupait chez un de ses amis. Il sort, le soldat se présente à sa rencontre. — *Monsieur, je suis chargé de vous assassiner, et c'est de la part de votre femme.* Le pauvre époux, au premier mot est à moitié mort. Cependant cet homme le rassure en lui disant qu'il est bien éloigné de se prêter à une action si abominable, qu'au contraire il n'aspire en cette occasion qu'à lui être utile, et à le tirer d'un semblable danger. Le mari, qui a repris ses sens, forme le projet de récompenser son bienfaiteur, et de convaincre sa femme du crime qu'elle médite. — Monsieur, lui dit-il, c'est moi qui vous donnerai les cinquante louis ; voilà de plus ma boucle de col, ma tabatière et ma canne, que vous allez porter à ma femme ; je marcherai sur vos pas, et je n'aurai plus à douter de son infâme machination... Cela s'est exécuté. A peine la femme voit-elle le militaire avec les indices convenus, elle vole à son secrétaire pour lui donner la somme promise ; elle se retourne, et au lieu du soldat, trouve son mari qui s'en saisit, appelle la justice, et fait enfermer la coupable dans une maison de force.

La sentence rigoureuse du Châtelet prononcée contre l'auteur *de la Philosophie de la Nature*, n'a point été confirmée au parlement. M. de Lille a seulement été admonesté de ne plus écrire à l'avenir contre le Gouvernement ni contre la religion. Le censeur ne pourra plus exercer les fonctions de la censure, et le libraire a été déchargé d'accusation. Le parlement a jugé à propos d'arrêter à cette occasion, que le roi sera supplié de ne plus accorder de pensions ni de dignités littéraires à tous ceux dont les écrits auront été jugés répréhensibles par les tribunaux.

Voici un petit quatrain dont le tour me paraît ingénieux. Il accompagnait une navette dont madame la duchesse de Villeroi vient de faire présent à madame la comtesse de Brionne :

> L'emblême frappe ici mes yeux.
> Si les grâces, l'amour et l'amitié parfaite
> Peuvent jamais former des nœuds;
> Vous devez tenir la navette.

Un de nos jolis hommes, qu'un grand mérite, c'est-à-dire l'art de plaire par mille riens charmans et toutes les frivolités à la mode, avait fait parvenir à une place éminente s'intéressait à un jeune homme auquel il avait promis un emploi. Un beau jour, le solliciteur réussit à faire lire un placet à son protecteur. Celui-ci le trouve si bien fait, qu'il lui demanda qui en était l'auteur. C'est moi, Monsieur, répondit très humblement le jeune homme,

et je l'ai mis en vers pour vous le présenter, dans le cas où vous préféreriez la poésie à la prose. A ces mots, le front du patron se dérida. Voyons, lui dit-il ; et après les avoir lus : Diable ! s'écria-t-il, il y a de l'imagination dans les vers, je voudrais les avoir faits. — Monsieur, dit le postulant, je les ai mis aussi en musique. Cela est si curieux, répondit l'homme en place, que je veux le voir. — Je ferai plus, Monsieur : faites-moi donner un violon et je le jouerai. La proposition fut acceptée ; le mémoire fut joué et l'on en fut enchanté. — Ce n'est pas tout, Monsieur, reprit encore le jeune homme, si vous voulez vous donner la peine de prendre le violon (car je sais que vous êtes grand musicien), je vous le danserai. Cela parut si plaisant au protecteur, qu'il joua aussi le mémoire, pendant que le suppliant le dansait. Après cette espèce de comédie, il lui sauta au cou : — Vous êtes un homme unique, lui dit-il, je vous fais mon secrétaire, et dès demain vous entrez en fonctions ; je vous donne de plus la place de chef dans tel de mes bureaux... L'homme qui savait faire des vers, ainsi que de la musique, danser et jouer du violon, et pas un mot de la besogne qu'on lui confiait, fit le chemin le plus rapide.

Un homme qui vient d'obtenir une place considérable, la doit à un évènement assez singulier où il a fait preuve de cette industrie et de cette hardiesse qui ont presque toujours été couronnées de succès. Sans fortune et sans considération, parce que l'une est la suite de l'autre, il sollicitait depuis long-temps un protecteur en sous-ordre qui lui avait fait de belles offres, pour qu'il le présentât à

M. le duc de *** duquel dépendait la place en question. Un jour, il rencontre le duc dans une promenade publique; il l'accoste d'un grand coup sur l'épaule, et d'un *Bonjour, mon ami*... Le duc se retourne, mon homme d'un air surpris s'étend en humbles excuses, et semble *anéanti :* feignant de revenir à lui, il supplie le duc qui voulait continuer sa marche, d'écouter sa justification; il l'avait pris pour M. D***, qu'il était très empressé de rencontrer parce qu'il lui avait promis de le présenter le jour même à M. le duc de ***. *Mais,* reprend le seigneur, *ce duc de* ***, *c'est moi*. Nouvelles protestations de regrets, de confusion, etc. — *Eh bien, que me voulez-vous? Pour quel objet désiriez-vous de m'être présenté? — Ah! M. le duc, je ne dois m'occuper en ce moment que d'obtenir la grâce de mon étourderie : je n'ai plus rien à demander à M. D*** que de vous supplier de la pardonner. — Parlez, à quoi puis-je vous être bon ?* Enfin, après quelques façons, mon homme ravi du succès de son stratagême, présente sa requête au duc et profite des dispositions où la singularité de l'aventure l'avait mis, pour l'intéresser en sa faveur. Le seigneur accueille sa demande, lui promet de s'en occuper et l'invite à dîner pour le lendemain. Mon homme ne manque pas de s'y trouver; la première personne qu'il rencontre chez le duc est M. D***, le même qui avait éludé de le présenter et dont il avait si adroitement employé la protection malgré lui-même; il lui raconte tout; M. D*** ne peut pas reculer et il est forcé d'aller à la rencontre du duc qui arrive un instant après, et de lui demander ses bontés pour le solliciteur. *Vous venez trop tard,* lui répond le seigneur, *Monsieur ne doit qu'à lui-même ce qu'il désirait d'obtenir* ; *il peut passer à mon secrétariat, on expédie le brevet.* Après le

dîner, mon homme en effet retire ses patentes; et je ne doute pas qu'une imagination aussi heureuse ne le mène fort loin.

Le *Journal de Paris* est par fois satirique : comme nos gens de lettres ne sont jamais en reste à cet égard, on a fait l'épigramme suivante. Il faut se rappeler que Cadet, l'apothicaire, est un des auteurs de cet ouvrage périodique, qui au reste devient de jour en jour plus répandu.

On lisait au sacré vallon
Un certain journal littéraire :
C'est de la drogue, dit Fréron.
Rien d'étonnant, répondit-on,
Il sort de chez l'apothicaire.
Quoi ! dit Linguet, sur son haut ton,
Un ministre de la canule
Voudrait devenir mon émule !
Bon, dit La Harpe, que veux-tu ?
Cet homme ayant toujours vécu
Pour le service du derrière.
Veut compléter son ministère
En nous donnant des torche...

Le procès de M. le marquis de Mirabeau, auteur de l'*Ami des hommes*, contre sa femme, a produit l'épigramme suivante qu'on croirait faite par Rousseau, et qui en a même la tournure :

Certain auteur d'un chétif opuscule
Du genre humain s'est déclaré l'ami ;
Mais par sa prose et lourde et ridicule,
Plus que Satan, il s'en montre ennemi.

Ce n'est le tout : monsieur s'avise encore
D'être jaloux; et mari sans pitié,
Craignant qu'amour, d'un bois ne le décore,
Dans un couvent séquestre sa moitié.
Or, sur cela maint plaisant le diffame
Et va disant, c'est prendre trop de soins;
Aime, pour Dieu, les hommes un peu moins,
Mais au rebours aime un peu plus ta femme.

Des plaisans ont affiché à la porte de la salle de l'Opéra ces trois adresses : *A M. Piccini, rue du Champ-fleuri. A M. Marmontel, rue des Mauvaises paroles. A M. Gluck, rue du Grand hurleur.* Il y a effectivement dans cette capitale trois rues ainsi nommées. On se porte toujours en foule à l'opéra de Piccini, dans lequel *Larrivée* fait un plaisir inexprimable. Quant à moi, je rends justice au mérite de M. Piccini, et je verrais cent fois son *Roland*, si j'en avais le courage, que je ne changerais pas d'avis sur l'estime qu'on doit à ses talens.

A propos de calembours, j'ai entendu l'autre jour dans le parterre de l'Opéra des gens qui faisaient un assez singulier emploi au figuré, d'expressions techniques de l'art de la cuisine. Passez-moi de vous rapporter ces propos, malgré leur trivialité. La foule était extrême, et chacun s'en plaignait. Un homme s'avise de dire : *Je suis tout rôti.* Un autre reprend, *Et moi je suis bouilli.* Un troisième qui était placé précisément au milieu des deux premiers, se met à dire avec un grand flegme : *Pour moi, je suis entre deux plats.*

M. de Voltaire arriva à Paris le jour même qu'on mit Le Kain en terre. Ce qui a donné lieu au quatrain suivant :

Le roi des histrions, le Dieu des beaux esprits
Terminent en un jour leur course vagabonde :
Voltaire vient vivre à Paris.
Et Le Kain part pour l'autre monde.

M. du Château, officier du régiment de Laval, a été tué dans nos colonies par M. de la Borde, son camarade, secondé de quelques complices. On ne raconte pas encore les particularités de ce meurtre. Quoi qu'il en soit, M. de la Borde a été jugé, condamné à mort et exécuté très promptement; mais son exécution a occasionné un désordre assez tragique. Le gouvernement, dans la crainte que les amis du criminel ne fissent une émeute, avait dispersé des piquets de troupes de côté et d'autre avec ordre de faire feu au premier mouvement. L'exécution avait attiré une foule de curieux. Il y en eut qui, pour mieux voir, s'avisèrent de grimper sur un vieux mur qui s'écroula bientôt avec fracas. Un piquet, placé derrière, crut qu'on l'assaillait avec des pierres, et fit feu, le piquet voisin en fit autant, un troisième aussi... Le patient entendant ce tapage, crut qu'on venait à son secours; il s'écria de dessus l'échafaud : *A moi, camarades et amis.* Sur-le-champ on lui brûla la cervelle à coups de fusil, et ensuite le bourreau le rompit, comme la sentence le portait. Cette bagarre a coûté la vie à vingt-huit personnes, et il y a eu beaucoup de blessés. Quelque chose d'assez singulier, c'est que l'épouse de M. de la Borde, s'étant

rendue ici pour solliciter de l'avancement pour son mari, avait obtenu le brevet de colonel dans l'intervalle où le ministère a eu connaissance du crime. Cette digne femme l'ignorait encore, lorsqu'elle vint en cour dernièrement pour y faire ses remerciemens; mais voyant que tous ceux qu'elle voulait approcher lui tournaient le dos, l'inquiétude la saisit, elle courut au bureau de la marine et apprit une nouvelle très capable de la faire mourir de douleur.

Je dois vous parler du sermon que M. l'abbé Maury a prononcé à Versailles, sur l'aumône, le jour de la Cène, en présence de la famille royale. Ce discours a fait à la cour la plus profonde impression. On ne parle d'autre chose dans toutes les sociétés. Le prédicateur a envisagé son sujet du côté politique, et, sous cet aspect, cette matière a paru absolument neuve. Il veut que les hôpitaux ne soient plus des prisons infectes où les pauvres entassés périssent autant de besoin que des maladies contagieuses inévitables dans ces sortes de refuges. Le roi a été si content du sermon, qu'il a dit à M. le prince de Rohan, grand aumônier, qu'il voulait qu'on suivît de point en point tous les renseignemens que l'orateur donnait en faveur des pauvres. M. le comte d'Artois a dit : *On me reproche de ne point écouter les sermons. Qu'on prêche comme cela, et l'on verra si je ne suis pas attentif! Je sais celui-là par cœur.* En un mot, ce discours a fait tant de bruit que je ne serais point étonné de voir quelque jour M. l'abbé Maury devenir évêque, et assurément, quoiqu'en disent nos prélats de qualité, qui appellent fort charitablement ces sortes d'évêques des *Officiers de fortune,* il serait cent

fois plus glorieux de devoir sa grandeur à ses talens qu'à sa naissance. Un des aumôniers du roi faisait compliment à M. l'abbé Maury sur les beautés de son discours et sur le succès qu'il avait eu; mais il ajouta qu'il aurait dû tonner contre ces philosophes également ennemis du trône et de la religion. *Vous oubliez, monsieur l'abbé,* reprit l'orateur, *que je prêchais sur la charité.*

Il vient d'arriver au curé de St-Roch une aventure très singulière. Il a été dupe d'une femme très intrigante, et a été, sans le savoir, complice d'une escroquerie profondément combinée. Un de ces matins, une femme vient le trouver, lui peint une de ses paroissiennes, riche marchande lingère, comme une débauchée; elle engage le pasteur à lui faire des représentations sur l'irrégularité de sa conduite, et enfin à entreprendre sa conversion. Le curé y consent, et elle se charge de la lui amener. L'intrigante se rend ensuite chez la lingère; elle se dit très liée avec le curé et avoir toute sa confiance. *Je suis chargée par lui, dit-elle, de voir des dentelles, que lui demande un évêque de ses amis, d'en faire le prix et de les lui apporter. Comme vous avez une bonne réputation, j'ai préféré de vous procurer cette bonne affaire à toute autre.* Elle choisit dans le magasin pour environ une dixaine de mille francs de dentelles; elle assure que tout conviendra et engage la marchande à l'accompagner chez le curé. Son argent devait être compté sur-le-champ. Elle se charge de porter le paquet. Elles partent ensemble. L'antichambre du curé était pleine de personnes qui attendaient le moment de lui parler. L'intrigante dit à la lingère qu'elle va voir si

monsieur le curé peut se détourner un moment et la prie d'attendre. A l'instant, d'un air familier elle fend la presse, s'introduit dans le cabinet et dit tout bas au pasteur. qu'elle avait déterminé la marchande dont elle lui avait parlé à venir le voir et qu'elle était dans l'antichambre. Elle sort peu après du cabinet en disant à la lingère que son affaire était faite, que monsieur le curé allait la payer, qu'elle pouvait attendre un moment jusqu'à ce qu'elle soit revenue de faire voir les dentelles à l'évêque qui les avait demandées. L'intrigante s'en va. Quelques momens après, le curé fait entrer la marchande et lui représente avec douceur tous les dangers de sa conduite ; il l'exhorte à en changer. La lingère étonnée ne conçoit rien à ces discours. Elle explique le fait au pasteur, et le prie de s'informer dans le quartier de la vérité de sa sagesse. Enfin le curé et la lingère se sont apperçus, mais trop tard, du piège qu'on leur avait tendu, et l'intrigante qu'on a fait chercher dans tous les coins de Paris est devenue invisible avec les dentelles *.

Mardi dernier, au parterre de l'Opéra, un particulier qui voulut regarder l'heure, ne trouva point sa montre dans son gousset : il ne douta point qu'on ne la lui eût volée sur-le-champ, et regardant fixement tout près de lui un homme d'assez mauvaise mine, il lui dit : *Monsieur, rendez-moi ma montre, ou je vous fais arrêter*. L'homme en question s'approche de lui, et lui dit tout bas : tenez, monsieur, la voilà ; ne me perdez pas. Le particulier de

* Un conte à peu près semblable se tronve dans les *Contes à rire*.

retour en sa maison est étonné de voir sa montre qu'il avait oubliée à sa cheminée, et de s'en trouver une autre dans sa poche.

J'ai toujours oublié de vous raconter un trait de sentiment, à la fois ingénieux et délicat. Il est bien digne de trouver place dans votre collection. Un ambassadeur étranger entretenait ici une fille charmante qui, aux grâces de la beauté, réunissait toutes les qualités personnelles. L'ambassadeur était fort riche et fort amoureux, et ce qui est contre l'usage, la nymphe n'abusait ni de son amour ni de son opulence. Aussi il ne trouvait d'heureux momens que ceux qu'il passait auprès d'elle. Un beau soir d'été, les planettes brillaient au ciel, et celle de Vénus éclipsait les autres par son éclat. Ah, mon Dieu! dit la nymphe, que cette étoile est brillante! il n'y a point de diamant qui approche de cela. — *Ah! ma chère amie,* dit l'ambassadeur, *je vous le demande en grâce, ne vantez pas tant cette étoile, je ne puis vous la donner.*

Je vous ai mandé, il y a quelque temps, qu'on avait volé au célèbre J. J. Rousseau, ses mémoires, et que, soupçonnant ses ennemis d'en avoir escamoté le manuscrit, je désespérais de les voir jamais imprimés. Vous avez partagé mes regrets : eh bien, consolez-vous. On vient de m'assurer que ces mémoires si intéressans par la manière dont ils sont écrits, et si curieux par les détails qu'ils contiennent, sont actuellement sous presse, et vont paraître incessamment. Vous vous doutez bien de l'impa-

tience avec laquelle ils sont attendus. Ceux qui en ont entendu la lecture, prétendent que c'est l'ouvrage le plus étonnant qui soit sorti de la plume du célèbre Génevois. On ajoute qu'ils renferment un grand nombre d'aveux très singuliers. Il s'y accuse avec une franchise et une sincérité bien respectables des fautes, même les plus graves, qu'il a pu commettre. On raconte qu'une très jolie femme lui demandait un jour ce que ces mémoires contenaient. — *J'y ai dit,* répondit le philosophe, *tout le mal que l'on ne sait pas de moi, et tout le bien que je sais des autres.* — *En ce cas-là,* reprit la dame, *le livre sera fort court.*

Sur la paroisse de St-Séverin, un particulier vivait à l'extérieur d'une manière très régulière et jouissait de la réputation d'aimer le bien et de pratiquer des œuvres de charité. Assidu aux exercices de la religion, il en paraissait suivre les maximes avec une ferveur tout-à-fait exemplaire. Il avait édifié par sa conduite tout le clergé et tout les habitans de la paroisse. On le citait comme un parfait modèle. On ne l'appelait que le saint homme. Mais il n'était rien moins que ce qu'il paraissait. Sous le voile de la dévotion, il cachait une âme atroce et dépravée. Il enlevait à droite et à gauche les jeunes filles de pauvres parens, leur faisant espérer qu'il les placerait avantageusement et leur procurerait un apprentissage utile et honnête. Bien loin de respecter des engagemens si louables, ce malheureux vendait les jeunes filles et les livrait à la plus affreuse prostitution. Une de ces infortunées entr'autres qui depuis trois jours combattait pour sa vertu

et s'opposait aux persécutions de cet indigne suborneur, douée d'une âme forte et élevée, conçut le généreux dessein de lui échapper à tel prix que ce fut. Elle trace avec son sang sur un papier l'histoire de ses malheurs et de son oppression, et l'adresse au vicaire de la paroisse. Elle jette par la fenêtre cet écrit qu'elle abandonne au hasard. Heureusement celui qui le trouva le lut, le porta au vicaire et lui indiqua l'endroit où il avait ramassé cet écrit. L'ecclésiastique va trouver le procureur-général, lui remet l'écrit et désigne l'homme en question sous les traits les plus capables de le faire connaître. « Il y a long-temps, « dit le procureur-général, que je cherche un homme du « caractère que vous me dépeignez. Je veux m'en assurer « et y mettre ordre. » Il écrit en conséquence, à ce séducteur la lettre la plus pressante où il lui disait : « qu'instruit du bien qu'il faisait sur sa paroisse, il désirait « le voir pour lui communiquer des choses très « importantes, relatives à ses pieux desseins, et le priait de « se rendre à telle heure chez lui. » Cet homme plein de confiance se rend à l'invitation du magistrat. Celui-ci le reçoit avec l'accueil le mieux concerté et l'amuse par le récit de prétendues bonnes œuvres, et par de nouvelles vues qu'il propose à ce sujet. Dans cet intervalle, un commissaire est envoyé chez l'homme en question, accompagné de quatre officiers de police. Ils trouvent en effet douze jeunes filles réduites à la plus extrême misère, et dont le plus grand nombre avait déjà sacrifié sa vertu. Le commissaire demande celle qui a écrit la lettre. Cette jeune personne, pleine de joie de ce que son projet avait réussi, raconte avec ingénuité toutes les vexations qu'elle avait essuiées. Elle ajouta que, renfermée depuis trois

jours seulement dans ce lieu infâme, elle était venue à bout de résister aux indignes suggestions de son abominable tyran. Le commissaire bien instruit, va rendre compte de sa commission au procureur-général, et laisse ses assistans dans la maison. Après avoir parlé en secret au magistrat, il en reçoit l'ordre de faire arrêter, à la sortie de son hôtel, l'abominable imposteur, ce qui fut exécuté. La paroisse prend soin des jeunes filles.

Un jeune abbé de qualité avait loué ces jours derniers une loge à l'opéra. Un maréchal de France voulut avoir cette loge, que l'abbé refusa. Le maréchal insista et s'y prit si bien que l'abbé fut contraint de céder à la force. Pour avoir raison de cette insulte, il attaqua le maréchal au tribunal de la connétablie et demanda la permission de plaider lui-même sa cause, ce qu'il obtint. Il commença son discours par se féliciter de l'honneur qu'il avait de paraître devant une assemblée aussi illustre; ensuite il exprima combien il était affligé d'avoir à se plaindre d'un des membres qui la composaient : mais il ajouta qu'il les croyait trop équitables pour ne pas lui faire avoir raison de la violence qu'il avait éprouvée. Et désignant alors chaque maréchal de France par les actions mémorables qui les caractérisaient : ce n'est point, dit-il, M. le maréchal un tel dont j'ai à me plaindre ; ce n'est point M. le maréchal de Broglie, qui s'est si bien distingué dans les dernières guerres; ce n'est pas M. le maréchal de Clermont-Tonnerre, qui a fait de si belles retraites; ce n'est pas M. le maréchal de Contades, qui a remporté tant de victoires; ce n'est point M. le maréchal de Richelieu,

qui a pris le Port-Mahon : celui dont j'ai à me plaindre n'a jamais rien pris que ma loge à l'opéra. Le tribunal, qui ne s'attendait point à une pareille chute, décida que l'abbé avait raison de se plaindre, et qu'il était vengé par la tournure de son plaidoyer.

Nous sommes ici sur un théâtre où les scènes se varient sans cesse, et souvent avec une rapidité incroyable. A peine la mort de M. de Voltaire eut cessé d'occuper nos cervelles, qu'une aventure assez ordinaire est venue ranimer la conversation dans nos sociétés, et faire une profonde impression sur les nerfs délicats de nos femmes de qualité. Madame la maréchale de Luxembourg avait pour valet-de-chambre un vieillard qui la servait depuis long-temps, et auquel elle était excessivement attachée. Ce vieillard tombe tout-à-coup dangereusement malade. La maréchale était dans une inquiétude inconcevable : elle ne cessait d'envoyer demander des nouvelles de cet homme et souvent allait elle-même en savoir. Se portant très bien, elle s'éveille au milieu de la nuit avec une agitation singulière; elle veut sonner pour demander des nouvelles de son valet-de-chambre, elle ouvre les rideaux de son lit ; mais à l'instant l'imagination fortement frappée, elle croit apercevoir dans son appartement un fantôme couvert d'un linceuil blanc; elle croit avoir entendu ces paroles : *Ne vous inquiétez pas de moi ; je ne ne suis plus de ce monde, et avant la Pentecôte, vous viendrez me joindre.* Vous pensez bien qu'il n'en faut pas tant pour effrayer l'esprit d'une femme. La fièvre s'empara d'elle aussitôt, et elle a été à toute extrémité. Ce qui a contribué

le plus à augmenter sa terreur, c'est qu'à l'instant même où elle a été frappée de cette vision, l'homme en question venait effectivement d'expirer. Au reste cette aventure est capable d'ébranler bien des esprits pusillanimes; mais madame la maréchale a survécu à la prédiction du fantôme imaginaire, et cette résurrection fait furieusement de tort aux spectres, pour l'avenir.

Sur ce que la reine avait dit en pensant à ses couches : *Le carnaval ne sera rien pour moi cet hiver, et je ne verrai que des masques découverts,* le roi a voulu la surprendre agréablement. En vingt-quatre heures de temps et dans le plus grand secret, à l'aide du magasin des Menus-Plaisirs, toute la cour a été déguisée et masquée. Le roi est toujours couché à minuit, mais pour cette fête il a veillé jusqu'après une heure. A onze heures il fit demander à la reine si elle voulait voir des masques ? et sur un *très volontiers, à condition que le roi entrera avec et n'en aura point,* il entra dans son habit ordinaire suivi des ministres, des courtisans, des dames attachées à la cour, etc., etc., en assez bon nombre. Tous étaient en habits de caractère brillant. Il y en avait de galans, de bizarres et de risibles ; par exemple, M. de Maurepas déguisé en *Cupidon,* et madame de Maurepas en *Vénus*; M. de Sartines était en *Neptune* avec un trident à la main, M. de Vergennes avait un globe sur la tête, une carte de l'Amérique sur la poitrine, et une de l'Angleterre sur le dos. Messieurs Bertin, Amelot et d'Ossun étaient à Paris, et n'ont pas été appelés à ce divertissement. Le prince de Soubise était en *Marabou chinois ;* le maréchal de Richelieu, en *Titon,* menait sous le bras la vieille

maréchale de Mirepoix, déguisée en *Aurore*. Ce couple dansa un menuet avec beaucoup de grâce et de légèreté ; et les autres masques dansèrent jusqu'à une heure, que tout le monde se retira.

Le buste de Molière vient d'être placé dans la salle de l'Académie. On a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

Avec vous, Messieurs, Dieu merci,
Molière désormais figure.
Tous nos grands hommes sont ici,
Mais ils n'y sont qu'en peinture.

Je veux vous raconter un tour fort plaisant qu'une jeune pupille vient de jouer à son vieux tuteur. Ce tuteur, avare comme ils le sont tous, et moins amoureux de sa pupille que de ses biens, éconduisait tous les partis qui se présentaient. Un jeune homme vient d'employer, pour tromper le vieil Argus, le déguisement du carnaval. La demoiselle était de moitié dans la ruse. Son tuteur, feignant d'être jaloux, lui reprochait sans cesse sa légèreté. Celle-ci, feignant d'être à son tour piquée de ce reproche, paria avec le gardien d'être plusieurs jours sans parler et sans quitter le masque. Le pari accepté, la jeune fille choisit une personne de sa taille, à qui elle fit la leçon. A sa première sortie, cette confidente déguisée la remplaça : pendant ce temps, la pupille intéressa ses parens et obtint leur consentement pour épouser son amant. Le tuteur, de son côté, cherchait tous les moyens de toucher la confi-

dente qu'il prenait pour la pupille. Lorsque le terme du pari fut expiré, la fausse pupille répondit par un oui à la proposition qu'il lui faisait tous les jours de l'épouser. Elle se démasqua en même temps. Le tuteur surpris courut après la jeune personne qui l'avait trompé ; il la trouva mariée et revint dans son désespoir offrir sa main et sa fortune à la confidente, qui les accepta.

Plusieurs corps voulant manifester leur joie de l'heureux accouchement de la reine, se sont imaginés de doter de jeunes filles. Les acteurs et danseurs de l'Opéra en ont fait autant et ont nommé mademoiselle Guimard, célèbre danseuse, leur trésorière. Cette nouvelle dignité lui a attiré l'épigramme suivante :

La Guimard on vient d'élire
Trésorière à l'Opéra.
C'est fort bien fait, car elle a
La plus grande tirelire.

Les banqueroutes sont dans ce moment si fréquentes, qu'on n'entend parler que de pareils évènemens, et la plupart de ceux qui les font les regardent comme un moyen plus sûr et plus prompt de se retirer du commerce et de s'enrichir. Cependant, un bijoutier fameux de cette capitale, plus jaloux de sa réputation qu'on ne l'est ordinairement sur cet article, et réduit à cette extrémité par une longue suite de faillites qu'il venait d'éprouver, a trouvé le secret de se retirer de cet abîme par un expédient assez singulier. Ce marchand avait épousé une jeune et jolie femme, et dont il eut une dot considérable. Il tira d'abord de ce

mariage deux grands avantages pour son commerce. Le premier est qu'avec le fond qu'elle lui avait apporté, il fit des entreprises qui lui réussirent assez bien. Le second est que la beauté de sa femme lui attira un grand nombre de pratiques avec lesquelles il fit fort bien ses affaires. Par ce double moyen il était parvenu à se mettre à son aise, et il faisait un commerce des plus brillans : mais le coup fatal que la guerre venait de porter à cette partie, lui fit essuyer plusieurs banqueroutes, et le réduisit lui-même à la nécessité de la faire aussi. Pour se soustraire à cet affront qu'il regardait comme le plus sanglant pour un négociant, il s'adressa à quelques-uns de ses amis les plus intimes, auquels il fit part de l'état de ses affaires, et qui l'assistèrent de tout leur pouvoir : mais comme les secours qu'ils lui procurèrent n'étaient pas suffisans pour faire face à tous ses engagemens, il se voyait sur le point d'y manquer. Il a, comme je l'ai dit, une femme dont la beauté avait contribué à sa fortune ; et qui, aux charmes de la figure, réunit ceux de l'esprit, et une vertu que rien jusqu'alors n'avait été capable d'ébranler, malgré les fréquentes occasions qu'elle avait trouvées d'être séduite. Autant d'acheteurs qui venaient chez elle, autant de soupirans qui lui contaient fleurettes : mais la marchande savait mettre à profit leur galanterie sans passer avec eux les bornes de la pudeur et de la bienséance. Ce talent si rare lui avait gagné le cœur d'un riche banquier qui en était presque fou. Il lui rendait en conséquence de très fréquentes visites, qui toujours aboutissaient à quelque achat considérable, dans lequel il n'était jamais question de marchander. Vous croyez facilement que la femme s'aperçut très bien des motifs d'un pareil désintéressement.

Le banquier, de son côté, n'avait pas manqué de lui faire connaître sa passion; mais la marchande ne faisait que s'en amuser avec son mari. La sagesse de la femme ne fit qu'irriter l'amour du banquier qui, à force de persévérance, ne désespéra point de triompher de la résistance qu'on lui opposait. Elle voyait depuis quelques jours son mari plongé dans une rêverie profonde, et comme elle était loin d'en soupçonner le sujet, qu'il lui cachait soigneusement de peur de l'affliger, elle s'imagina que cette humeur triste et sombre était un effet de la jalousie, que pouvaient lui avoir donnée les fréquentes visites du banquier. Pour le tranquiliser, elle lui déclara qu'elle allait le congédier la première fois qu'il viendrait. Le bijoutier bien assuré de la vertu de sa moitié n'avait pas pris le moindre ombrage des assiduités du banquier. Il prit enfin la résolution de déclarer à sa femme la situation de ses affaires et le moyen d'y remédier. Je suis persuadé que vous ne devinerez jamais ce dernier ; au lieu de conseiller à sa femme de persévérer, comme elle avait fait jusqu'alors dans la vertu ; au lieu de la presser de congédier au plutôt son rival, il lui conseilla au contraire de le flatter dans son amour, et de ne pas manquer l'heureuse conjoncture qui se présentait. Il ajouta que de toutes les ressources qu'il avait inutilement tentées, c'était la seule qu'il connût pour remédier au dérangement de ses affaires, dont il lui fit alors le plus grand détail. Rien ne peut égaler l'étonnement de la femme, lorsqu'elle apprit l'infortune de sa maison et le remède que lui proposait son mari. Elle ne savait si elle avait eu un songe, ou si elle veillait. Fidelle jusqu'alors à son devoir, et constante dans une vertu d'autant plus estimable qu'elle devient chaque jour plus rare, elle rejeta avec indignation

la proposition de son mari. Elle lui en fit les reproches les plus vifs, et se plaignit amèrement du peu de cas qu'il faisait de son honneur et de sa personne. Le mari, sans se déconcerter, lui dit que sa personne et son honneur étaient à lui, et qu'il était le maître d'en disposer comme il jugerait à propos. « Et quel emploi plus avantageux, « ajouta-t-il, en puis-je faire que celui que je vous « propose ? Il s'agit ici de notre réputation, de notre « crédit, de notre fortune, de notre vie et de celle de nos « enfans. Dois-je à tant de motifs pressans ne pas sacrifier « un préjugé chimérique et imaginaire ? » S'il est difficile à certaines femmes de résister aux sollicitations de leurs amans, on peut juger quelle impression aurait faite sur de pareilles femmes le discours de notre bijoutier. La sienne n'en fut pas ébranlée, mais il revint tant de fois à la charge que, malgré sa répugnance, elle prêta enfin l'oreille aux galanteries du banquier. Celui-ci se voyant écouté, redoubla de zèle et d'ardeur pour sa chère maîtresse, persuadé que toute femme qui souffre, sans se fâcher, qu'on lui parle d'amour, en est bien aise dans le fond du cœur. Il conclut de ce changement de conduite à son égard, qu'elle commençait à s'attendrir pour lui, et qu'il l'amènerait enfin au but que son amour se proposait. Pour y arriver plus promptement, il met en œuvre un ressort assez efficace, celui des présens. Les siens furent d'abord refusés et ensuite acceptés. Les présens du banquier furent payés par de petites privautés qu'on lui laissa prendre, et qui lui en firent espérer de plus grandes. Cependant l'époux qui observait tout, s'applaudissait des progrès que le banquier faisait chaque jour. On ne pouvait rien ajouter à la violence de la passion de ce dernier, auquel il ne

manquait qu'une occasion de la satisfaire. De concert avec sa femme, le bijoutier prétexta une absence, afin qu'elle pût en liberté réussir dans le projet formé, qui était déjà en bon train. Le marchand feint d'aller passer quelques jours à la campagne. Le banquier en est informé, il vole chez la belle, qui, en le voyant, feint de son côté d'être dans une grande désolation. Il lui en demande le sujet. Après quelques difficultés, elle lui dit que son affliction vient d'une banqueroute que son mari vient d'essuyer, et qui les mettait l'un et l'autre dans un embarras d'autant plus grand, que le marchand qui la leur faisait était un de ceux sur qui ils avaient le plus compté pour certains paiemens qui viennent d'écheoir. Quoi ! ce n'est que cela, s'écria le banquier; allez, soyez tranquille, je me charge de tout. En disant ces mots, il apperçoit sur la table une plume et du papier. Il se lève brusquement, et après avoir écrit une demi-minute, il présente à la marchande quatre billets de cent mille livres, payables au porteur. Tenez, dit-il, vivez heureuse, oubliez vos chagrins et livrons-nous à la joie; ne pensons plus qu'aux plaisirs, profitons de l'absence de votre mari pour... L'excès de sa passion et trois ou quatre baisers qu'il hasarda de prendre sur la bouche de son amante lui coupèrent la parole. Cependant, malgré ce que le banquier venait de faire pour elle, la belle ne cessait de pleurer. Dans un cœur vertueux, l'ombre même du crime excite des remords qui le déchirent, et auxquels il ne peut résister. La joie que devait causer à la belle le rétablissement des affaires de son mari, ne put étouffer la douleur que lui causaient les petites atteintes qu'avaient reçues sa vertu, La crainte où elle était que son séducteur ne poussât les

choses plus loin, lui fit imaginer un prétexte pour sortir un moment de la chambre. Le banquier, que la passion aveuglait, ne s'y opposa point. Un fiacre qu'elle vit passer la sauva du préjudice où elle se voyait prête à tomber. Elle monte dedans, et va trouver son mari qui était dans une maison de campagne à une lieue de la ville; elle lui raconte ce qui vient de se passer, lui remet les billets; il m'attend, continua-t-elle, mais il m'attendra long-temps. J'ai joué mon rôle; c'est à vous présentement à faire le vôtre. Pénétré d'estime, de respect et d'admiration pour sa femme, il l'accabla des plus tendres caresses, ensuite se jeta dans le fiacre qui l'avoit amené, et retourna à la ville achever la pièce que sa femme avait si bien conduite jusques-là. Cependant, l'amoureux banquier, qu'elle avait laissé dans la chambre, s'impatientait de ne la point voir revenir, lorsque tout-à-coup il vit entrer le mari. Cette vue lui confirma la juste idée qu'il avait prise en l'attendant, qu'il pourrait bien être la dupe de tout ceci. Dès que le marchand l'apperçut, il s'avança pour lui faire politesse à son ordinaire; mais le banquier confus et désespéré s'enfuit, et alla cacher chez lui sa honte et son désespoir. Il manquait un troisième et dernier acte à cette pièce pour qu'elle fût complette. Il fut joué peu après dès le jour même, par trois ou quatre créanciers du marchand qui vinrent demander au banquier le paiement des billets qu'il avait faits à la dame et auxquels il fut obligé de faire honneur. Ce ne fut pas sans beaucoup de dépit et de désespoir; ce qui l'augmentait encore, c'est qu'outre la honte de se voir duper par une femme, il apprit le lendemain par des lettres qu'il reçut que ses correspondans avaient tiré sur lui des sommes fort considérables. Par

cette abondante et terrible saignée, et par un nouvel incident de plusieurs lettres de change qui revinrent protestées, sa caisse se trouva vide; de sorte que quelques semaines après, il s'est vu lui-même obligé de faire une banqueroute qui l'a totalement ruiné.

Un valet de chambre, barbier du roi, qui se mêle un peu de poésie, a composé une pièce de vers burlesques qu'il s'est avisé de lui présenter dernièrement en le rasant. S. M., qui n'a pas beaucoup de goût pour la poésie, les a pris sans les lire. Le valet de chambre ne voulant pas être dupe de sa démarche, les a récités en faisant sa fonction. Le roi a tant ri que le rasoir l'a coupé un peu grièvement. Le valet de chambre effrayé s'est jeté aux pieds de son maître en lui demandant pardon. « Relevez-« vous, lui dit le monarque, je paie de mon sang le plaisir « que vos vers m'ont fait, mais ce n'est pas assez, ce ne « sont point vos vers qui m'ont blessés, puisqu'ils sont « doux; je vous accorde donc la survivance de votre place « pour votre fils ; mais c'est à condition qu'il ne fera point « de vers. »

On parle beaucoup des galanteries du cardinal de Rohan*. Voici l'inscription (qui court Versailles) pour mettre au bas de son portrait :

On voit dans ce portrait la perle des prélats,
Il brille également au Parnasse, à Cythère,
Il serait assez mal en chaire,
Il est fort bien sur les sophas.

* Le cardinal *Collier*.

Un prédicateur très connu à Paris, s'avisa de prêcher ces jours derniers sur la frugalité, devant les filles de l'*Ave Maria*, un des ordres les plus rigoureux qui existent, ces religieuses étant obligées de jeûner toute l'année. Elles ne mangent que des racines cuites dans l'eau avec du sel. Ces bonnes filles ont pris ce sermon pour un persifflage assez déplacé : il est d'usage de donner une collation au prédicateur, et ordinairement chez les religieuses, ce repas est friand et recherché : mais celles-ci voulant saintement se venger de leur sermoneur, ne lui firent servir qu'un morceau de pain sec, et une caraffe d'eau. Le prêtre étonné en demanda la raison à une sœur converse. « Monsieur, lui répartit cette dernière, nous « vous avions apprêté une meilleure collation : mais votre « sermon a tant fait d'impression sur nous que nous avons « craint de vous la présenter. » Le prédicateur sentit sa faute, et s'en alla sans se vanter de la punition.

L'archevêque de Paris avait à se plaindre des mœurs d'un curé de son diocèse qui lui demandait dernièrement de l'avancement. Le prêtre importun fatiguait la patience et les refus du prélat. Quelque poète obligeant aura rimé l'aventure. Voici l'épigramme qui court dans nos cercles, et qu'on attribue au chevalier de Boufflers :

« De vos signes de croix je ne suis plus la dupe,
« Dit certain archevêque à son gros chapelain,
« Je sais que vous aimez la jupe;
« Pour un prêtre, c'est fort vilain!
« Ah! monseigneur! quelle imposture!
« De tous les cotillons je fais si peu d'état,
« Que je voudrais, je vous le jure,
« Qu'aucune femme n'en portât. »

On a attribué à M. de Beaumarchais une ronde sur l'Air : *Quand Biron voulut danser*, qui a été chantée à la cour même : en voici les paroles :

Quand Biron voulut danser, (*bis.*)
Sitôt il fut s'adresser (*bis.*)
A d'Estaing, bon maître de danse,
Afin d'apprendre la cadence :
Au bruit du canon,
Vous danserez Biron.

Aussitôt mille instrumens (*bis.*)
Forment des concerts charmans. (*bis.*)
Pendant toute la sérénade,
L'Anglais faisait triste gambade,
Au bruit du canon,
Pestant contre Biron.

Lorsque Biron eut dansé, (*bis.*)
Il s'enfuit tout harassé, (*bis.*)
Il s'était fait enfler la rate,
Il s'était rompu l'omoplate.
Au bruit du canon,
Ne dansez plus Biron.

Pour avoir bien caduencé, (*bis.)*
Vous êtes récompensé, (*bis.*
Fier d'Estaing, par une grenade,
Qui vaut mieux qu'une bigarrade ;
Au bruit du canon,
Remerciez Biron.

Naguère avec d'Orvilliers, (*bis.*)
Keppel dansa des premiers; (*bis.*)
Il fut si content de la danse,
Qu'il fit bientôt la révérence;
Au bruit du canon
Fuyant comme Biron.

Qu'avez-vous donc sir Hardi ? (*bis.*)
Vous avez l'air interdit... (*bis.*)
Bientôt sur les côtes d'Irlande,
Vous aurez une sarabande;
Au bruit du canon,
De même que Biron.

Une troupe assez nombreuse de paysans était occupée à fouler le raisin, dans un des domaines du prince de Soubise, et cet agréable travail l'avait retenue bien avant dans la nuit. Nos gens ne s'étaient épargné ni le vin vieux ni le vin nouveau ; et de tous leurs divertissemens il était résulté qu'à minuit ils étaient presque tous dans une ivresse complète : mais, dit l'un d'eux, tandis que nous sommes ici à nous amuser, que font nos femmes? Ma foi, répond un autre, je m'embarrasse de ce que fait la mienne, comme de cette pelure de raisin; et cela est si vrai, que si quelqu'un de vous veut mes clefs, je vais les lui donner, et il en fera tout ce qu'il lui plaira. Un paysan assez trapu et beaucoup moins ivre que les autres, accepte la proposition. Tiens, lui dit le commode mari, voilà le passe-partout d'en-bas ; voici ensuite la clef de la chambre : arrange-toi comme tu le voudras. Notre galant part, arrive à la grande porte, essaie son passe-partout, et trouve qu'il ouvre sans difficulté. Il monte, ouvre aussi très facilement la porte de la chambre où la commère était couchée et endormie. Il ne fait ni bruit ni façons ; il se déshabille le plus doucement du monde, et se glisse au lit. Bientôt il se met en devoir de remplir les fonctions conjugales : on le reçoit très humainement : il ne souffle pas le mot. Un quart d'heure après, il veut recommencer : *Ah! ah!* dit la femme, *tu es bien gai aujourd'hui, Pierrot!* Cette seconde entreprise réussit comme la première. Mais notre vert-galant ne tarda pas à faire une troisième tentative : *Ah! chien!* s'écrie alors la femme en colère, *tu n'es pas Pierrot*; et dans le même moment, elle tire les rideaux et fait tomber sur lui une grêle subite de soufflets et de coups de poings. Notre homme se débarrasse comme il peut,

prend vite ses hardes, gagne la porte qu'il ferme sur lui, s'habille sur l'escalier et retourne conter son aventure à l'assemblée des vendangeurs. Mais le mari avait cuvé son vin, il n'entendait plus raillerie. Il fit le lendemain un procès criminel à son ami. Ce procès a été jugé d'une manière expéditive, comme cela se pratique au village. Il s'en est ensuivi un appel. On ne parle que de cette histoire et à la cour et à Paris. Une femme de ma connaissance devant laquelle on venait de la raconter, observa que la paysanne avait été bien dupe, et qu'à sa place elle n'aurait jamais fait semblant de s'apercevoir de rien. Cela prouve bien, madame, lui répondis-je, que les femmes de village n'ont pas tant d'esprit que celles de la ville.

Un jeune officier aux Gardes, débutant dans le monde, étant devenu fou des charmes de la demoiselleGranville, riche et fameuse courtisane et très belle fille, s'est avisé d'un expédient assez singulier pour entrer *gratis* dans les bonnes grâces de cette demoiselle. Sachant assez bien l'anglais pour ne point demeurer court, il a loué une des plus élégantes voitures, et sous le nom de milord Drackes, il a suivi la nymphe à l'opéra, où il savait d'un des domestiques qu'elle devoit aller mardi dernier. A la sortie du spectacle, il s'est fort empressé autour d'elle en demandant sa voiture, et ayant obtenu la permission de lui faire sa cour, il est monté devant elle dans un équipage fort leste et fort élégant. La sirène ou la harpie, si l'on veut, car elle est toutes les deux, ne doute point du tout de la qualité du personnage qui jouait parfaitement son rôle. Milord se présente le lendemain matin, frac à

l'anglaise, coiffé en *jockei*, botté et un petit fouet à la main. Sous l'espoir donné par les apparences, il est admis et heureux. Il étoit question de souper le même soir ensemble, et de prolonger dans une ivresse de six mois de séjour à Paris, une liaison que la dame qualifiait du plus grand bonheur de sa vie. Il l'invite donc à un souper brillant qu'il donne à ses compatriotes, à son hôtel du Colombier, faubourg Saint-Germain, où il loge, et part. Les dames de ce genre aiment à la folie les soupers d'étrangers, (c'est le mot technique) parce qu'elles savent qu'on y peut toujours faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire, si l'on rate celui-ci, s'accrocher à celui-là, et prendre à toutes mains. La voilà grosse du souper dont elle ne cesse de parler toute la journée, et rien ne manque ni à sa parure, ni à son élégance. L'heure sonne, elle demande sa voiture, part et arrive. Mais quelle surprise ! point de milord Drackes à l'hôtel (garni) ; personne de ce nom qui y ait jamais logé, point de souper commandé ; personne d'attendu. Elle voit bien qu'elle est la dupe de Milord. On ajoute à l'histoire, qu'ayant trouvé le tour excellent et l'acteur fort aimable, comme expert en roueries, qu'elle aime beaucoup, elle a été elle-même à sa recherche, et que depuis qu'elle a découvert dans milord Drackes un fort jeune et joli officier aux Gardes, peu riche à la vérité, elle l'a pris pour son amant en *second*.

L'air de *Frère Amour en capuchon* est toujours à la mode. M. Andrieux l'a choisi pour célébrer l'hymen d'une jeune personne qui va embellir la société dont il est ici le poète. Voici la jolie chanson que ce sujet lui a inspirée :

On raconte qu'Hymen un jour
Voulant régler son vaste empire,
Sur les lois qu'il devait prescrire,
Pris les avis de l'amour.
Ecoutez quelques mots du Code
De ce charmant législateur :
Pour arriver au bonheur,
  Retenez sa méthode.

Que l'épouse dans son printemps,
Possédant bien son art de plaire,
Et vive sans être légère,
Sache aimer à dix-sept ans;
Que d'une âme novice encore,
Son regard peigne la candeur,
Et promette à son vainqueur
  Le plaisir qu'elle ignore.

Pour mieux jouir du doux moment
Où l'Amour lui-même préside,
Que d'abord la beauté timide
Résiste, mais faiblement.
Employez la force et l'audace,
Tendre amant, fuyez le repos,
Et combattez en héros
  Pour emporter la place.

Bientôt un feu délicieux
Pare son front et la colore ;
Et le désir qui la dévore
Etincelle dans ses yeux.
C'est le moment de la victoire,
Guerrier, couronnez vos exploits,
Et moissonnez à la fois
  Le plaisir et la gloire.

Ainsi dans les fastes charmans
Qu'écrivit une main divine,
J'ai lu vingt fois à la sourdine
Tous les secrets des amans.
Pratiquez ce galant mystère,
Et dans neuf mois un bel enfant
Pourra rendre à sa maman
Les baisers de son père.

Madame la comtesse de Harcourt donne dans Paris un exemple bien éclatant de la force de l'amour conjugal. La mort lui enleva son mari en 1769. Cette tendre épouse, entièrement livrée à sa vive douleur, s'est appliquée à imaginer tous les moyens de l'entretenir. Elle a fait élever dans l'église de Notre-Dame, à la mémoire de son époux, un riche mausolée de la composition de Lemoyne, et s'y est fait représenter elle-même dans l'attitude la plus douloureuse. Non contente de ce lugubre tribut, elle a fait jeter en cire la figure en grand du comte, elle l'a fait revêtir de la robe de chambre dont il se servait, et l'a fait placer dans un fauteuil à côté du lieu où elle avoit coutume de coucher. Plusieurs fois, chaque jour, elle va s'enfermer dans ce triste lieu, pour s'entretenir avec cette image muette, et de la constance de son amour, et de l'amertume de ses regrets.

En vérité, tout est loterie. M. le marquis de Paulmy ne vient-il pas d'avoir la succession la plus inattendue ? Il faisait, depuis nombre d'années, une charité d'un louis à une vieille femme qui paraissait être dans le plus grand besoin : elle venait recevoir régulièrement cet argent de lui-même : mais la dernière fois qu'elle s'y présenta, elle lui parut si déguenillée, si digne de compassion, qu'il ajouta six livres à la pension de vingt-quatre livres qu'il lui accordait tous les mois. Jugez de la surprise du marquis lorsque peu de jours après on est venu l'avertir que cette même femme était morte, et qu'elle l'avait institué son légataire universel ; on a trouvé chez elle cent vingt mille livres en or.

Un facteur de la poste ou distributeur de lettres, a gagé, il y a quelques jours, d'aller les yeux bandés de l'École militaire à l'hôtel des Postes. Ce chemin de trois quarts de lieues est extrêmement irrégulier et exige beaucoup de détours. Le parieur a passé l'eau à la place Louis XV dans un batelet qu'il a été chercher lui-même sans le secours de la voix du batelier. Parvenu aux galeries du Louvre, il a indiqué la sonnette de l'imprimerie royale, et dans la rue Froidmenteau, il est entré chez un marchand de vin qu'il connaît, et a demandé un verre de vin qui lui a été donné; il était suivi de ceux qui tenaient la gageure contre lui. Il a gagné avec de grands applaudissemens; et voilà encore un homme de plus qui se croit un personnage important.

Nous avons à la Comédie Italienne une jeune actrice que bien des gens trouvent jolie, et sur-tout le duc de Fronsac, qui lui a sacrifié mademoiselle Adeline, cousine de la fameuse Duthé. Celle-ci a été obligée de céder à la fois à sa rivale le lit, le soi-disant cœur tendre et la bourse de son amant, et un rôle dans lequel elle était aimée du public. Carline, c'est le nom de la nouvelle maîtresse du duc, fut horriblement huée la première fois qu'elle remplaça Adeline dans le rôle en question. La chanson suivante courut toute la salle, et le duc de Fronsac, soupant avec sa femme chez le maréchal de Richelieu, son père, en fut régalé au dessert.

Belle Carline,
Dans Nicaise on vous a sifflé.
On vous aurait plu davantage,
Si dans Nicaise on eut claqué,
Belle Carline.

Belle Carline,
Consolez-vous, votre Fronsac
Ne claquera plus Adeline,
Il ne videra plus son sac
Que pour Carline.

Gente Carline,
On n'a pas toujours ici-bas,
De l'esprit et jolie mine ;
Il vaut bien mieux avoir en bas...
Gente Carline.

Mademoiselle Aménaïde, l'une de nos plus jolies et des plus élégantes courtisanes, tourmentée par le démon conjugal, a tout-à-coup renoncé aux vanités de ce monde, s'est défait de ses *diamans*, de ses *chevaux gris pommelés* et de sa belle *voiture dorée*, pour épouser en légitimes nœuds un *Cor de chasse* à larges épaules, du prince de Monaco. Quoique jeune encore, elle a eu l'esprit, contre l'usage de ces dames, d'amasser dans son métier et à la sueur de son corps, six bonnes mille livres de rentes, que le musicien ne manquera pas de dissiper peut-être à la sueur du sien, pour ne pas démentir ce vieux proverbe tant rebattu, et si souvent confirmé, *que ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour*.

Je vous ai parlé souvent de ce rendez-vous de galanterie ou de débauche qui attire dans le jardin du Palais-Royal, pendant les nuits de la belle saison, toute l'élégante jeunesse de la ville. Le chevalier de Blaye s'y est pris de querelle dernièrement pour une courtisane avec quatre

jeunes gens à qui il a *prêté le collet*. Il s'est battu près de Chaillot alternativement avec tous les quatre et a blessé les trois premiers ; mais enfin le quatrième, plus heureux ou plus adroit, lui a donné quatre coups d'épée dont il est mort une heure après, laissant des créanciers beaucoup plus embarrassés que lui.

Le chevalier de Blaye, jeune homme de plus de six pieds de haut, vigoureusement taillé, était de Caen en Normandie. Il avait été ci-devant garde du corps, et avait ensuite passé à Cayenne dans l'espoir d'être avancé. Revenu de ce voyage malheureux, il vivait tantôt dans sa province et tantôt à Paris pour y solliciter du service.

Le spectacle donné la semaine dernière au petit *Trianon* auquel il n'y a eu d'autres spectateurs que le roi et sa suite, *Monsieur*, *Madame* et la comtesse d'Artois, a parfaitement réussi. La reine remplissait le rôle de Jenny dans *le Roy et le Fermier* ; et celui de la soubrette dans la *Gageure imprévue*. L'émulation s'est emparée de cette illustre société qui répète présentement le *Sorcier* et les *Fausses infidélités*.

Vous, Monsieur, qui vous piquez d'expliquer ce qui me paraît à moi tout-à-fait inexplicable (je parle du cœur des femmes); je suis curieux d'apprendre comment vous concilierez, avec vos principes, les aventures de la baronne T... D... qui vient d'être enfermée à l'abbaye D... par ordre du roi. C'était une chanoinesse de Remiremont ; elle était belle comme Vénus et séduisante comme les

Grâces; plus tendre que Psyché et plus vertueuse que Minerve, elle avait le suffrage de ses compagnes mêmes. Dans un voyage qu'elle fit dans ma province, le baron de la T... D... la vit: c'est vous dire qu'il l'aima éperdûment; car on n'échappe point aux séductions réunies de l'esprit et du cœur, des talens et de la beauté. Il était jeune, aimable, honnête et très riche ; après avoir obtenu le consentement des proches de mademoiselle D... il s'adressa à elle-même. Sa réponse fut noble et touchante : Je suis flattée, Monsieur, lui dit-elle, des sentimens dont vous m'honorez, mais je peux d'autant moins y répondre, qu'un autre est en possession de ceux que vous seriez en droit d'exiger. C'est M. le comte D... qui les possède : la médiocrité de nos fortunes met obstacle à notre union : mais je l'aime et je sens trop que je n'aimerai jamais que lui. Votre recherche m'a déjà causé bien des chagrins; je ne résisterai point aux ordres absolus de mon père, mais songez, Monsieur, que mon cœur ne peut suivre le don de ma main et qu'il est tout entier à un autre.

Il semble qu'une déclaration si précise eût dû arrêter la poursuite de l'amoureux baron ; mais si sa raison lui mettait sous les yeux ce qu'il en avait à craindre, son amour lui disait qu'il ne pouvait vivre sans sa belle chanoinesse ; et comme en pareil cas, la raison est moins pressante que l'amour, il passa outre et l'obtint.

Il eût été digne que mademoiselle*** lui fît le sacrifice de la passion qui la préoccupait, si ce sacrifice eût été possible. Toujours les mêmes égards, le même empressement, la même délicatesse dans les témoignages continuels d'un attachement que rien n'a pu altérer. Mais tous ses efforts furent inutiles. Sa femme, ensevelie dans une terre,

se refusant à toute espèce de dissipation, consumée par une mélancolie profonde, toucha bientôt aux portes du tombeau. Le baron, désespéré de la perdre et se reprochant sa mort, prit un parti dont vous ne vous seriez jamais avisé sans doute. Certain que l'amour qu'elle conservait pour le comte de *** était la première cause de sa situation alarmante, il lui écrivit et le pria de venir à la T... D... lui faire une visite et l'encourager à prendre soin de ses jours. Le comte part et arrive, le baron le reçoit, présente à sa femme étonnée, fait mettre les chevaux à sa chaise de poste et les laisse seuls.

Voilà un mari bien débonnaire, me direz-vous : laisser sa femme seule avec son amant ! et quel amant ! un capitaine de dragons, un Lovelace, un roué, un mangeur de femmes, dont le premier principe avec elles est de n'en point avoir. Eh bien, Monsieur, oserais-je vous dire que vous vous trompez ? que quand le comte de *** aurait eu la façon de penser que les étrangers imputent si légèrement au militaire français, la confiance du baron l'aurait enchaîné ? il ne lui dit qu'un mot en partant : Je vous laisse, monsieur le comte, et votre honneur me répond de votre honnêteté.

Au bout de huit jours, ce mari si rare revint. On ne parla long-temps que de choses indifférentes ; enfin, sur la fin du souper, le comte s'adressa à madame la baronne ; elle le vit partir sans la moindre apparence de trouble et de regret, et ne parut occupée que du soin de l'oublier. Pour seconder ses dispositions, le baron lui fit quitter la campagne et la mena à Paris où il rassembla autour d'elle tous les plaisirs et tous les amusemens.

Il faut que le cœur d'une femme soit sans cesse occupé.

La baronne de la T... D***, qui jusques-là avait détesté le jeu, l'aima comme une femme qui n'aime pas autre chose, c'est-à-dire à la fureur. Elle perdit des sommes immenses et le baron les acquitta sans mot dire. Elle en perdit de nouvelles qu'il paya de même ; mais comme la femme ne se lassait pas de perdre, le mari se lassa de payer. Or, vous savez qu'en France comme ailleurs le monde est plein de Crésus officieux dont la bourse est toujours ouverte aux jolies femmes lorsque leurs maris ne sont pas d'humeur à satisfaire leurs caprices : mais comme les services de ces messieurs ne sont pas trop désintéressés et qu'ils prétendent à certains dédommagemens qu'il n'est pas trop honnête de dire, la reconnaissance de madame la baronne la conduisit à des égaremens si publics et si multipliés, qu'ils ont forcé le malheureux baron à solliciter contr'elle l'ordre du roi qui la relègue dans une abbaye à..., où son mari lui fait une pension de 10,000 livres à laquelle il s'est taxé lui-même.

Les beaux yeux de mademoiselle Comtat, actrice de la Comédie Française, ont fait depuis long-temps impression sur le comte d'Artois. Il y a deux jours qu'il lui fit offrir cinq cents louis pour une nuit. La comédienne, alors amoureuse de la bourse et peut-être du physique du marquis de Maupeou, fils du chevalier, les refusa : mais comme les passions de ces nymphes ne sont pas durables, elle n'a pas manqué de se brouiller avec son ex-président, aujourd'hui colonel du régiment de Bourgogne cavalerie, et lui donna pour successeur M. Desentelles, intendant des Menus et son camarade de comédie Fleury. Ces person-

nages vivaient en bonne intelligence et étaient très contens les uns des autres. Il n'y avait que les créanciers de mademoiselle Comtat qui ne l'étaient pas : ils demandaient de l'argent à grand bruit, il en fallait absolument. Dans ce cruel embarras, la princesse de coulisse s'est rappelée l'offre du prince, et comptant en tirer un grand parti, elle lui a fait des avances, des agaceries et a fini, feignant d'être éperduement amoureuse de son adorateur, par se rendre à discrétion et sans aucune capitulation quelconque. Notre beauté vaincue ne doutait pas que le lendemain son hôtel ne fût couvert d'une pluie d'or ; car tous les créanciers avaient promesse d'être payés ce jour-là : mais quel fut son étonnement, lorsqu'elle vit arriver un émissaire du prince avec cent louis ! Elle les a renvoyés avec hauteur et les rieurs ne sont pas de son côté.

Un procureur, rue Simon-le-Franc, s'est jeté ces jours-ci dans le puits de sa maison : ses amis ne lui connaissant aucune mauvaise affaire, ne peuvent deviner la cause qui a pu le porter à un pareil excès ; les mauvais plaisans dont cette ville abonde, disent que *c'est pour y chercher la vérité.*

RONDEAU

J'entends Tata toujours me faire peur
D'un tendre amant ; me le peindre trompeur
Faux, inconstant, soupçonneux, infidèle.
Fuyez ma nièce, en secret me dit-elle,
Les doucereux qui charment la pudeur :
Le fier serpent se cache sous la fleur.
A ces discours je tremble de frayeur ;
Et dans mon cœur qui ne bat que d'une aile
J'entends Tata.

Bientôt après reparaît mon vainqueur :
Sa douce voix augmente mon ardeur ;
Il me regarde et dit : Dieu, qu'elle est belle !
Déjà sa main glisse sous la dentelle.
Ah ! cessez, dis-je ; à la porte, mon cœur,
J'entends Tata.

Il est d'usage à Bordeaux, lorqu'il vaque une place de Jurat, de présenter deux candidats au gouverneur de la province, qui en choisit un. Le vicomte Duhamel a proposé au maréchal de Richelieu les sieurs de la Motte et Lanus. Telle fut la réponse du maréchal : « Pour toutes « sortes de raisons, et suivant mon goût pour la religion « naturelle, j'aurais pu prendre la Motte, mais des consi- « dérations particulières et ma condescendance pour le « maréchal de Mouchi m'engagent à préférer Lanus pour « cette fois et sans tirer à conséquence. »

Le curé de Saint-Sulpice est venu voir la marquise du Deffant dans ses derniers momens. La vieille philosophe devinant l'objet de sa visite, s'est hâtée de lui crier : *M. le curé, je m'accuse d'avoir contrevenu aux dix commandements de Dieu, et d'avoir commis les sept péchés mortels.*

Cette femme, célèbre par l'amitié qui régnait entre elle et M. de Voltaire, vient de terminer sa carrière à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Nos beaux-esprits ont perdu en elle une protectrice, et la philosophie moderne un de ses plus fermes appuis. Elle était née borgne et est devenue aveugle en vieillissant. M. de Rhulières qui, selon les

apparences, n'était pas de ses protégés, a fait contre elle l'épigramme suivante :

Elle y voyait dans son enfance :
C'était alors la médisance;
Elle a perdu son œil et gardé son génie :
C'est aujourd'hui la calomnie.

Un de nos grands seigneurs voulait dernièrement faire donner la croix de St-Louis à quatre protégés. Le premier commis de la guerre lui représenta que sa demande était absolument contraire à la dernière ordonnance qui fixe irrévocablement le nombre d'années de service que doivent avoir les prétendans à cette marque de distinction. — *Eh! ne savez-vous pas*, lui répondit le grand seigneur, *que les ordonnances ne sont faites que pour les sots?*

Jeudi dernier, le roi se fit accompagner de Monsieur, et se rendit chez M. de Maurepas, non pour le consulter, mais pour lui annoncer qu'il était résolu à se défaire de son ministre de la marine (M. de Sartine). M. de Maurepas n'est plus l'ami de M. Necker, et il devait soutenir M. de Sartine, lié intimement avec M. de Monbarrey, le protégé de madame de Maurepas, qui se trouvait enveloppé dans la proscription. Tout ce qu'il put gagner sur la fermeté du roi, fut que le ministre de la guerre ne subît pas le même sort que celui de la marine.

La reine, qui avait été long-temps la protectrice de M. de Sartine, l'avait abandonné depuis quelques mois et ne l'appelait plus que l'*avocat patelin, le doucereux menteur.*

C'est le marquis de Castries, proposé au roi par M. Necker lui-même, qui a le département de la marine. C'est un homme de qualité, très riche, très laborieux et très instruit. On lui reproche de la hauteur et une fermeté poussée à l'excès ; ce qui ne sera peut-être pas déplacé vis-à-vis du corps de la marine dont M. de Sartine était le très humble serviteur. On convient que M. de Castries aurait été mieux placé au département de la guerre. Chacun vante ses prouesses, mais ce qui en est une aux yeux de celui-ci, n'est souvent qu'une folie aux yeux de celui-là. Je causais, il y a peu de jours, avec un seigneur passionné pour la chasse : il me parlait avec enthousiasme du plaisir délicieux d'assassiner à droite et à gauche une multitude de timides victimes qui ne savent que fuir ou se cacher ; de l'adresse merveilleuse de faire feu tant de fois en une minute, et du plaisir inconcevable de voir l'ali d'un cerf expirant les larmes aux yeux et livré à la furie d'une meute acharnée. Mais ce qu'il me raconta avec transport, ce fut une partie de chasse à laquelle il accompagna, la semaine dernière, le prince de Conti à l'île Adam, et où ce prince et sa suite, composée en tout de huit tireurs, tuèrent, en neuf heures de temps, quatre mille deux cents pièces de gibier. C'est, au rapport des connaisseurs, la chasse, ou pour mieux dire, la boucherie la plus belle qui se soit jamais faite.

On a fait, sur la dernière révolution dans le ministère, force calembours. On disoit que le Grand-Turc avait choisi M. de Sartine pour grand amiral, parce qu'il

savait bien *mener les flottes à la turque*. M. de Sartine est-il déplacé, a-t-on dit ? — *Non, il est parfaitement placé.* — Quel âge a M. de Montbarrey ? — *Le même que M. de Maurepas : quand celui-ci mourra, l'autre aura grand'peur...* Vous devez reconnaître à ces gentillesses que notre esprit national ne fait que croître et embellir.

Un marchand de peaux de lapins, connu sous le nom d'Antoine, mourut, il y a cinq ans, au hameau de l'Hermitage près de Pontoise. Il rôdait dans les environs de cette ville depuis cinquante ans. Il logeait, au retour de ses courses, chez le nommé Christophe Larchevêque, vigneron. L'écurie lui servait de demeure ; une poignée de paille, de lit, et un morceau de pain mendié, de nourriture. Il tombe malade de la maladie dont il mourut. Larchevêque le tire de son écurie pour le mettre dans une chambre ; il en prend soin ; il lui procure tous les secours possibles.

Antoine voyant sa fin approcher, appelle son hôte charitable, lui déclare qu'il a vingt-cinq mille livres, et que cet argent est enterré sous l'auge de l'écurie.

Christophe Larchevêque reçoit sa déclaration sans trop y croire. Il avait peine à concevoir comment un marchand de peaux de lapins avait pu amasser une somme aussi considérable. Deux jours après, Antoine meurt. A l'instant l'écurie et la chambre sont fermées à la clef ; Larchevêque court annoncer cette mort à son curé, et ce qui lui avait été confié par le défunt. Le curé refuse de le croire ; enfin, pressé par son paroissien, il part : arrivé, on ouvre la

chambre où l'on trouve parmi les effets du mort, 600 livres en argent, et 3,000 livres en billets. On eut pu penser que c'était toute sa fortune. Larchevêque ne voulant rien avoir à se reprocher, propose de descendre à l'écurie ; refus de la part du curé : enfin il cède aux instances de son digne paroissien, dont les sentimens de religion lui étaient parfaitement connus. Larchevêque ordonne à ses fils de fouiller. Après plusieurs tentatives infructueuses, il ne se rebute pas : il fait fouiller sous toute l'auge, et le trésor se trouve dans un pot de grès. Les 25,000 livres y étaient bien comptées en beaux louis d'or.

Voici bien une autre histoire propre à placer un coup vigoureux de pinceau dans le tableau des mœurs du dix-huitième siècle. La marquise de S***, l'une des femmes qui peuvent y fournir le plus de traits, rencontra chez la comtesse de Polignac un peintre nommé *Moreau*, qui y faisait un portrait. On parla des beautés d'une femme. On avait ses raisons. Les complimens d'un artiste qui a quelque renommée sont bons à citer dans l'occasion. Moreau s'avisa de dire que jamais il n'avait vu gorge plus belle que celle de la marquise d'Ebbé. Le lendemain, la marquise de S***, qui jusques là n'avait pas craint de rivales pour ce genre de beauté, se rend chez le peintre : en Aspasie moderne, elle ferme les verroux de son cabinet. Monsieur, en avez-vous vu une plus belle? En même temps elle met le bon Moreau à portée de juger. Les pièces du procès bien examinées, il eut le courage de persévérer dans son assertion. Au moins, reprend madame de S***, très piquée, il est d'autres rondeurs par lesquelles on l'emporte sur

votre d'Ebbé... Parlez... l'a-t-elle plus beau, plus pommé! (c'est le terme de l'art). Ce nouvel examen tourna à la gloire de la belle marquise, mais on dit que Moreau n'en put acquérir aucune, telles friandes que fussent les épices de ce procès. Cette histoire n'est pas encore connue de plus de quarante femmes de la cour.

Voici une nouvelle chanson qui court la ville depuis quinze jours. Elle est du chevalier de Boufflers, de qui vous avez déjà vu tant de jolies choses.

LA DÉVOTE.

Les combats de la jeune Hortense
Ont quelque chose d'amusant;
Vous la voyez dans la défense
Accorder tout en refusant :
Sage, folle, cruelle et douce,
En un moment,
La dévote attire et repousse
Son amant.

J'aime ses tendres négatives,
Elles m'ont toujours réjoui;
Ce sont autant d'affirmatives;
Un non dans sa bouche est un oui.
Sage, folle, etc.

C'est la pudeur qui la tracasse .
Mais l'Amour la rend au désir;
Elle s'indigne de l'audace,
Et l'audace lui fait plaisir.
Sage folle, etc.

Enfin après s'être rendue,
Elle me dit avec fureur :
Monstre ! c'est toi qui m'as perdue !...
Mon ami ! tu fais mon bonheur !
Sage, folle, etc.

Son directeur, Monsieur Bridoye,
Tous les ans trouble nos amours :
Pâques vient et suspend ma joie,
Mais c'est l'affaire de huit jours.
Sage, folle, cruelle et douce,
En un moment,
La dévote attire et repousse
Son amant.

Le prince de Soubise a sur les bras une affaire qui inquiète prodigieusement la maison de Condé et celle de Guémenée. Un fort joli cavalier, grand, bien fait, aimable, annonçant beaucoup de connaissances, et âgé de vingt-deux ans, s'est présenté, il y a quelques jours, à l'hôtel du prince, et lui a remis une lettre de la princesse de Soubise, son épouse. La lettre déclarait à l'altesse étonnée que le jeune homme qui la lui présentait, était son légitime et véritable fils, existant dans les flancs de sa mère cinq mois avant l'acte de séparation de ses illustres parens, et prétendant en conséquence être reconnu comme son successeur présomptif dans tous ses titres, noms et biens. Il faut que le jeune homme ait été fort mal reçu, puisque le lendemain il a porté sa demande devant le parlement qui en est occupé depuis lundi dernier. Voilà une nouvelle scène qui s'ouvre à la curiosité dans le sanctuaire de Thémis. Déjà une foule de jolies femmes ont pris fait et cause pour le jeune plaideur.

Une jeune personne qui, du fond d'un couvent de province, s'est trouvée tout-à-coup transportée dans les bras d'un vieux financier de cette capitale, et dans le bruyant tourbillon de nos sociétés, fut conduite la semaine dernière, pour la première fois de sa vie au spectacle. C'était à la Comédie Française : on jouait la tragédie la plus froide du théâtre moderne. Un de nos roués, de ces mauvais plaisans qui s'amusent tant qu'ils peuvent aux dépens de l'innocence ingénue, avait dit à la pauvre provinciale que pour se faire une réputation, pour répandre une bonne idée de la sensibilité de son cœur, il était à propos de donner un cours abondant à ses larmes et de rendre l'auditoire témoin de l'impression que lui faisait ressentir ce qui se passait sur le théâtre. La jeune femme ne manqua pas de faire provision de mouchoirs, et dès la seconde scène, la voilà qui se lamente, qui pousse des gémissemens, qui fait retentir la salle de ses sanglots. Le parterre entier de se tourner vers elle, d'applaudir à tout rompre; enfin le tapage devint général et on poussa les choses au point que le spectacle fut interrompu pendant une demi-heure, et la tranquillité ne put renaître que lorsque l'innocente financière se retira, en promettant bien de ne jamais s'exposer à avoir des affaires avec le public, et de ne laisser dorénavant éclater sa sensibilité que dans le tête-à-tête.

Voici le temps où s'exercent nos imaginations bouffonnes. La pagnotterie suivante est celle du jour. On suppose qu'un domestique bas-normand s'est adressé à un écrivain public, pour répondre à ses amis qui lui

demandaient ce qui se passait à la capitale, et s'il leur conseillait de le venir joindre. « Mes chers amis, je me « porte très bien ; je mange trois et quatre fois par jour, « et notre maître me fait boire du vin qui vaut beaucoup « mieux que le meilleur cidre de notre curé. Si vous « voulez venir à Paris, je tâcherai de vous placer chez « quelque demoiselle qui couche avec un monsieur, « comme si elle étoit sa femme ; ce sont, ma foi, de très « bonnes conditions : et puis il y a à Paris toutes sortes de « bons changemens depuis que notre cousin a été pendu : « si vous êtes pris pour dettes, vous aurez une prison « dans laquelle vous pourrez vous promener comme au « jardin du Palais-Royal : si vous tombez malade, on « vous donnera à l'Hôtel-Dieu un bon lit où vous vous « gobergerez tout seul à votre aise ; et si vous devez être « pendu, on ne vous donnera plus, comme par le passé, « la question très ordinaire et fort extraordinaire. Tout « cela a son agrément ; ainsi, ne craignez plus de venir à « Paris, car, pour y vivre comme pour y mourir, on y a « tout plein de ressources et de commodités.

« Si vous avez de jolies sœurs, amenez-les. Ce pays est « excellent pour les jolies sœurs qui sont blanches et « fermes. »

La plupart des conversations n'ont roulé la semaine dernière que sur l'aventure de M. d'Argens, qui a fait imprimer et même vendu des billets faux de la loterie de M. Necker. Ce M. d'Argens est un des plus beaux hommes de Paris, et à cette qualité séduisante, joint celle d'un homme de beaucoup d'esprit. Il n'avait guère fait encore

que cette sottise-là : il est vrai qu'elle est un peu forte. Un des grands mérites d'une composition que l'on veut rendre publique, est l'exacte révision des épreuves : la sienne manquait de cet avantage essentiel. Ce qui l'a fait reconnaître a été principalement la différence de quelques lettres dans la nouvelle édition qu'il donnait au public, d'un ouvrage précieux. M. d'Argens était l'amant adoré de la superbe Colombe (c'est ainsi que nous nommons la plus belle des actrices de la Comédie Italienne). On assure qu'elle n'a eu aucune part à l'opération de finance de son favori. Quelques jours après l'emprisonnement de ce dernier, elle a paru d'un air fort consterné dans *la Colonie*, qui est de toutes les pièces celle où elle brille le plus. Il y a un endroit où elle dit qu'elle est *malheureuse et non coupable :* en prononçant ces tristes paroles, si conformes à sa situation, les larmes lui sont venues aux yeux ; et on l'a applaudie avec transport. Le bruit courait il y a trois jours, que M. d'Argens s'était empoisonné et qu'il était à la dernière extrémité ; il ne s'est point défendu et a tout avoué à la première interrogation. Le magistrat qui la lui a faite en est sorti fort touché. Le coupable venait d'être nommé vice-consul dans l'un des ports d'Espagne à la sollicitation de M. d'Aranda qui le recevait volontiers chez lui. Il n'est cependant que le fils d'un épicier d'Amiens, marchand qui jouit d'une grande réputation d'honnêteté, et qui a dix autres enfans ; cette affreuse aventure le réduit presque à la mort. Mais c'est ce jeune homme principalement qui excite en ce moment la compassion de nos élégantes. Qu'on se représente un Adonis d'environ vingt-cinq ans, brillant, leste, grand, bien tourné, et l'on concevra facilement qu'elles ne s'embarrassent guère si c'est un

voleur ou non. On peut même croire en toute sûreté qu'elles aimeraient beaucoup mieux voir pendre un honnête homme, qui aurait commis le crime de leur déplaire. Quoi qu'il en soit, Thémis n'a pas la même manière de voir que nos belles dames, et il y a une grande apparence que l'amant de la pauvre Colombe subira, la semaine prochaine, l'ignominieux supplice de la corde, pour que le roi puisse seul à l'avenir faire des emprunts et créer des loteries. Mais en accréditant les effets royaux, on craint bien que ce piteux dénouement ne fasse quelque tort à ceux de la veuve, que les uns plaignent et que les autres persifflent. « Quoi ! lui disoit inhumainement l'un de nos charmans railleurs, vous qui avez eu tant de roués, vous avez à présent des pendus ! Eh mais, vous les aurez donc tous ? » Quelques personnes prétendent, avec assez de vraisemblance, que si elle n'a pas excité le jeune homme à sa perte, elle y a du moins contribué beaucoup en lui redemandant une partie de l'aisance qu'elle lui sacrifiait. L'héroïne avait mis carrosse bas, mais elle le regrettait douloureusement : il voulait le lui rendre.

Le roi a accordé à la famille du sieur d'Argens, la grâce de cette coupable et malheureuse victime des égaremens de la jeunesse dans une ville corrompue. Son procès a été fait et son jugement rendu comme s'il avait dû être exécuté. Il sera renfermé pour sa vie.

Un fermier très aisé, du Port, village situé à une demi-lieue de la ville de Nogent-sur-Seine, avait célébré son mariage avec une fille qu'il aimait tendrement. Ces époux revenaient pleins de joie du pied

des autels. Ils se préparaient à jouir des plaisirs qu'inspirent la vertu et un heureux amour; ils étaient accompagnés d'une foule de convives et précédés d'instrumens de musique. Dès qu'ils sont auprès de la ferme, ils aperçoivent le feu qui a pris au bâtiment, et qui est prêt à se communiquer à la grange. Le jeune époux, pour être plus leste, quitte en entrant son habit de noces, et va secourir un enfant qu'on ne croyait pas être dans la maison. Tous les convives font des efforts pour sauver une partie des effets; leur peine est inutile. Le vent est si violent, que la flamme a fait des progrès rapides. L'incendie se communique à une seconde ferme et à quelques maisons voisines qui, en très peu de temps, sont la proie des flammes. Il était impossible et même très dangereux d'approcher le feu. On n'a presque rien retiré de ce que les fermes contenaient. Les grains, les bœufs, les moutons et autres bestiaux, les meubles, et toutes les hardes du marié, jusqu'à son habit de noces, ont été la proie des flammes.

Un petit-maître gascon qui se trouve ici, était, ces jours derniers, très occupé à chercher les moyens de se distinguer par une élégance recherchée dans son habillement de petit deuil. Les fracs écarlate avec broderies et boutons noirs lui paraissent déjà trop communs. Le dieu du goût, le duc de Chartres, dit-il à l'un de ses bons amis, n'a-t-il donc rien imaginé de plus nouveau, de plus piquant? Si fait, lui répondit-on, hier il parut à Versailles avec un habit noir et des boutons rouges... Aussitôt l'habit est commandé, on envoie vingt fois chez le tailleur,

il est enfin livré au moment de partir pour l'Opéra. Notre gascon entre dans la salle d'un air triomphant, il est assailli de huées et de ris moqueurs. Vous m'avez donc trompé, dit-il à son ami ? — Non, en vérité, répart le plaisant, le duc de Chartres a été à la Cour, comme je vous l'avais dit, avec un habit noir, mais les boutons rouges étaient sur son visage.

La famille de Créqui a gagné son procès contre M. le Jeune. Dans les recherches auxquelles il a donné lieu, on a découvert que M. le Jeune descendait d'un valet-de-chambre tapissier du duc d'Orléans. « Ces deux mai-« sons se valent bien, a dit un plaisant, tandis que les « ancêtres de l'une donnaient des batailles, les autres fai-« saient des siéges. »

On apposa, il y a quelque temps, les scellés sur les effets de feu M. de Château-Blanc, inventeur et entrepreneur de l'illumination de cette ville. Quand les gens de justice se furent retirés, on entendit par les cris d'un jeune chat, renfermé dans une armoire, que la pauvre bête effrayée sans doute de l'appareil de Thémis, avait été se cacher dans un des réduits qu'elle rendait impénétrables. On ne crut pas qu'un misérable chat valût les frais de convocation du commissaire, procureurs et témoins, nécessaires pour faire l'ouverture de l'armoire : peut-être aussi les héritiers craignirent-ils que l'âme du défunt ne se fût fourrée sous la forme d'un chat; et ils ne se souciaient pas qu'elle

revît la lumière. Enfin les scellés furent levés le 14 de ce mois, et l'on fut fort étonné de voir le jeune Rominagrobis bien maigre, mais très vivant après une prison et un jeûne de vingt-quatre jours.

ÉPIGRAMME

Par M. de Ligny.

Pour se faire admirer en pleine compagnie,
Une élégante dit un jour :
Quand il me vient quelque fruit de l'amour,
Fille ou garçon, du mal ne me soucie
Comme de rien : un œuf, qui le croirait ?
Me fait plus souffrir quand il passe.
Oh ! oh ! dit en riant messire Boniface,
Il paraît que Madame a le gosier étroit.

On m'a raconté, l'un de ces jours, un trait plaisant de M. Lieutaud, mort premier médecin du roi, il y a deux ou trois mois. A ses derniers momens, un confesseur très fervent le tourmentait pour son bien, c'est-à-dire pour son salut. Croyez-vous, croyez-vous... lui demandait-il ? « Eh ! Monsieur, répondit le médecin avec impatience, laissez-moi donc mourir en paix ; je crois à tout, excepté à la médecine. »

Une aventure assez gaie est celle que l'on raconte de M. d'Aucant, fermier-général. Ce financier, brouillé depuis longtemps avec son frère, était si fort en colère contre lui, qu'il lui échappa de dire devant ses enfans :

Quoi ! il ne se présentera personne qui me venge de cet homme là en se battant avec lui ! Le lendemain, le plus jeune de ses deux fils demande dès le matin à lui parler ; il lui déclare qu'il partage son ressentiment et qu'il veut en faire éprouver les suites à son oncle. Le père lui représente le danger qu'il peut courir : le jeune homme persiste, et le vieux d'Aucant finit par encourager sa valeur. Alors ce bon fils dit à son père qu'il n'a qu'une inquiétude ; on lui demande ce dont il s'agit : il développe une assez longue liste de créanciers, et dit que son seul regret s'il succombe, c'est de faire tort à tous ces honnêtes gens auxquels il doit. Le père, touché de tant de courage et de délicatesse, se met à le consoler lui-même, et signe un arrêté général au bas de son mémoire. D'Aucant le fils n'ayant plus rien qui l'inquiète, s'en va fièrement chez son oncle le lendemain matin : mais au lieu de lui proposer de se battre, il lui fait un million d'excuses de la part de son père, et en signe de réconciliation, il prétend être chargé de le prier à dîner pour le lundi suivant. Puis il retourne chez son père, et dit qu'il a bien su mettre son oncle à la raison ; que celui-ci viendrait faire ses excuses, et même demander à dîner, pour prouver qu'il n'est plus fâché. Il ne manqua pas de venir en effet, comme son neveu l'avait dit; il est vrai qu'il ne demanda pas d'excuses, mais seulement à dîner; et c'est ainsi que ce jeune homme, avec plus de dépenses d'esprit que de courage, vint à bout de réconcilier les deux frères et de payer ses dettes.

Un pâtissier des environs du Palais, descendait par une cheminée, pour voir une jeune personne qu'il aimait

et qui couchait dans la chambre de son père. Un jour ou plutôt une nuit, il se trompa et prit la cheminée d'un voisin pour celle qui le conduisait ordinairement au lit de sa maîtresse. Le voisin croit voir un voleur, appelle le guet, et fait conduire l'amoureux chez le commissaire. Le mystère s'éclaircit bientôt, et les uns comme les autres en furent quittes pour la peur et pour être chansonnés par toute la ville.

Mademoiselle Arnould ayant appris la conversion de mademoiselle Luzy * s'est écriée : *Oh la coquine! elle s'est faite sainte dès qu'elle a su que Jésus s'est fait homme.*

Il y a à Paris, depuis quelques années, une sorte de bouffons de société dont on raffole et qui ont coupé l'herbe sous le pied à tous les beaux-esprits, même aux Economistes, qui font une assez triste figure depuis que le pain n'est plus cher. Le grand talent de ces messieurs est celui de contrefaire. L'un joue une pièce de théâtre à lui tout seul, et rend les diverses inflexions de tous les acteurs connus. L'autre fait le mendiant, le gascon, l'estropié, le baron allemand. Il est seul derrière un paravent, et l'on jurerait que tous ces personnages ont de grandes disputes ensemble. Un troisième, plus sublime encore, contrefait le chat avec des grâces inimitables. Et voilà les talens devant lesquels s'extasient à présent nos élégantes et nos

* Actrice de la Comédie Française : elle jouait les rôles de soubrettes.

roués grands seigneurs; voilà les merveilleux que s'arrachent les femmes présentées à la cour! On a remarqué que la plupart d'entre eux sont des élèves de l'académie de peinture et de sculpture, qui sacrifient leurs progrès dans les beaux-arts à ces plates singeries qui leur valent des caresses de tous les genres. Les plus fameux sont un nommé *Musson*, un nommé *Rousseau*, un nommé *Thon*, etc. Après avoir fait venir Jeannot à souper, on les mande le lendemain. Qu'ils soient de bonne humeur ou non, il faut qu'ils donnent un plat de leur métier : car, quoique sans affiche, ils sont toujours demandés par des personnes de considération. On ne les paie point; mais on les protége, et l'admiration des talons rouges et des femmes à la mode les enivre au point qu'ils ne se doutent pas de la bassesse de leur rôle. Il y en a cependant quelques-uns d'entre eux qui refusent, lorsqu'on s'y attend le moins, de se prêter aux violens désirs des curieux, afin de prouver qu'ils sont libres d'avoir des caprices.

M. Mercier le Dramaturge vient de faire imprimer, dans le pays étranger, un ouvrage satyrico-philosophique, intitulé : *Tableau de Paris*, et un libraire de cette ville en a fait venir deux ou trois cents exemplaires. La police en a été instruite. On a saisi les livres et emprisonné le contrevenant : on l'a même interrogé pour savoir le nom de l'auteur; mais le généreux libraire a constamment refusé de le déclarer. M. Mercier n'a pas voulu lui céder en héroïsme : il a pris un exemplaire de son livre dans sa poche et a été le présenter à l'audience du lieutenant de police. « Monsieur, lui a-t-il dit, j'ai appris

« que vous cherchiez l'auteur de cet ouvrage : voici en « même temps le livre et l'auteur. » Le lieutenant de police surpris n'a pu se défendre de quelque intérêt pour un si galant homme. Il est entré en discussion avec lui et lui a promis de présenter l'affaire à M. de Maurepas sous le jour le plus favorable. On assure que par ce moyen elle n'aura pas de suite et que M. Mercier en sera quitte pour faire mettre des cartons à quelques exemplaires, tandis que les autres seront débités en secret tels qu'il les a composés.

Un jeune et aimable colonel avait sollicité vainement du ministre de la guerre un congé pour venir à Paris, où l'appelaient, disait-il, des affaires pressantes. Il ne s'agissait pourtant que de coucher avec une jolie femme ; mais cette affaire, après tout, en vaut bien une autre. Sur des refus réitérés, le colonel veut s'adresser à M. de Maurepas ; mais en écrivant en même temps à sa divinité, il se trompe d'adresse, et la lettre suivante est celle qui parvient au vieux ministre. « Cher ange, Ségur a « la cruauté de me refuser la permission de voler dans « tes bras. Je serais au désespoir, si je n'espérais une ré- « ponse plus favorable de Maurepas : c'est un vieux paillard « qui devinera bien l'objet de ma demande et n'en sera « que plus disposé à me l'accorder. Il sentira bien qu'à « mon âge on aime mieux mourir dans les bras de sa « maîtresse que de vivre dans une triste garnison... En- « core, si faute de myrtes j'avais des lauriers à cueillir ! « mais je végète ici, tandis que mes camarades se battent « ailleurs. C'est un f..... métier que la guerre en temps

« de paix : je dis paix, puisque ce n'est pas pour moi que « le canon gronde..... Adieu chienne de mine, si je te te- « nais, tu te doutes bien de ce qui t'arriverait. En atten- « dant que j'aille te surprendre comme je l'espère, je te « baise sur la parole. » Le comte de Maurepas a beaucoup ri de cette aventure, a écrit une lettre charmante au colonel, et celui-ci a obtenu ce qu'il désirait.

Deux roués du premier ordre en tout genre voulaient tirer une petite vengeance de deux de nos belles. Ils leur donnèrent avant-hier un souper fin à Paris. On s'entretint, pendant le repas, de l'empereur qui était, disait-on, déjà arrivé à Versailles. Au dessert un inconnu demande à parler à l'une des divinités, remet un billet et disparaît. Rentrée dans la salle, elle ne peut dissimuler sa joie : son secret lui est bientôt arraché. Le billet était ainsi conçu : « L'homme le plus passionné vient de voir au spectacle la « plus belle des Parisiennes. Il lui demande un entretien « demain dans la nuit à l'hôtel du Cerf à Versailles. Si « elle consent à rendre le plus heureux des hommes celui « que son amour en rend le plus digne, elle le fera savoir « à l'*Empereur, à Versailles.* » On félicite la belle sur sa brillante conquête, et l'on se donne rendez-vous le surlendemain ici pour s'en réjouir ensemble. Aujourd'hui les deux roués et les deux belles sont venus au château. Pour vous donner une idée du dénouement de cette farce, il suffit de vous dire qu'il y a ici un valet du château que l'on nomme l'*Empereur* et qui est le plus laid et le plus dégoûtant des mortels ; que l'attrait de cette bonne fortune avait engagé non-seulement la belle à qui le billet était adressé,

mais sa compagne, à écrire un tendre billet à l'Empereur, et que celui-ci n'avait pas manqué d'aller aux deux rendez-vous qui lui avaient été donnés dans le même hôtel. La confusion et le dépit d'un côté, les ris moqueurs de l'autre, ont produit la scène la plus délicieuse pour nos malins. Telle est, la nouvelle du jour.

Une vieille marquise, à laquelle est resté le goût des gentillesses poétiques qui faisaient les délices de la cour au commencement de ce siècle, voulut, ces jours derniers, mettre à l'épreuve la facilité du chevalier de Boufflers, en lui demandant un sonnet sur les bouts rimés les plus bizarres qu'elle put trouver. Il les remplit ainsi :

Enfans de Saint-Benoît, sous la guimpe ou le *froc*,
Du calice chrétien savourez l'*amertume :*
Vous, Musulmans, suivez cette triste *coutume;*
Buvez de l'eau pendant que je vide mon *broc.*
De vos raisonnemens, moins ébranlé qu'un *roc,*
Je crains peu cette mer de soufre et de *bitume*
Où vos sots docteurs ont *coutume*
De noyer les Titus et les rois de *Maroc.*
Quel que puisse être le *Maroufle,*
Que vous nommez Pape ou *Mouphti;*
Je ne baiserai point son cul ni sa *pantoufle.*
Prêtres noirs, qui damnez Marc-Aurèle ou *Hamti,*
Par qui Confucius comme un lièvre est *rôti,*
Le diable qui les brûle est celui qui vous *souffle.*

La dévote octogénaire fit un grand signe de croix, et promit que si elle s'avisait encore de faire faire des vers, elle se chargerait plutôt d'y fournir la raison que la rime.

Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes, dit le proverbe : or le proverbe ne ment pas toujours. Jugez-en. Deux bons bourgeois ont pris la poste à Chaumont en Bassigny, pour venir apporter à M. de Maurepas un projet à l'exécution duquel était, selon eux, attaché le salut de l'État. Le ministre s'aperçoit bientôt que les auteurs et le mémoire n'ont pas le sens commun ; trop honnête pour le leur dire, mais assez gai pour s'en amuser, il prodigue des éloges à leur zèle ; leur conseille de retourner dans leurs foyers et leur promet de les faire avertir quand il en sera temps. Mes Champenois bouffis d'orgueil, s'en vont à Chaumont, et s'arrangent comme des gens dont la fortune est assurée. Au bout de quelque temps, fort surpris de n'entendre parler de rien, ils croient qu'on les a oubliés, mais ne doutent pas qu'une gratification considérable ne leur soit destinée. Pour en hâter la jouissance, ils s'avisent fort spirituellement de tirer une lettre-de-change de vingt mille livres sur M. de Maurepas, le priant de leur faire l'amitié de la payer à compte. Le ministre trouva le trait plaisant, mais ce qui ne le fut pas au gré des tireurs, c'est que la lettre-de-change leur revint protestée. Abandonner la partie n'eût pas été brave, ils en fournissent une autre de soixante mille livres : et pour assurer le paiement de celle-ci, ils terminent la lettre d'avis par cette phrase : *Un ministre qui ne met pas en usage les moyens qu'on lui offre de soulager les peuples et de faire fleurir un royaume dont les intérêts lui sont confiés, et qui ne sait pas récompenser ceux qui lui en indiquent les moyens, se rend criminel de lèze-majesté, et mérite d'être puni en conséquence.* Ceci passait la plaisanterie ; mes deux Champenois ont été amenés à la Bastille, en

attendant la place qu'ils ont mieux méritée aux *Petites-Maisons* (hôpital des fous).

Un cordonnier de la rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, vient de nous démontrer les heureux effets du bel esprit contre le suicide. Il avait une maîtresse femme, dans son style, une fille un peu trop fringante, et un fils bien planté et à peindre. La maison était entièrement dirigée par cette maîtresse femme et le premier compagnon. Le fils était en apprentissage chez un marchand de cuir, car il faut, disait le père, pousser ses enfants le plus qu'on peut... La fille n'était nullement surveillée par une mère qui était trop occupée ailleurs. Le père un peu avare avait grand soin de compter tous les soirs ses chers écus qu'il avait cachés dans sa chambre. Il allait dans la matinée prendre quelques mesures, rendre quelques souliers de femmes en ville, et le reste du jour, sur-tout la soirée, il les passait hors de chez lui avec des amis choisis, qui aimaient autant que lui la littérature : là on disputait sans cesse pour s'éguiser l'esprit sur mille choses fort sublimes, car on n'y avait jamais rien compris; et ces instructives séances, à l'aide de quelques pots de vin, se prolongeaient assez avant dans la nuit. Avant-hier, en rentrant chez lui vers minuit, il trouve le plus jeune apprenti qui l'attendait seul, et il apprit de cet enfant que sa maîtresse femme était partie avec le premier compagnon, que sa fringante fille avait été ramassée par la police, pour avoir, à une heure indue, fait de tendres invitations aux passants, et que son fils à peindre s'était engagé le jour même. Quels coups de foudre pour cet homme! il court vîte dans sa chambre... Ah! c'est bien

pis que tout cela pour son cœur sensible... Son argent lui a été enlevé. Le jeune garçon après avoir allumé la chandelle de son triste maître, va se coucher, car il ne voyait là rien qui dût l'empêcher de céder au sommeil auquel il succombait. Ce père, tout hors de lui, marche à grands pas dans sa chambre, ébranle tous les planchers, fait frémir toutes les vitres, se démène en furieux; enfin il prend un parti violent, extrême, il veut se tuer. Il va chercher un tranchet. Au moment où il allait se couper la gorge, il réfléchit que depuis que la mode de se tuer règne à Paris, presque tous ceux qui l'ont fait ont consigné sur le papier leurs raisons et l'acte lui-même pour prévenir toutes poursuites de la justice contre des innocens. Il est trop éclairé en morale civile, pour n'avoir pas cent fois dans la société applaudi à une pareille précaution. Ne voulant pas y manquer, il pose le tranchet, prend la plume et écrit :

« Qu'on n'accuse personne de ma mort. C'est moi-même qui me suis tué dans un accès de la plus juste fureur; oui, du plus juste chagrin que jamais bourgeois de Paris ait ressenti; car, comme dit fort bien Molière :

Quand on a tout perdu, quand on est sans espoir
La vie est un opprobre et la mort un devoir.

A peine a-t-il achevé d'écrire, qu'il lui vient un doute. Est-ce bien Molière? Ne serait-ce point J.-J. Rousseau, car celui-là aussi était un grand philosophe? Dans cette indécision, et pour ne pas déshonorer sa savante coterie par une faute capitale, il remet à s'éclaircir finement là-dessus le lendemain, sans changer de dessein et sans se compromettre. Hier, dès qu'il put sortir, il réunit ses amis, proposa sa grave question. L'un dit que c'était Corneille

dans son *Tartuffe*; l'autre Marmontel, parce qu'il était une de ses pratiques; un troisième dit que c'était sûrement dans quelque opéra bouffon. Les opinions étant si partagées, on a, d'une commune voix, remis l'affaire à huitaine, et chacun doit aller aux informations. Le cordonnier a trouvé hier au soir, en y réfléchissant en philosophe, que sa fringante fille recevait une leçon qu'elle méritait; que sa maîtresse femme le débarrassait d'un lourd fardeau; que du temps et du travail lui rendraient ses huit cents écus, et que son fils était un soldat bien planté et à peindre, et avait l'inestimable honneur de servir le roi.

Avant qu'on ne cesse de parler de la mort de l'archevêque de Paris *, que je n'oublie pas de faire mention d'un incident qui a fait beaucoup de bruit ici. Il est relatif au curé de St-André, qui ne voulait absolument pas faire dire les prières de quarante heures pour ce prélat dans sa paroisse; et cela pour se venger de ce que le malade s'était opposé à ce qu'il fût nommé à cette cure. Triste vengeance! Cet entêté a bientôt eu à sa poursuite tous les recors de l'officialité qui, à l'aide de cette éloquence manuelle qui leur est familière, l'ont bien vîte forcé à prier pour celui qu'en pasteur charitable il aurait voulu damner de tout son petit pouvoir.

Il n'est pas de sorte de bien qu'on ne dise de M. de Juigné, notre nouvel archevêque, arrivé ici depuis peu de jours. Il a la réputation d'être aussi bienfaisant que son prédécesseur. Rien ne saurait le louer davantage que les

* M. Christophe de Beaumont.

regrets qu'il a laissés à Châlons où il y avait même, dit-on, une espèce de complot formé pour ne pas le laisser partir de la ville. L'adulation ne fait point de ces complots qui attestent un excellent cœur et des milliers d'autres cœurs qui l'apprécient.

Le chevalier de Bonnard, militaire et homme distingué, était gouverneur des deux fils de M. le duc de Chartres; ce prince lui causa tant de désagrémens, que le chevalier a été forcé de demander sa démission. Le duc a nommé à sa place la comtesse de Genlis qui était déjà gouvernante des princesses. On retire ordinairement les enfants des mains des femmes à l'âge de cinq ou six ans; ce père remet les siens entre leurs mains à huit ou dix. Il n'était pas trop bien avec le public; cet événement a renouvelé les brocards : on les multiplie, on les répand avec une fureur inexprimable. Tout s'en mêle, et la cour et la ville. Quelque plaisant a prétendu que madame la comtesse de Genlis étant *gouverneur* des enfants de la maison d'Orléans, on allait voir nommer M. le duc de Luynes, nourrice de Monseigneur le Dauphin. (Ce duc est à-peu-près gros comme un tonneau.)

L'auteur des articles de l'*Année littéraire,* qui choquaient messieurs Piis et Barré, étant M. Geoffroy, professeur d'éloquence au collége Mazarin; M. Piis a assuré, dans un quatrain, que celui qui les critique n'est pas Geoffroy l'Angevin, mais Geoffroy l'ânier*. M. Geoffroy ayant

* Noms de deux rues de Paris. Le Geoffroi dont il s'agit est l'un des fameux auteurs du *Journal de l'Empire.*

vu ce pitoyable quatrain, y a riposté par celui-ci qui n'est point sans sel :

Oui, je suis un ânier sans doute,
Et je le prouve à coups de fouet
Que je donne à chaque baudet
Que je rencontre sur la route.

Pour fixer, en peu de mots, votre idée sur le gouverneur des enfants mâles et femelles de M. le duc de Chartres et sur ses productions, il suffira de vous indiquer les ouvrages qu'elle conseille de mettre entre les mains d'une jeune personne. A onze ans, le théâtre de Campistron ; à douze, celui de la Grange-Chancel ; à treize, Des Mahis ; à quatorze, Boissy et Marivaux; à quinze, Don Quichotte ; à seize, l'Arioste, Corneille et Racine ; et enfin, pour vous épargner les intermédiaires, à vingt-deux ans l'*Esprit des Lois* de Montesquieu... A une jeune demoiselle de vingt-deux ans, conseiller la lecture de ce livre à l'étude duquel ne suffit qu'à peine la vie de l'homme le plus capable de méditation ! Quel terrible gouverneur que cette comtesse de Genlis ! Une jeune princesse, en sortant des mains d'un tel pédagogue, pourrait demander au roi la place de chancelier ; il ne lui manquerait que la perruque.

Nos oisifs de cour s'amusent beaucoup d'une prétendue correspondance entre le Pape et le docteur Francklin. Sa Sainteté y prie ce docteur-ministre de lui donner ses avis sur la conduite qu'elle doit tenir dans le moment de crise où paraît se trouver la puissance romaine ; et le docteur y répond que le plus court et le plus sûr serait d'armer tous les prêtres et moines, et de substituer un pouvoir

temporel au gouvernement spirituel, ou du moins d'étayer l'un par l'autre. Il y conseille au Pape de s'allier avec la France, l'Espagne, le roi de Prusse et les Américains, et de défendre les droits du St-Siège, comme ceux-ci défendent leur liberté, et pour cela de remplacer les canons de l'Église par des canons de douze, de vingt-quatre, de trente-six ou de quarante-huit livres de balle. Tout calcul fait, il trouve que Sa Sainteté peut armer trois cent mille hommes bien nourris et bien portans, que six cens bas-officiers Prussiens dresseraient en fort peu de temps, et croit que ces moyens feraient respecter les brefs, bulles, etc.

Un riche bourgeois fort jaloux de sa femme qui est jeune et jolie, eut la bizarre fantaisie d'aller consulter à Strasbourg le célèbre comte Cagliostro. En arrivant chez ce médecin, il lui dit qu'il était malade de jalousie, et qu'ayant ouï vanter sa science universelle, il venait le prier de juger s'il était ou n'était pas cocu. Le comte Cagliostro voulant s'amuser de cet original, lui a répondu que rien n'était plus simple, plus aisé à savoir; qu'il allait lui donner une fiole qui contiendrait une liqueur qu'il devrait boire, lorsqu'il serait de retour auprès de sa femme et au moment de se coucher avec elle. Si vous êtes cocu, lui dit-il, le lendemain en vous réveillant vous serez métamorphosé en chat. Le mari revenu chez lui parle beaucoup à sa femme des sublimes talens du comte. Elle veut savoir le motif du voyage; il se fait prier, enfin il cède aux plus vives instances, et lui détaille l'infaillible moyen qu'il a de découvrir si elle est fidelle. On rit de bon cœur de sa crédulité, on lui proteste qu'il n'a rien à craindre; il avale le

fatal breuvage et les voilà tous deux au lit. Une heure après, cet époux se trouva dans un état qui surprit fort agréablement et lui-même et sa tendre moitié, tant ils étaient peu accoutumés depuis long-temps à pareille aubaine. Ce fut une vraie nuit de noces. Ils s'endormirent assez tard en bénissant le comte et sa liqueur, et la femme, en bonne ménagère, se leva le matin la première et laissa reposer son mari qui en avait besoin. A dix heures cependant, voyant qu'il ne se levait pas, elle alla pour le réveiller; mais quel fut son étonnement! Elle vit un gros chat noir; il était mort. Elle jette les hauts cris, appelle son mari : personne ne répond. Elle embrasse ce chat, et dans la première effusion de sa douleur, elle lui parle ainsi : « Faut-il donc que j'aie perdu le meilleur des maris pour deux fois seulement que je lui ai été infidelle! Ah, maudit conseiller! je ne voulais pas; vous m'avez séduite... O dangereux lieutenant! avec votre air de héros, vos récits de combats, vos cajoleries, vos sermens et vos pleurs! vous savez combien j'ai résisté... vous m'avez tourné la tête, vous avez abusé d'un instant de faiblesse pour... Ah, mon pauvre mari! mon cher mari! tu es mort! qui aurait pensé que tu mourrais de cela! aurais-je pu croire que cette nuit était la dernière que je passerais avec toi. Hélas! et quels adieux! ce souvenir ne fait qu'augmenter mes regrets... » Enfin, comme cette femme toute hors d'elle exprimait ainsi son désespoir, le mari sort de dessous le lit : « Ah, ah, madame, dit-il, je suis donc votre pauvre mari!.... Et le conseiller!... Et le lieutenant!... Il vous en a donc fallu deux... » La femme se voyant prise pour dupe, a avoué ses torts, a promis de n'y plus retomber. Mais ce ménage, dit-on, ne laisse pas d'être encore un peu brouillé, et cette

aventure fait l'histoire du jour. Il n'est pas nécessaire de vous dire, monsieur, que l'époux avait fait étrangler un chat pour le mettre à sa place ; peut-être même avait-il feint le voyage à Strasbourg, pour découvrir ce que, sans doute, il voudrait bien ignorer maintenant, car il ne paraît pas être de ceux qui disent :

Quand on l'ignore ce n'est rien,
Quand on le sait c'est peu de chose.

Une demoiselle Aurore, de l'Opéra, à peine âgée de 17 ans, est, depuis quelque temps, en commerce très-réglé avec ce vieux petit-maître que mademoiselle Arnould appelle le *pilier branlant des foyers*, le marquis de St-Marc. Dans une pièce de vers il a prié cette belle Aurore d'obtenir des Dieux qu'il soit rajeuni comme Tithon. La vanité du vieux poète St-Marc n'aura pas été agréablement affectée du quatrain suivant qu'un malin a adressé à la jolie nymphe.

Gardez-vous bien, charmante Aurore,
De rajeunir ce vieux Tithon ;
De vous, hélas ! que dirait-on,
Si pendant soixante ans il rimaillait encore !

M. Guillard, auteur de l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, mis en musique par Gluck, est violemment soupçonné d'être celui qui fait les petits vers de la jolie mademoiselle Aurore, surnuméraire de l'Académie royale de musique. Si le marquis de St-Marc vient à l'apprendre, il sera bien mécontent d'avoir vu les beaux yeux, la fraîcheur, tous

les charmes et toutes les grâces de la brillante Aurore dans les vers de M. Guillard. On dit que celle qui veut toujours passer pour les avoir faits, a eu besoin de plus de six cents leçons pour parvenir à les lire un peu couramment.

Un riche Américain et sa femme sont arrivés dernièrement, et se sont logés dans l'un des plus considérables hôtels garnis de cette capitale, avec leurs nombreux domestiques, et un grand singe dont les mœurs sont si douces, dont l'éducation, qui ferait honneur à la comtesse de Genlis, a été si bien soignée qu'on lui laisse toute sa liberté et que jamais il n'en abuse. Dans cette même maison, logeaient depuis quelque temps, une jolie dame de Limoges, à peine âgée de 16 ans et son jeune mari, couple charmant qui intéressait tous ceux qui avaient occasion de le connaître. Le mari était dangereusement malade, et son danger et la douleur de son épouse affligeaient toute la maison. Ces deux étrangers sensibles demandèrent à le voir, furent admis auprès de son lit, et leur singe les y suivit sans qu'on s'en aperçut, tant on était pénétré du touchant spectacle dont on s'occupait. Chacun indiqua son remède, comme cela se pratique ; on n'en négligea aucun, et le malade mourut. Le lendemain de ses funérailles, les maîtres du singe allant dîner chez le docteur Francklin, leurs gens se dispersèrent et laissèrent l'animal domestique à la garde du petit garçon, qui l'abandonnant à lui-même alla jouer dans le voisinage. Le singe parcourt tout l'hôtel, entre dans l'appartement désert où le malade était mort, et qu'on aërait. Il prend quelques hardes qu'il trouve là,

un bonnet, un ruban, il imite de son mieux le défunt, et va se mettre dans son lit. Une femme de chambre ayant quelque chose à chercher auprès de ce lit, voit la hideuse figure, pousse un cri et tombe évanouie. Un valet accourt, rappelle cette fille à la vie ; elle reprend l'usage de ses sens, pousse un nouveau cri en montrant le lit à ce valet préoccupé et dit : l'*esprit de Monsieur !* puis elle retombe sans connaissance. Le domestique s'enfuit, appelle; la jeune dame arrive à ces clameurs, voit le bonnet de son mari, un visage affreux mais immobile, elle croit qu'on s'est permis un jeu abominable pour l'épouvanter et lui déchirer le cœur; elle ne peut que faire les gestes muets de la plus énergique indignation. Mais le visage se remue, fait des grimaces, contrefait les mouvemens de son époux malade; la frayeur est au comble et générale ; on se heurte, on se précipite hors de cette chambre. Arrive le petit garçon qui craint d'être grondé et qui cherche partout le singe. Cet animal qui vraisemblablement s'attendait à se voir choyé et servi comme il avait vu que le malade l'était, et qui ne s'était couché là, selon toute apparence, que pour boire ou manger quelque chose de bon qu'on ne lui apportait pas, se lève brusquement, quitte avec dépit manteau de lit, ruban, bonnet, et, avec les marques les moins équivoques d'un dessein formé, il va casser, briser tout ce qu'il peut rencontrer de porcelaines, glaces, faïence dont il avait vu qu'on usait pour présenter ou du bouillon ou des médicamens au moribond, et rejoint son gardien. La jeune dame est encore fort incommodée de l'effet de la frayeur, sa femme de chambre en a contracté un tremblement presque universel qui dure encore malgré les meilleurs remèdes; le valet, bon Limousin, soutient qu'il a vu le diable.

Voici une petite aventure qui a failli devenir sérieuse et qui a fini par faire rire même les intéressés. Un homme fort jaloux et mélancolique épousa dernièrement une jolie et toute jeune personne qui depuis est très incommodée de tournemens de tête. Cet homme sortit hier de chez lui pour ses propres affaires vers les dix heures du matin après avoir vu faire son lit. Il est rentré pour dîner, et ayant quelque chose à chercher dans la chambre à coucher, il s'est aperçu que le lit avait été foulé, et en approchant de plus près, il a trouvé un gant d'homme à demi-caché entre les couvertures et l'oreiller. Il a eu dès ce moment plus de tournemens de tête que n'en avait jamais eu sa femme. Il a pris ce gant et il est descendu, puis abordant sa charmante moitié de l'air le plus tranquille qu'il a pu se donner (vous jugez aisément que le diable n'y perdait rien) : *Comment te trouves-tu aujourd'hui*, lui a-t-il dit? *Un peu mieux*, a répondu la femme; *il ne m'a pris qu'un seul vertige qui m'a obligé d'aller me mettre sur le lit, mais qui ne m'a duré que cinq minutes. Que cinq minutes ! c'est dommage*, a repris gravement le jaloux en se mordant les lèvres! *n'est-il venu personne*? — *Pas une âme*. On s'est tû et il ne faut point vous dire que le dîner n'a pas été des plus gais. En sortant de table, le mari dit à la servante : *A propos, faites savoir aux voisins que j'ai trouvé, en rentrant, un gant d'homme sur le pas de la porte, et que je le rendrai à quiconque m'apportera l'autre.* La jeune femme ne concevait rien à tant de gravité. Tout le quartier sait bientôt où est le gant perdu. Notre jaloux de retour à l'heure du souper, aussi agréable convive qu'à midi, boit pour se distraire. Quelqu'un veut lui parler; on entre; c'est un beau blondin qui vient le plus poliment du monde lui demander son gant

en lui montrant le pareil. *Comment impudent*, dit le mari que le vin commençait à consoler et dont cette apparition redouble toutes les peines ! et comme il a le geste assez prompt, une bouteille a déjà volé à la tête du doucereux blondin qui s'efforce à riposter par vingt coups de canne. La table est renversée, le vin et le sang coulent, les coups redoublent dans l'obscurité et l'on ne s'entend plus à force de crier. La garde survient ; enfin, pour abréger, le commissaire interroge ; et il se trouve que ce voisin, nouveau venu dans le quartier, a une pie qui lui a volé son gant, est venue le long d'une corniche, est entrée par une fenêtre ouverte et l'a déposé sur le lit que la jeune épouse venait de quitter ; et pour convaincre un incrédule qui avait pourtant le malheur de trop croire, il a fallu faire voir à ce mari la même pie qui le lendemain est venue cacher l'autre gant dans le même endroit. On a tué l'oiseau brouillon, les voisins sont réconciliés, et les vertiges de madame ne donnent plus de mal de tête à monsieur.

Vous avez vu dans les gazettes que les villes du second ordre de la généralité de Paris avaient offert au roi un vaisseau de cent dix canons. Des députés de ces villes sont venus ces jours-ci pour assurer le ministre que, malgré la gasconade de M. l'intendant, et d'ailleurs les plus belles intentions du monde, les habitants de ces villes n'ont que des vœux à offrir, et que leurs facultés ne leur permettent pas de réaliser cette idée très-ingénieuse de M. Berthier de Sauvigny, dont on désire qu'il garde toute la gloire en sacrifiant une petite partie de sa fortune pour faire cette restitution à l'État.

Un mot heureux du duc de Nivernois forme l'anecdote du jour. La reine remarquait qu'il n'y a point de légende à la médaille du chapitre dont elle vient de se déclarer la protectrice. Cette médaille représente d'un côté l'image de la vierge et de l'autre celle de la reine. La légende, dit le galant confrère de Voltaire, se présentera à l'esprit de tout le monde. En voyant la mère de Dieu, on dira *Ave Maria*, et pour le portrait de V. M. l'on continuera, *Gratiâ plena*.

Un particulier qui entretenait une actrice, ayant épuisé tous les moyens connus pour subvenir à ses dépenses, vint trouver un juif, dont le magasin était un des mieux assortis tant en soieries qu'en dorures. Le juif voyant un superbe équipage s'arrêter à sa porte, s'empresse de descendre et vient au-devant de l'étranger inconnu. Monsieur, lui dit celui-ci, mon oncle qui est grand-pénitencier, désirerait avoir, pour une abbaye, de quoi faire un superbe devant d'autel et les ornements sacerdotaux assortis : il m'a assuré que vous étiez rond en affaires, je suis venu chez vous par préférence : c'est de l'or en barre ; vous serez payé en livrant la marchandise. J'y mettrai cependant une condition : ma sœur, qui a beaucoup de dévotion à la vierge, me demande un pareil ornement en blanc, mais il faut que vous vous arrangiez de façon que je n'aie rien à débourser pour cet objet, ainsi que pour deux habits à mon usage ; si vous le trouvez bon, (montrant un filou qui l'accompagnait) M. qui est mon tailleur emportera l'étoffe chez lui. — Qu'à cela ne tienne, répond le juif ; je vous traiterai, Monsieur, en honnête homme, et en même

temps il déploie ce qu'il a de plus riche dans tous les genres. Le chaland, comme on peut croire, n'hésite pas dans le choix, fait mettre à part plusieurs pièces de dorures, fait lever les habits et les ornemens pour la vierge, remet ceux-ci à son tailleur (au filou s'entend), en fait monter un autre qui était en grande livrée; puis s'adressant au juif: Monsieur, dit-il, vous me donnerez un de vos commis pour m'accompagner jusques chez mon oncle où vous recevrez votre argent. Le soi-disant neveu du grand pénitencier monte en voiture avec un des suppôts de l'Israélite, et celui-ci rit dans sa barbe d'avoir fait une aussi bonne journée aux dépens du bon Dieu et de la Ste-Vierge. On arrive au cloître Notre-Dame : un des laquais descend, feint de parler au suisse et vient annoncer que le grand-pénitencier est au confessionnal, où le filou savait bien qu'il devait se trouver à cette heure-là. Suivez-moi, dit le neveu au commis du juif, je vais vous faire parler aussitôt à mon oncle : à peine sont-il entrés dans la cathédrale que la voiture disparaît : le neveu va au confessionnal, s'approche du grand pénitencier en ayant soin de faire tenir l'Israélite assez loin pour qu'il ne puisse rien entendre. Madame la comtesse de ***, dit-il, qui s'intéresse très-particulièrement à l'homme que vous voyez, vous prie, Monsieur, de vouloir bien l'entendre en confession : c'est un nouveau converti dont elle est marraine... A l'instant je suis à vous, répond le grand-pénitencier, qui avait encore quelques pénitentes à entendre, adressant la parole au juif : le neveu offre à ce dernier de considérer en attendant les tableaux et a grand soin de l'amuser pour donner le temps à ses complices de gagner aux champs. Le quart-d'heure de Rabelais approchait. Il ne restait plus qu'un vieux

militaire. Mettez-vous là, dit le neveu au juif, en lui montrant l'autre côté du confessionnal et se tenant derrière lui. A peine le fatal guichet est-il ouvert qu'il disparaît. — Monsieur, dit le juif, c'est moi qui suis... — Je sais qui vous êtes, dites votre *confiteor*... — C'est de la part de M. Aaron Moses. — Oui, je sais bien, madame la comtesse..., allons, mon enfant, commencez... — Monsieur, voici M. votre neveu. — Celui-ci était déjà bien loin : le nouveau converti ne fait qu'un saut, ouvre brusquement la porte du confessionnal, s'emporte en invectives; le Suisse arrive et chasse à grands coups de hallebarde le commis d'Aaron Moses. On assure que jamais acte de contrition n'a été plus sincère que celui de cet Israélite qui était bien éloigné de s'attendre à un pareil dénouement.

On portait en terre un paysan de Monbazon, près de Tours. Deux de ses voisins qui soutenaient le devant de la bière, entendent un bruit *à posteriori*. Grand bien vous fasse, (disent-ils sans s'arrêter ni même se retourner) présumant que l'éruption venait de l'un des deux autres. C'est l'usage en pareil cas entre les paysans comme chez les honnêtes gens, de faire une inclination lorsque quelqu'un éternue. A quelques pas de là, seconde canonnade, même réponse : vient enfin une salve générale. La patience leur échappe, ils mettent la bière à terre, pour se gourmer avec l'arrière-garde, lorsque tout-à-coup le mort-vivant fait un dernier effort, pousse le dessus du cercueil, en sort, l'emporte sur son dos, court en cet état au village et arrive enfin chez sa femme qui le croyait déjà bien enterré. On soupçonne celle-ci d'avoir un peu aidé à la lettre, car

l'homme était brutal, ivrogne, tant soit peu débauché, sujet d'ailleurs à des assoupissements léthargiques *.

Un filou très bien mis se présente au petit Dunkerque, magasin fort brillant de bijoux, montre une assez belle bague qu'il portait à son doigt, et demande à la changer pour une de plus haut prix. On lui présente un solitaire de la plus belle eau, du plus beau brillant possible. Il le regarde, l'examine, l'admire et demande le prix. — Cent cinquante louis de retour avec le vôtre, répond Grandcher. — Cela est énorme ; mais il me plaît : je vous en offre cent. Le joaillier tient bon, l'amateur en ajoute vingt-cinq, bien assuré qu'il n'en donnera pas un seul, et le marché se consomme. Il tire de sa poche deux rouleaux cachetés, les met dans son chapeau, et puise dans sa bourse l'appoint de vingt-cinq louis d'or en monnaie blanche. Sur ces entrefaites entre un autre homme bien vêtu, qui feignant de ne le pas connaître, s'en approche néanmoins comme pour examiner quelques bijoux, prend adroitement le chapeau, rouvre la porte et s'enfuit. L'amateur de bague crie au voleur, et se met à courir après lui. La circonstance paraît si naturelle qu'on n'ose le retenir ; mais muni de la bague, il rejoint bientôt son adroit complice et laisse ses dupes dans l'étonnement et dans l'attente.

ALPHABET DE L'AMOUR

Ardeur. La timidité exprime moins et prouve davantage.

* Ces funestes erreurs n'arrivaient que trop souvent autrefois. Maintenant on n'ensevelit aucun cadavre qu'après qu'il a été visité par un chirurgien.

Baiser. Le recevoir est quelque chose, le prendre vaut mieux, l'obtenir de l'amour est un des plus doux présens qu'il puisse faire.

Confiance. On la perd quand on aime, et on l'acquiert. L'homme le plus confiant tremble de déplaire, et le plus réservé confie tout à sa maîtresse.

Dépit. Délateur de l'amour ; avant-coureur de racommodement ; il hâte la défaite, varie les scènes, embellit les femmes et donne un ridicule aux hommes, parce qu'ils y mettent plus d'apprêt et moins de grâce.

Fidélité. Les femmes sont généralement plus fidelles et les hommes plus constans. C'est que les unes sont plus maîtresses de leurs sens, et les autres plus maîtres de leur cœur.

Gaité. Une tristesse intéressante peut faire naître l'amour, mais la gaîté seule le conserve.

Humeur. Fils du Caprice. Tous deux sont insupportables dans les hommes et presque nécessaires aux femmes pour retenir leurs conquêtes.

Jalousie. Lorsqu'elle vient d'un excès de modestie elle flatte, et si la douceur l'accompagne, elle touche. Mais quand elle naît de l'égoïsme et de la défiance, elle désespère et humilie tout-à-la-fois.

Jouissance. Lorsqu'on se refuse tout, on meurt d'inanition, et lorsqu'on se permet trop, on finit par le dégoût.

Larmes. Dangereuses dans de certains hommes ; trop communes chez les femmes, n'embellissant que les jolies, prouvant peu de chose.

Malheur. Le bon temps ! disait mademoiselle Arnould ; mon Dieu, que j'étais malheureuse !

Nouvelles. N'en demandez jamais aux amoureux ; ils ignorent tout, hors ce qui les regarde.

Orages. Il est impossible de les éviter, mais le soleil doit luire après.

Plaies. Gardez-vous d'en faire au cœur que vous aimez. Elles se ferment, mais la cicatrice reste ; et trop souvent rouverte, il se forme un calus, qui rend l'endroit insensible.

Question. Il y en a qu'on ne doit jamais risquer quand on s'aime.

Raison. Elle est, dit-on, incompatible avec l'amour. Mais lorsqu'elle n'en justifie pas l'objet, la constance devient impossible.

Secret. Dites hardiment le vôtre à deux amans ; ils l'oublieront bientôt pour ne penser qu'au leur.

Temps. Il détruit l'amour ; aidé de l'habitude, il l'affermit.

Union. Pour être heureux, l'amour ne doit qu'avertir, l'estime décider, et les complaisances doivent l'entretenir.

Vieillir. On dit que le cœur ne vieillit point : tant pis ! c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire quand le reste n'est plus jeune.

Zéphirs. Ils servent les amants et les poètes ; et quelquefois rendent les uns jaloux et les autres ennuyeux.

Bien des gens croient que le luxe dans les villes gênant le goût pour les mariages, y fait préférer les riches, et qu'à la campagne le choix est plus libre, moins intéressé, et par conséquent plus heureux. Un événement arrivé il y a trois jours dans un village à quelques lieues d'ici, peut

fixer les opinions sur le désintéressement des paysans en amour. Un d'eux mariait sa fille ; lui donnait vingt-neuf écus de dot et l'ameublement ordinaire ; les deux familles étaient assemblées avec les voisins, et le notaire finissait le contrat, lorsque le mariage rompit sur une paire de pantoufles que le futur exigeait, et que le père de la fille s'obstina de refuser. Un des assistans proposa sa sœur très laide et plus âgée que l'autre, en offrant les vingt-neuf écus et les meubles. Donnerez-vous les pantoufles, dit le jeune homme? Oui sûrement, répondit l'autre; en ce cas, répliqua le jeune homme, faites-la venir, nous changerons les noms du contrat. Ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Le comédien Augé, qui avait quitté le théâtre l'année dernière, vient de mourir d'ennui et du chagrin que lui a causé la banqueroute du Prince de Guémenée dans laquelle il était pour beaucoup comme tant d'autres. Elle a porté sur presque tous les célibataires : beaucoup de filles entretenues vont à pied ou font semblant d'y aller depuis cette époque, en attendant que les Anglais les fassent remonter en voiture. Les suites de cette banqueroute sont si funestes et ont tellement irrité les esprits, que l'on disait dans le temps qu'il fallait faire dans toute l'Europe, dans le monde entier, une quête pour les malheureux que le luxe effroyable d'un seul homme a ruinés.

Nos aïeux retraçaient dans leurs tendres romances les malheurs et les peines de l'amour ; mais aujourd'hui nous dédaignons ce ton langoureux, et nous mettons en crous-

tilleux vaudevilles, les infortunes d'Abailard : (encore sur l'air de Marlborough).

Écoutez, sexe aimable,
Le récit, le récit lamentable,
D'un fait très-véritable
Qu'on lit dans Saint Bernard.

Le docteur Abailard,
Maître dans plus d'un art,
Précepteur de fillette,
Soupirait, soupirait en cachette,
Pour la nièce discrète
Du chanoine Fulbert.

Sous le même couvert
Logeait le galant-verd ;
Son latin avec zèle
Il montrait, il montrait à la belle,
Et l'on dit qu'auprès d'elle
Il ne le perdait pas.

Mais un beau jour, hélas !
Donnant leçon tout bas,
Fulbert avec main-forte
Vient frapper, vient frapper à la porte
Entouré d'une escorte
De deux hommes à pied.

Abailard effrayé
Et mourant à moitié,
Quand on vint les surprendre,
Lui faisait, lui faisait... bien comprendre
Un passage assez tendre
Du savant art d'aimer.

Il voulut s'exprimer,
Mais sans plus s'informer
L'abbé saisit le drôle,
Lui coupa, lui coupa... la parole,
Et le maître d'école
Par force resta court.

Dans ce funeste jour
On vit pleurer l'amour;
Sans jeter feu ni flamme:
Refroidi, refroidi pour sa dame,
Abailard, en bonne âme,
A Saint-Denis s'en fut.

De Satan à l'affût
Il trompa mieux le but
Que défunt Saint-Antoine,
Car la main, car la main du chanoine
De l'ennemi du moine
L'avait mis à couvert.

Voyant tout découvert,
Loin de l'oncle Fulbert,
La dévote Héloïse,
Qu'on avait, qu'on avait... compromise
S'en fut droit à l'église
Du couvent d'Argenteuil.

Dans l'excès de son deuil,
Auprès de son cercueil,
Elle invoquait la Vierge,
Et touchait, touchait... la concierge,
Pleurant au pied d'un cierge
L'objet de ses amours.

Mais après quelques jours,
Beaucoup plus longs que courts,
Quittant ce domicile,
Abailard, Abailard plus tranquille,
Lui fit don d'un asile
Non loin de son couvent.

Trop près de son amant,
En proie à son tourment,
La plaintive fillette,
Bien souvent, bien souvent indiscrette
Pour lui conter fleurette
Oublia son serment.

Héloïse en pleurant
Le mit au monument :
Elle eût mieux fait d'en rire,
Car avant, car avant qu'il expire,
Elle eût pu déjà dire,
Ici gît mon amant.

Une aventure assez piquante est celle qui vient d'exciter dans la communauté de Chaillot, autant de rumeur que l'eût pu faire le *Vert-vert* de Gresset.

Madame de La..., mariée fort jeune à une espèce de métis Français-Espagnol, fort sagouin, mais fort commode, s'est insensiblement livrée au torrent des intrigues. Eh ! le moyen de s'en défendre ? Sans fortune, il a fallu placer son mari, pourvoir à ses plaisirs, à sa parure, au loyer d'un appartement brillant ; et tout cela ne s'obtient en ce monde, qu'en donnant de ces échanges de convention, auxquels les hommes attachent d'abord tant de prix, et qui finissent par leur paraître si peu de chose. Mais, soit que la vérité du proverbe ne puisse être démentie, *que ce qui vient par la flûte, s'en va par le tambour*, soit que les actions amoureuses de la dame aient perdu de leur valeur, il est de fait que sa position est très voisine de ce qu'on appelle en être aux expédiens : de manière que pour conserver une existence tant soit peu décente pendant une absence qu'a faite son mari, elle s'est vue réduite à solliciter M. l'archevêque de lui procurer une place gratuite dans une maison religieuse. Le prélat, dans l'espoir sans doute de rappeler cette mondaine à Dieu, l'a placée chez les dames de Chaillot. Malheureusement, un ange séducteur l'attendait dans cette retraite : le digne chapelain s'est amouraché d'elle, lui a

rendu ses petits soins, et finalement a consommé le mystère. Les précautions et la décence ont d'abord favorisé ce commerce clandestin ; mais une seule imprudence leur en a fait payer cher les trop courts moments. Une lettre, dépositaire de quelques mécontentements du chapelain envers la dame abbesse, et remplie d'imputations et d'invectives contre sa personne, est, par un funeste *quiproquo*, tombée dans ses mains, au lieu d'être remise à malade de L..., à qui elle était adressée. L'abbesse s'aperçut de l'erreur avant de l'avoir ouverte, mais par une suite de cet esprit curieux, tracassier et inquisiteur, qui règne parmi toutes ces béates béguines, elle ne put résister à la dévorante tentation de décacheter cette fatale lettre. Quel coup de foudre ! s'y voir traitée de bête, de sotte, etc. ! Tant d'audace pourrait-elle demeurer impunie ? Oh ! la tolérance monacale ne va pas jusques-là. On fait sonner la cloche funèbre ; chaque sœur ouvre les oreilles, et ne sait quelle catastrophe elle annonce : le conseil s'assemble, fait avec indignation la lecture du libelle odieux ; et d'une voix forte et unanime, prononce anathème contre le couple profane, qui s'est vu chassé de la maison du Seigneur.

Un trait fait pour déchirer les âmes sensibles, est celui dont nous venons d'être témoins à la place de Louis XV. Une femme échevelée la traversait rapidement tenant son enfant par la main. Son maintien désespéré fait assez d'impression sur quelques personnes qui la rencontrent, pour les décider à s'en emparer. Sur ces entrefaites un homme accourt hors de lui-même, criant à toute voix : *Que l'on sauve ma femme.* Il la retrouve ; mais le

malheureux, à peine a-t-il vu qu'elle n'était plus en danger de pouvoir exécuter le funeste dessein qu'elle avait formé de se jeter avec son enfant dans la rivière, qu'il disparaît comme un éclair et s'y précipite lui-même. On cache à cette pauvre femme un si triste événement, on l'interroge sur la source de leurs chagrins domestiques, et l'on apprend que la misère la plus affreuse les avait réduits à cette fatale résolution... Femmes coquettes, hommes sensuels, et vous pasteurs, prétendus pères du pauvre, rougissez, frémissez à cet affreux récit.

COUPLETS

SUR LES MUSICIENS DU JOUR

Grétry, plein d'esprit et de grâces,
Et savant sans être profond,
De personne ne suit les traces,
Et fait pourtant mieux qu'ils ne font.

Quand Martini, plein de génie,
Dans la carrière s'est lancé,
Il fait dire à la Poésie
Ce qu'elle n'avait pas pensé.

Piccini, moins brillant sans doute,
Mais peut-être aussi plus soigné,
Vers le cœur a pris une route
Que Gossec a trop dédaigné.

A la musique italienne
Pour accoutumer le Français,
Philidor avait pris le biais
De l'entremêler de la sienne.

Il vous réservait cet honneur,
Sacchini, Dieu de l'harmonie;
Car c'est bien vous et non l'auteur
Qu'il aime dans la Colonie.

Un moment a brillé Duni,
Il est mort avec son Ugelle,
Et pour l'enterrer, Monsigni
Fit chanter Arsenne la belle.

Quant à Vachon, quant à d'Herbain,
Quant à Louis, quant à la Ruette,
Quand à Desède avec Campein,
Ils font fort bien une arriette.

Ces six talens sont bien petits,
Quand on les compare au grand homme
Né dans Vienne, formé dans Rome,
Et le Dieu de tous les pays *.

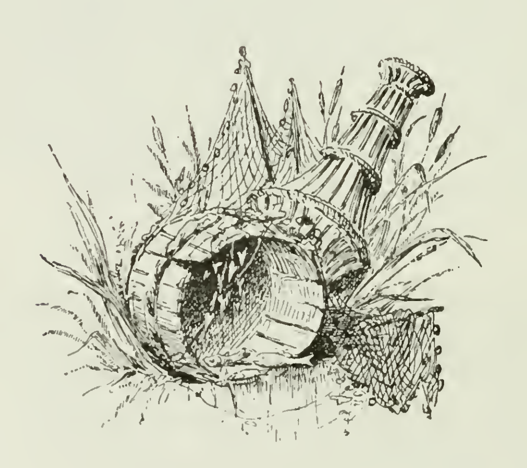
L'abbé de Lubersac, connu par des projets seulement, entr'autres par celui d'un monument à la gloire de Louis XVI, monument qui, quoique bien mérité, ne sera jamais exécuté, s'est mis en tête de faire agréer au gouvernement un plan pour la salle future de l'Opéra. Un abbé projetant une salle d'Opéra ! Cela vous étonne, et pourquoi ? Cet abbé, brave homme d'ailleurs, n'est-il pas à Paris, bonne ville où les extrêmes se touchent et s'allient, où l'on a vu un autre abbé nommé *Pellegrin*,

Déjeûner de l'autel et souper du théâtre ?

L'abbé de Lubersac en ce point n'est pas même original, mais voici où il pourra vous le paraître. Comme le curé qui voyait des clochers dans la lune, il a vu ou cru voir la possibilité de faire entrer dans son plan celui d'une chapelle royale pour servir de lieu d'assemblée au clergé qui se réunit obscurément dans une salle du couvent des

* Le chevalier Gluck.

Augustins. Ce lieu représenterait le premier corps de la France, comme l'Hôtel-de-ville en représente le dernier et l'Arsenal le second. Peut-on douter que le clergé ne donnât les fonds nécessaires pour se faire représenter ? D'ailleurs quelle commodité pour ces messieurs d'avoir l'Opéra à leur porte ! cela éviterait bien du scandale en leur épargnant des pas. On leur pratiquerait, comme à Versailles on a pratiqué pour la commodité de la famille royale, du château à la nouvelle salle de spectacle, une route souterraine qui les conduirait à couvert de plein-pied et en très peu de temps, de leur chapelle à une autre chapelle, où ils verraient à l'ombre de leur loge grillée, une foule de jolies danseuses officier à la satisfaction du public et à la leur.



ÉPOQUE LOUIS XVI

TROISIÈME PARTIE

GAZETTE AMOUREUSE



Mesplès inv. et sculp Cadart Imp Ed Rouveyre Edr



GAZETTE AMOUREUSE

Janot, est l'auteur d'une diatribe sanglante contre M. le Garde des Sceaux. Elle est intitulée : *Très humbles remontrances de Guillaume-Nicodême Volanges, dit Janot, acteur des* Variétés amusantes, *à Monseigneur Hue de Miromesnil, Garde des Sceaux de France,* et n'a été imprimée qu'à dix exemplaires.

Janot commence par louer monseigneur sur sa supériorité dans les rôles de Crispin, il lui rappelle avec beaucoup de déli-

catesse que c'est à ses crispinades de Pontchartrain qu'il doit sa place ; il se plaint ensuite avec douceur de ce que monseigneur va sur ses brisées en jouant chez madame de Vergennes les rôles de *Jérôme Pointu* avec une perfection désespérante et ruineuse pour le pauvre Janot. Il paraît appréhender que les Janoteries de monseigneur ne fassent déserter le théâtre des *Variétés amusantes* pour courir à celui des affaires étrangères, ce qui porterait un coup mortel à la petite fortune du pauvre Janot. Il conclut enfin par représenter à monseigneur qu'il est de sa bonté et même de sa justice de le dédommager par quelques bienfaits, puisqu'il s'opiniâtre à le ruiner par la supériorité de ses talens, et il le supplie de lui faire obtenir une part entière à la comédie italienne ou à la grand'chambre ; il préférerait à la vérité cette dernière, attendu que la part entière de messieurs de la comédie italienne ne rapporte que sept à huit mille francs, et qu'on assure que celle de messieurs de la grand'chambre en rapporte annuellement dix-huit à vingt mille (C'est précisément le contraire ; la plaisanterie est bonne).

Un peintre, à Caen, dégoûté de la vie, fait le projet de se tuer. Il appelle son domestique : Tiens, lui dit-il, en lui donnant une cassette, je ne veux pas mourir sans te faire du bien ; vas vendre mes bijoux et fais-toi une rente viagère de l'argent qui en proviendra. Le pauvre domestique, plus attaché à son maître qu'à la fortune, pleure et supplie son bienfaiteur de reprendre ses dons et de vivre ; mais ses efforts sont vains, il est poussé hors de la chambre avec la cassette. N'ayant point de temps à perdre il s'éloigne et court déposer chez un ami dont il est sûr, ce

qu'on l'a forcé de garder malgré lui. Il revient promptement sur ses pas; il voit à la porte de la maison le peuple assemblé et la maréchaussée qui traîne un cadavre. Il ne doute point que ce ne soit son malheureux maître; il veut le secourir; il soutient que ses plaies ne sont point mortelles, mais la justice a des formes à remplir, et les formes s'opposent à tout ce qu'il demande. La loi d'abord, ensuite l'humanité. Quelle situation pour le plus tendre et le plus fidèle des amis! (car peut-on nommer autrement l'homme capable du dévouement le plus sublime?) Mon maître n'est pas mort, s'écrie-t-il encore une fois, et mon maître n'est pas coupable de suicide; c'est vous qui l'assassinez si vous ne le secourez; c'est vous qui serez assez coupables si vous le condamnez au supplice infâme de ceux qui s'assassinent eux-mêmes : connaissez l'auteur du crime... C'est moi; c'est moi... On l'arrête, on l'entraîne aux pieds des juges qui le confrontent avec le corps, mais ce corps examiné avec plus d'attention, quoiqu'immobile, ne semble pas tout-à-fait inanimé; les chirurgiens sondent les plaies et ne les trouvent pas mortelles; on espère, on voit l'heureux progrès des secours administrés, et si le malade n'a pas encore, au bout de quelques jours, articulé une seule parole, il parlera pourtant, et l'on compte sur le moment attendu. Cependant, contre toute vraisemblance, on condamne le domestique au supplice des assassins, et il sera exécuté dès que la voix sera rendue à son maître. Elle lui est rendue, il demande son fidèle Jacques. On le croit dans le délire, on ne lui répond pas. — Qui donc a pu me sauver, s'écrie-t-il, si ce n'est Jacques? où est-il?... On le lui amène enfin, mais enchaîné. — Que vois-je, celui qui refusait ma fortune, qui me conjurait de vivre!... A ces mots le malade s'évanouit;

mais le prétendu coupable est libre, on est certain de sa générosité qu'il avoue, parce qu'il a vu son maître vivant. Il a voulu sauver la vie à ce maître si cher; il voulait lui sauver au moins l'honneur au prix de son propre honneur et de sa propre vie. Tous deux ont vécu et sans doute vivent encore.

Le moutonnage littéraire ne manque jamais de nous inonder d'écrits sur les matières qu'un nom célèbre met à la mode. Les petits auteurs ont soin de mettre quelques-unes de leurs productions à la suite de celles qu'ils voient réussir : ils les y accrochent, espérant les faire parvenir avec elles à l'honneur d'être lues ou au moins d'être achetées. Si vous me passez la comparaison, je vous dirai qu'elles ressemblent aux laquais qui suivent leur maître; ils entrent avec lui, mais on les laisse dans l'antichambre. C'est ainsi que les mémoires sur la Bastille, de M. Linguet, ont donné lieu à plusieurs brochures sur le même sujet, et les ont introduites dans le monde.

SUR LES GRANDS

Par M. de Saint-Péravi.

Souvent un grand n'est qu'un fantôme,
Que de loin nous voyons géant,
Et qui de près n'est qu'un atôme;
Mais quand dans lui je vois un homme,
Je lui pardonne d'être grand.
A son affection sublime,
Je ne vends point mon amitié;
S'il n'est digne de mon estime
Il est digne de ma pitié.

Messieurs les Anglais, toujours plaisans, nous font faire, avec l'invention des ballons, des choses admirables. On lit dans un de leurs papiers que le roi de France a or-

donné cinq mille ballons, lesquels doivent porter chacun un grenadier bien armé, et muni de vivres pour six mois, et former une petite armée aérienne, dont la destination est encore ignorée, mais qu'on suppose être pour Constantinople. Ils ajoutent que deux mille autres ballons les suivront de près, chargés d'un train complet d'artillerie et d'artilleurs.

VERS

ATTRIBUÉS A J.-J. ROUSSEAU, SUR LA FEMME

Objet séduisant et funeste,
Que j'adore et que je déteste,
Toi que la nature embellit
Des agrémens du corps et des dons de l'esprit,
Qui de l'homme fais un esclave,
Qui t'en moques quand il te plaint,
Qui l'accables quand il te craint,
Qui le punis quand il te brave;
Toi, dont le front doux et serein
Porte le plaisir dans nos fêtes;
Toi, qui soulèves les tempêtes
Qui tourmentent le genre humain,
Etre, ou chimère inconcevable,
Abîme de maux et de biens,
Seras-tu donc toujours la source inépuisable
De nos mépris et de nos entretiens?

On mande de Péronne qu'un marchand de Bruxelles avait commandé cinquante ballons d'air inflammable à son commissionnaire de Paris, qui les lui a expédiés aussitôt par une voiture publique. Etant arrivés au bureau des fermes du roi de cette ville, les commis voulurent s'assurer si la caisse qui contenait ces ballons ne recélait rien qui dût payer les droits prescrits dans leur tarif. Le facteur de la voiture eut beau leur dire que c'était des ballons d'air

inflammable, ils ne voulurent point le croire sur sa parole, et ouvrirent la caisse : dans l'instant les ballons commencèrent à s'ébranler; prirent leur essor, et s'élevèrent dans les airs, en remplissant de frayeur les braves préposés à la visite. De là, dit-on, procès en dommages et intérêts.

CHANSON

SUR LE GLOBE AÉROSTATIQUE

Air : *Eh ! mais oui-dà*

L'empereur de la Chine
Attendait hier au soir
La burlesque machine
Qu'enfin il n'a pu voir.
Eh! mais oui-dà,
Comment peut-on trouver du mal à ça?

Par trop grande vitesse,
Dans une heure de temps,
Elle fut à Gonesse
Etonner les savans.
Eh ! mais, etc.

Mais chose bien plus drôle!
Blanchard sans s'effrayer
Du cabinet d'Eole
Veut être le courrier.
Eh ! mais, etc.

Il n'a pour attelage
Qu'un modeste zéphir.
Ah! le joli voyage!
On revient sans partir.
Eh! mais, etc.

Sur un globe bizarre,
Chacun dorénavant,
Plus assuré qu'Icare,
Dirigera le vent.
Eh! mais, etc.

O ! si l'Académie
Peut un jour s'y loger,
Nul vaisseau, je parie,
Ne sera si léger.
Eh ! mais, etc.

Marlboroug rentre en terre *,
Et nos esprits flottans
Vont au sein du tonnerre
Chercher leur passe temps.
Eh ! mais, etc.

Tout globe est fait pour plaire;
N'en soyez point surpris,
Ce qu'on aime à Cythère,
On l'aime dans Paris.
Eh ! mais, etc.

La caisse d'escompte a repris ses paiemens, mais le coup fatal est porté à son crédit, et on ne voit en ce moment d'autre remède pour le relever que d'accepter l'offre d'une compagnie hollandaise qui veut se charger de cet établissement en y versant vingt-deux millions. On a été étonné de ne pas voir M. Panchaud créateur de la caisse d'escompte au nombre des commissaires qu'elle vient de se choisir pour diriger ses opérations dans ce moment fâcheux. M. Panchaud, afin de n'être point élu, avait retiré ses actions la veille de l'assemblée, ce qui prouve assez son opinion sur l'état actuel de cet établissement. L'histoire du discrédit où il est subitement tombé n'est point connue. Je la tiens d'une source authentique. La voici :

Notre cour avait sollicité, près de celle de Madrid, une diminution sur les droits de sortie des piastres, mais cette

* Toutes nos modes étaient à la Marlboroug.

dernière voyant le numéraire aussi rare chez elle qu'en France s'était au contraire refusée à toute exportation de matières. Le hasard est venu nous secourir dans le moment où le commerce était à la veille d'éprouver une affreuse détresse. Différens bâtimens américains apportèrent dans nos ports vingt-deux millions de piastres provenant des séjours que l'escadre espagnole ont faits dans nos îles pendant la guerre. Les propriétaires les tenaient à un prix très haut, une compagnie se présenta, mais elle fut évincée par la caisse d'escompte qui s'épuisa pour cette funeste spéculation. La première jura de s'en venger et s'y prit ainsi. Un chevalier de St-Louis arrivé à la caisse d'escompte un jour de gros paiement, fend la presse et jette sur le bureau un portefeuille contenant pour cent mille écus de billets de caisse. M. de Mori, l'homme le plus honnête, mais le plus trembleur, pensant au vide que laissait dans la caisse la lenteur de la fabrication des espèces, veut composer pour le paiement de cette somme. Il me la faut, dit le chevalier de St-Louis, j'achète une terre, et je dois la payer comptant.— Mais, Monsieur, dans trois ou quatre jours..... — Oh, à cela ne tienne, répond le militaire, et il se retire en criant à tue tête qu'il serait au désespoir de gêner la caisse d'escompte, et qu'il attendra volontiers trois ou quatre jours. La scène est dans une heure divulguée par toute la ville, c'est à quoi l'on s'attendait bien ; le public s'alarme, accourt, la terreur devient générale et les administrateurs rendent le mal irréparable en recourant à l'autorité, au lieu de recueillir parmi les intéressés des secours qui les eussent mis à portée de résister au premier choc et de rétablir ainsi la confiance. (Avis à toute autre caisse publique).

On a joué à Fontainebleau l'opéra de *Didon,* dont la première représentation a eu lieu la semaine dernière. On y a généralement reconnu Piccini, du chant et peu d'effets. Le deuxième acte a pourtant été très-distingué et fort applaudi : le premier et le troisième ont médiocrement intéressé. Quoiqu'on regarde ce poème de Marmontel comme un des meilleurs qui soient sortis de sa plume, il offre cependant matière à d'assez graves critiques : sans détailler ici celles d'une marche lente et peu naturelle, son Enée est un si pauvre homme, qu'en vérité nos gens de cour croient plus sérieusement que jamais qu'un héros soumis aux Dieux ne saurait être qu'un personnage fort maussade. Toute la gloire a donc été pour Didon, que madame Saint-Huberti a joué à miracles ; et je puis vous citer celui d'avoir intéressé le roi, qui a daigné l'en faire complimenter par M. le maréchal duc de Duras ; Marmontel et Piccini venant aussi sur ces entrefaites, rendre les hommages dus à l'organe de leurs talens, M. le duc de Duras leur a imposé la génuflexion devant elle, et tout aussitôt vous eussiez vu Piccini s'élancer à l'un de ses côtés, s'y prosterner et serrer tacitement mais amoureusement sa main, tandis que de l'autre Marmontel, quoique plus lent à fléchir le genou, employait les sermens et les expressions les plus tendres pour l'assurer qu'elle avait excité de vives et nouvelles émotions dans son cœur. Quel plaisant contraste de se figurer dans cette scène, St-Huberti, couverte encore de la pourpre de Didon, recevant dignement l'encens des grands et des gens de lettres, et de la voir telle qu'un voluptueux du siècle la trouva chez elle le surlendemain à Paris, faisant tête-à-tête avec son Jockey, une partie de piquet sur un bout de table dont le tapis était un linge

aussi grossier que mal-propre ! O reines de théâtre, voilà bien le véritable revers de votre médaille.

CONTE

Au temps jadis, un bon curé Gaulois,
Voulait prouver à certain causidique,
Que des enfers le président inique
En ce bas-monde apparaissait parfois.
Après maints dits, mainte et mainte réplique :
Crâne obstiné, dit le pasteur têtu,
A ce trait-ci, que répliqueras-tu ?
Hier au soir je l'ai vu sous la forme
D'un beaudet noir, portant oreille énorme;
Jusqu'à la nuit il suivit tous mes pas;
Je me signai, crainte de mal encombre...
« Bon! bon ! reprit l'élève de Cujas,
« Vous eûtes peur, je gage, de votre ombre. »

Voilà M. de Calonne arrivé au poste qu'il brigue depuis long-temps. On sait que la reine le protégeait. On explique de diverses manières sa nomination au contrôle-général dans les circonstances actuelles. Un calembour est chez nous le premier effet que produit un grand événement : *Si celui-là,* dit-on, *n'a pas la voix du peuple, il en aura l'argent.*

M. de Calonne a été reçu hier à la chambre des comptes comme contrôleur-général des finances. On n'y avait point oublié qu'il a été président de la commission par laquelle M. de la Chalotais a été jugé. Il a fallu, dit-on, des lettres de jussion pour sa réception. Le compliment s'est ressenti de l'indisposition des esprits, et M. de Nicolaï s'en est montré l'organe véridique. « Vous entrez dans le minis-

« tère, lui a-t-il dit, contre le vœu des magistrats et celui « du public. Vous avez contre vous la prévention géné- « rale; c'est une grande et belle tâche que d'avoir à la « calmer par des opérations de sagesse et de bienfaisance « fondées sur la justice et l'amour des peuples. »

Les vers suivans sont un petit chef-d'œuvre de simplicité et de délicatesse.

Une fillette
Un beau matin,
Au champ voisin
Cueillait seulette
Avec le tym,
La violette.
Elle écoutait
Une fauvette,
Qui répétait
Sa chansonnette,
Et qui disait :
Jeune brunette,
Prends un amant,
On aime tant sous la coudrette!
Hylas paraît;
Elle y rêvait.
Fille prudente
Devait s'enfuir,
Mais l'innocente
Venant d'ouïr
Chanson si tendre,
Osa l'attendre.
Ce qu'Hylas dit
A la Bergère,
Ce qu'il lui fit
Est un mystère :
Mais à présent,
Quand elle entend
Une fauvette,
La pauvre Annette
Va rougissant.

Le duc de Richelieu racontait dernièrement qu'il a dû une bonne fortune ou plutôt l'occasion d'en jouir, à la complaisance de Voltaire. La plus grande familiarité régnait entre ces deux hommes étonnans, et même ils se tutoyaient. Le duc étant à Ferney, trouva madame Cramer à son gré, Voltaire se chargea d'exiler le mari à Genève pendant la nuit. Le vieux poète appelle le bon Cramer dans son cabinet: *Mon ami, il faut que notre duc reçoive demain ces vers tout imprimés à son réveil, partez vîte et rapportez-les demain au matin.* Cramer part; sa femme couche avec le duc. On prétend que l'imprimeur n'en fut pas plus cocu pour cela, mais enfin tout le monde se trouva content.

La cérémonie de la proclamation de la paix a donné lieu à une petite anecdote, qui ne laisse pas que d'avoir son mérite aux yeux des mauvais plaisans. Le *roi d'armes* de France, charge qui, comme toute charge vénale, peut être rempli par le premier *va-nuds-pieds*, se fit annoncer, le matin du jour de la publication, à l'assemblée de la Ville et des Magistrats de police et du Châtelet. Ces messieurs ne considérant point le rôle que jouait le roi d'armes ce jour-là, et n'appréciant que la distance d'un particulier, qui se nomme pourtant le *Chevalier de la Haye*, à un corps de magistrature, laissèrent tout bonnement le roi d'armes et ses six héraults dans l'antichambre au milieu des valets. Le roi d'armes fit des représentations. On n'en tint compte et il ne fut point admis. Il se promit bien de se venger, et ne tarda pas. Les religieux Feuillans doivent, par un très-ancien usage, le jour de pareilles cérémonies, faire préparer dans leur couvent une collation destinée au roi d'armes et

à ses héraults, mais à laquelle on invite ordinairement les magistrats. Le chevalier de la Haye a trouvé tout simple de rendre coup pour coup : il s'est installé avec ses compagnons au festin : messieurs les robins se morfondant à la porte dans l'attente d'être appelés et introduits, ont donné au public un spectacle fort étrange et très-plaisant pour ceux qui savaient le fin mot.

On a rendu dans le quatrain que voici, le bon mot d'un Anglais sur la découverte de M. de Montgolfier.

Les Anglais, nation trop fière,
S'arrogent l'empire des mers :
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

Il vient de se faire une abondante distribution de grâces ; la promotion militaire est excessivement nombreuse ; on a poussé, dit-on, l'abus jusqu'à y comprendre l'année 1780. Nous faisons à l'égard des officiers-généraux à-peu-près comme ce prince d'Allemagne, qui croyait doubler ses revenus en doublant le nombre des portes de sa ville, où l'on percevait les impôts. Pour avoir plus de généraux, nos armées n'en seront pas mieux commandées.

Au milieu de nos intrigues de cour, il s'en tramait une dont on ne se doutait pas. On sait que sœur Louise de France avait déjà voulu prendre part, il y a quelques années, aux affaires du clergé. Son zèle pour les intérêts

de l'église, trop souvent confondus avec ceux de la religion, ne s'est point ralenti et l'on prétend que ses effets à l'occasion de ce qui s'est passé pour les Bénédictins, pouvaient n'être rien moins que de faire endosser à ces moines le casque et la cuirasse, comme sous Henri III et IV. La correspondance de cette princesse avec les religieuses des états Autrichiens, a donné lieu à la découverte des cabales qui se formaient ; deux évêques qui s'y trouvent compromis ont reçu l'ordre d'aller remplir dans leurs diocèses un rôle qui leur convient mieux que d'intriguer dans la capitale. S. M. a fait inviter son auguste tante à ne point étendre ses soins au-delà du salut et du bien-être de ses religieuses, et s'est fait remettre les lettres relatives à ce qui se tramait. Il s'y trouvait des traits peu favorables à l'empereur. Le roi a fait brûler devant lui tous ces papiers, afin qu'il ne reste aucune trace des sottises propres à entretenir le fanatisme parmi les esprits faibles et à fournir de nouveaux exemples de ses funestes effets.

On n'a pu sauver nombre d'honnêtes et déplorables victimes des rigueurs excessives de cet hiver. Un malheureux père de famille, ayant chez lui trois enfans, et sa pauvre femme au moment fatal de lui en donner un quatrième, sans avoir pu leur offrir un seul morceau de pain depuis trois jours, hasarde de s'adresser au bureau de charité à St-Roch, sa paroisse. Un prêtre, ou plutôt un monstre s'y trouva, le reçut avec humeur, l'écouta avec impatience et finit par lui dire *qu'on verrait* : indigné, confondu, ce malheureux père retourne chez lui et revoit sa triste famille dans les angoisses de la mort. Le désespoir

s'empare de son cœur, sa tête se perd, et cédant à son égarement, il ravit par sa mort un père de famille dont il devient le bourreau... Quelques heures se passent; on vient aux informations. Quel tableau! une femme enceinte expirant sur le grabat, trois enfans sans vie à ses côtés, le père suspendu derrière la porte.

Un malheureux maçon, également père de famille, se voyant sans pain, sans travail et sans ressources, prit la cruelle résolution de voler un pain pour apaiser les cris et les besoins de ses enfants. Il va de rue en rue, de boutique en boutique, toujours éprouvant *ce qu'il en coûte pour faire ce premier pas*. Enfin du faubourg St-Germain, il parvient à la rue du Four-St-Honoré, et là se rappelant tout le courage d'un père qui, pour sauver les siens, doit s'exposer à tout, il entre chez un boulanger *, prend un pain et s'enfuit. On crie au voleur : la garde survient, l'arrête et le conduit chez un commissaire. Le boulanger fait sa déclaration et le maçon convient de la vérité. Son air exténué, son maintien chagrin intéressent le commissaire; il l'interroge avec douceur et ne peut apprendre sans émotion, qu'après avoir vendu tout ce qu'il possédait pour soutenir sa petite famille depuis que la saison l'avait privé d'ouvrage, il s'était vu réduit, manquant de pain, de feu et d'eau, depuis plusieurs jours, à la nécessité de tout braver plutôt que d'abandonner sa femme et ses enfans prêts à mourir de faim. Le commissaire, touché de ces détails, voulut pourtant les constater, et fit aussi-tôt transporter un de ses clercs à la demeure du pauvre maçon. A peine le clerc eut-il agité la porte pour l'ouvrir, que les malheu-

* Ce fut le vendredi 30 janvier.

reux enfans se mirent à crier ces mots déchirans : *Papa! du pain, du pain!* Le jeune homme entre, et trouve la femme, couchée sur de la paille, tenant à son sein un pauvre enfant à la mamelle. Ce spectacle attendrissant produisit tout son effet sur l'âme du jeune homme ; il avait douze livres dans sa poche, et bientôt il les eut employées au plus noble, au plus saint des usages : il fut chercher du pain, du vin et du bois ; il fit du feu, et s'empressa de les réchauffer et de leur donner à chacun quelque nourriture. Il se hâte ensuite d'aller rendre compte de ce qu'il a vu. Le commissaire paya le pain au boulanger qu'il renvoya et chargea le maçon de le porter à sa famille et de ne le distribuer que modérément, l'assurant qu'il ne tarderait pas à recevoir de nouveaux secours : mais hélas ! le malheureux ni les siens n'en devaient pas jouir : la nature avait trop souffert, et leur avidité les perdit. Le lendemain lorsqu'on alla pour ajouter à leurs premiers secours, on eut la douleur de trouver le père et les trois enfans morts ; la femme rendit elle-même peu après les derniers soupirs.

Mademoiselle Guimard se fait distinguer par les bienfaits qu'elle répand sur les pauvres ; elle leur fait distribuer des comestibles. Sa bienfaisance est plus éclairée que celle des princes qui donnent de l'argent aux curés pour leurs dévotes.

Comme une épigramme ne prouve rien que l'envie venue à quelque mauvais plaisant de placer un bon mot, je vous transcrirai celle-ci sans craindre d'être ac-

cusé de médisance ni de calomnie. Il s'agit des statues que l'on vient de placer au palais. Vous savez que ce temple de Thémis a été détruit en partie par un incendie, il y a quelques années, et qu'en le réparant on l'a rendu un peu moins maussade.

Pour orner ce palais, un artiste fameux
A travaillé. Quelle est sa plus belle statue?
La Prudence est fort bien, la Force est encor mieux.
Mais la Justice est mal rendue.

M. le duc de *** surprit avant-hier sa chère moitié dans les bras du précepteur de son fils. Cette digne femme lui dit avec une impudence matrimoniale : *Que n'étiez-vous là, monsieur ! quand je n'ai pas mon écuyer, je prends le bras de mon laquais.*

Une demoiselle qui vit en province avec une tante dont elle attend toute sa fortune, et de laquelle elle ne pouvait obtenir le consentement pour son mariage avec un des jeunes gens les plus honnêtes de la ville, profitait du moment où sa tante était retirée pour introduire dans la maison celui qu'elle aimait, et passer la soirée avec lui et un de ses cousins, sans lequel il n'aurait pas été reçu chez sa maîtresse. Quatre voleurs, dans la persuasion de ne trouver que des femmes dans cette maison qui est à quelque distance de la ville, s'y sont introduits la semaine dernière sur les onze heures du soir. Deux sont entrés dans la chambre de la vieille tante qui, ne dormant pas dans ce moment, a jeté un cri perçant. Le jeune homme

qui était avec son cousin dans l'appartement de la nièce, sort à ce cri. Ils trouvent deux hommes armés qu'ils ont bientôt mis hors de combat. On vole à la chambre de la tante dans le moment où le poignard est levé sur elle; un oreiller étouffait ses cris. Le jeune homme s'élance sur les assassins, on s'en saisit. La tante, frappée du danger qu'elle venait de courir, ne peut se résoudre à refuser pour son neveu celui qui était son libérateur.

Les comédiens français avaient choisi la tragédie de *Coriolan* pour la représentation qu'ils ont donnée au profit des pauvres. Les amis de M. de la Harpe affichèrent le quatrain suivant à la porte du spectacle.

Pour les pauvres la comédie
Donne une pauvre tragédie!
C'est bien le cas en vérité
De l'applaudir par charité.

Les calculateurs font monter à une somme énorme ce qui, pendant les cinq années de guerre, est entré en pure perte pour l'état dans les poches de M. de Sartine, de ses premiers commis et de leurs protégés. Le tableau de ces déprédations, qui a été comme je vous l'ai dit, mis sous les yeux du ministère, est l'ouvrage de M. Necker; il a fait beaucoup de sensation d'abord; on n'en parlera bientôt plus; l'accusateur en sera pour son inutile déclaration et un témoignage de zèle dont on ne lui saura pas même de gré. C'est également par avarice et par politique que le ministre de la marine affectant la pauvreté, vit

avec sa pension de retraite et entasse les neuf cent mille livres de rente que M. Necker lui suppose. Puisqu'il n'est pas d'usage en France de faire rendre gorge aux ministres qui se sont enrichis aux dépens de l'Etat, on devrait au moins les obliger à tenir un train qui leur fît rendre au public en détail ce qu'ils lui ont pris en gros.

LES MARIS SONT TOUJOURS DUPES

Conte tiré d'un manuscrit Arabe.

La femme d'un barbier qui faisait le commerce de galanterie, vint une nuit avertir celle d'un tisserand son voisin, qu'un amant l'attendait chez elle ; elle était couchée avec son mari ; elle se leva pour suivre l'entremetteuse. Le tisserand s'étant éveillé fut très étonné de ne pas trouver sa femme près de lui. Lorsqu'elle revint, il l'attacha à un poteau et la fustigea d'importance, lui demandant d'où elle venait : n'en pouvant rien tirer, il se remit au lit et se rendormit bientôt. La femme du barbier vint une seconde fois chercher celle du tisserand et ne fut pas peu surprise de la trouver liée et garottée. Cours chez moi te venger, lui dit-elle, et pour tromper ton jaloux, je vais prendre ta place. La femme du tisserand ne fût pas plutôt sortie que voilà son mari qui se réveille et revient encore battre sa femme : lui trouvant la même obstination à se taire, il lui coupe le nez et se recouche de nouveau. Sa femme étant revenue, voit son amie mutilée de la sorte et se remet au funeste poteau. L'autre ramasse son nez et retourne chez elle. Le tisserand se lève à l'aube du jour,

curieux de savoir dans quel état est sa femme ; il va la trouver et lui fait de nouvelles questions. Vois, monstre, lui dit-elle, comme le ciel a fait éclater mon innocence ; il m'a remis mon nez dont ta jalousie a voulu me priver. Le tisserand ne peut d'abord en croire ses yeux ; il se jette aux genoux de sa femme, lui demande pardon et promet de lui laisser désormais autant de liberté qu'elle voudra.

L'autre femme désespérée de son aventure se tira d'affaire autrement : son mari revenant de ribotter lui demande ses rasoirs pour aller raser une pratique qui l'avait fait appeler de grand matin. Elle lui donne les plus mauvais; il se fâche contre elle et les lui jette à la tête. Voilà sa femme qui fait de grands cris et feint de ramasser son nez. Le pauvre homme tombe à ses pieds, cherche à la consoler et lui promet de l'aimer autant sans nez qu'avec celui qu'il vient de lui abattre si malheureusement. *O bons maris! vos femmes font toujours de vous ce qu'elles veulent.*

Le maréchal de Richelieu assistait à un de ces petits soupers qui se donnent si fréquemment à Paris. Il se mit tout-à-coup à rire avec éclat. Les quatre dames qui étaient de la partie voulurent en savoir le sujet : c'était à qui le devinerait; on faisait mille conjectures et toutes tombaient à faux; le maréchal refusait absolument de l'expliquer. Il avait déjà répété plusieurs fois que ces dames ne lui pardonneraient pas cette confidence; la curiosité féminine s'augmentait d'autant plus ; on force le duc à découvrir son secret; il cède enfin, en exigeant des lettres de grâce que ces dames lui promirent. *Eh bien,* leur dit l'octogénaire, *vous l'ordonnez, mesdames, il faut vous obéir, la galanterie est*

de tous les âges ; un souvenir charmant excitait mes ris ; je me rappelais qu'autrefois j'avais eu le bonheur d'être reçu dans le lit de chacune de vous : aujourd'hui je ne puis plus que vous le dire.

M. d'Adhemar, notre ambassadeur, écrit : qu'il éclôt journellement à Londres d'abominables satyres contre nous ; il se plaint de ce que sa position a de pénible pour un cœur sensible et patriotique, et il ajoute plaisamment dans ses dernières dépêches, qu'un ambassadeur de France en Angleterre devrait être sourd et aveugle.

La célèbre courtisane Longeau a passé des B... (boudoirs, si vous voulez) de Paris, sur le théâtre de Bordeaux, où une taille majestueuse, une figure imposante, un organe vigoureux et quelques complaisances pour les oracles du parterre, lui ont procuré des succès. Un officier qui désirait faire l'épreuve des qualités que la renommée accorde à cette belle, lui demanda une nuit par un billet fort laconique où il lui proposait cinq louis et cinq baisers. Longeau, dit-on, lui renvoya son billet doux, avec cette apostille : *Tout double ou rien.* On a accordé à cette aventure les honneurs de la poésie : voici comme le narrateur en donne le dénouement :

D'Armance était gasçon : les gens de son pays
Ont la réflexion très preste.
Pour ne point demeurer en reste,
En écus bien sonnans il charge dix louis
Sur un Aliboron d'une encôlure forte,

Et le fait conduire à la porte
De la gracieuse Laïs.
Un billet doux, mais un peu leste
Accompagnait encor le robuste étalon;
La belle l'ouvre et lit..... *Beauté céleste,*
Voici les dix louis; si vous le trouvez bon,
Le porteur est en bas, qui vous dira le reste.

Le jeune militaire, que l'on dit être le chevalier de Saignes, n'aura pourtant pas apparemment été assez dupe pour abandonner au baudet tous les droits attachés à un cadeau de dix louis.

Une belle Lady, nouvellement arrivée d'Angleterre, fut introduite, ces jours derniers, dans une de nos sociétés du bon ton. Nos élégantes étonnées d'abord de la beauté mâle qui éclipsait leurs attraits chiffonnés, lui trouvèrent bientôt mille défauts : un instant après, elles ne concevaient plus comment les hommes la trouvaient digne de leurs hommages. Elle n'eût pas tardé à devenir dans leur bouche un monstre dont on ne pouvait même soutenir la vue, si la conversation ne s'était portée sur ses mœurs; on connaissait à peine son nom et l'on savait toutes ses histoires; on en raconta mille. Pendant ce temps l'Anglaise jouait froidement un Whisk qui paraissait absorber toute son attention. Il arriva un coup où son partner piqué de manquer le Schlem, lui demanda : *Eh, madame, ne vous reste-t-il donc plus d'honneur? En vérité,* répondit-elle, *je ne sais trop si ces dames m'en ont laissé.* On prétend que mes aimables compatriotes trouvèrent très-provincial d'écouter ce qu'elles disaient à basse voix et pour n'être pas entendues.

Quelle folie de travailler pour cette postérité, si souvent dédaigneuse, toujours si sévère, tandis que les contemporains sont si tolérans, si accomodans, si encourageans! Après s'être bien morfondu, après avoir séché sur un ouvrage, qui vous assure encore de cette approbation future, dont quelques êtres simples sont entichés, mais dont les bons esprits du siècle se soucient si peu? Vivent les contemporains! flattez leurs goûts, violez toutes les bienséances, toutes les lois reçues pour cela; alors les applaudissements, les bravos, les couronnes mêmes vous suivront par-tout.

Avec un peu de discernement, on sait, on voit tout cela; comment l'homme de France le plus délié n'en eût-il pas pris sa règle de conduite? Rien donc de plus conséquent, de mieux calculé que la nouvelle et très nouvelle pièce que M. Caron de Beaumarchais vient enfin de faire jouer au Théâtre Français, sous le titre *de la Folle Journée* ou *le Mariage de Figaro*. C'est un amphigouri, un *imbroglio*, un salmigondis des mieux compliqués; ou plutôt, car c'est trop peu dire, c'est une monstruosité littéraire des plus raffinées : mais on y rit, on y rit; et dès-lors c'est un chef-d'œuvre de goût, d'esprit et de morale.

M. le marquis de Bièvre avait, disait-on, laissé là les calembours. Voici le démenti qu'il vient de donner à ses calomniateurs.

> Quelqu'un disait qu'à l'opéra
> Le public, nombreux ce jour-là,
> Avait dans l'ardeur qui l'entraîne

Claqué Suffren plus que la reine.
De Bièvre dit : je l'ai prévu ;
La plus charmante des princesses,
Quoique reine n'a que deux fesses ;
Au lieu que Suffren a vaincu. (*vingt culs.*)

La reine étant à l'Opéra le dernier jour que le roi de Suède s'y trouva, aperçut Vestris qui gambadait dans les coulisses pendant un entr'acte. Elle proposa au comte de Haga de le faire danser, puisqu'il ne l'avait pas vu pendant son séjour : (et cela par la raison que Vestris était en Angleterre pour ses menus plaisirs.) La reine le fait donc appeler et daigne lui dire que le roi de Suède, désirant de le voir danser, elle le priait de paraître dans le cours de l'opéra, et d'y exécuter un pas de fantaisie. Le mime faisant le précieux s'incline devant la reine et lui dit qu'il ne peut la satisfaire, qu'il a mal... au pied. La reine venait de le voir sauter dans les coulisses. Cette charmante souveraine a la bonté d'insister, et le drôle l'impertinence de persévérer dans son refus. La reine indignée se retourne vers le roi de Suède : Vous voyez, lui dit-elle, l'insolence de ces gens-là, si quelque talent leur persuade qu'on a besoin d'eux. M. de Breteuil, informé de l'impudence du danseur, l'a fait conduire à l'hôtel de la Force, d'où l'on espère qu'il ne sortira pas de sitôt.

LES CINQ PÉRIODES D'ÉGLÉ

Par Antoine Bernard.

Encore enfant la petite personne
Dejà convoite et pompons et rubans,

Aime beaucoup sa poupée et sa bonne.
Brûle surtout d'avoir bientôt quinze ans.

Le printemps vient : Eglé déjà pressée,
Rêve beaucoup, lit les romans du jour;
Au fond du cœur enterre sa pensée,
Attend l'hymen pour connaître l'amour.

Enfin Églé jure d'être fidelle,
L'hymen sourit en recevant ses vœux :
Elle court, vole au plaisir qui l'appelle;
Tout en courant elle fait des heureux.

L'automne arrive : Eglé plus réfléchie
De sa toilette écarte les témoins,
Couvre son âge, elle-même l'oublie;
Pour son amant elle est aux petits soins.

Voilà l'hiver : la belle inconsolable
Trouve que l'homme est petit et bien vain,
Invoque Dieu par la crainte du diable,
Et joue et triche, et médit du prochain.

Une aventure assez singulière, dont on a parlé ici pendant quelque temps, tiendra pour aujourd'hui la place de nouvelles hazardées ou de conjectures insipides, triste pâture à laquelle nos politiques sont réduits en ce moment.

L'un de nos plus aimables courtisans, également bien venu au Parnasse, à Cythère et à Versailles, (le chevalier de Boufflers, dit-on,) se vengea dernièrement, par une épigramme sanglante, de l'infidélité d'une belle marquise. Cette petite pièce ne parvint à sa destination qu'après avoir passé dans vingt cercles. La marquise écrit sur-le-champ au chevalier pour lui demander le pardon de ses torts, le supplier de détruire toutes les traces de sa vengeance et l'engager à venir chez elle à une heure indiquée pour sceller une réconciliation sincère. Le chevalier connaissait trop

bien les femmes pour aller sans défiance au rendez-vous. Il se munit de pistolets. A peine avait-on fait les premières explications, que quatre grands drôles arrivent, le saisissent, l'étendent sur le lit, le déshabillent autant qu'il était nécessaire pour exécuter leur dessein et lui administrent en cadence cinquante coups de verges soùs le commandement de madame. La cérémonie finie, le chevalier se relève froidement, se rajuste, et s'adressant aux spadassins que la vue de ses pistolets à deux coups fit trembler : Vous n'avez pas fini votre besogne, leur dit-il; madame doit être satisfaite, mon tour est venu; je vous brûle la cervelle à tous les quatre, si vous ne lui rendez à l'instant ce que je viens de recevoir... Cet ordre était donné avec trop de fermeté, et M. de Boufflers l'accompagnait de manières trop engageantes pour qu'on tardât à lui obéir. Les pleurs de la belle n'empêchèrent pas que le satin de sa peau ne fût déchiré sans pitié. Mais ce ne fut pas tout, M. de Boufflers voulut que les exécuteurs de ces actes de vengeance se fissent subir mutuellement une semblable punition; puis il voulut se retirer : — Adieu, Madame, lui dit-il, que rien ne vous empêche de publier cette plaisante aventure, je serai le premier à régaler les oisifs. On prétend que la marquise courut après lui, se mit à ses genoux, et le conjura tellement de garder le secret qu'il soupa chez elle le soir même pour déconcerter les indiscrétions : on ajoute même que la recette opérant, la scène se termina plus gaîment qu'elle n'avait commencé.

Madame Adélaïde vient de donner une nouvelle preuve de ce caractère de bonté qui la distingue si avanta-

geusement. Cette princesse se trouvant, il y a quelques jours, avec madame Victoire, à la terre de la duchesse de Narbonne sa dame d'honneur, elle parut désirer de voir danser les paysannes du canton. Les ordres ayant été donnés, l'allégresse brilla bientôt de toutes parts ; les villageoises poudrées et enrubannées se rassemblent avec les jeunes gens au lieu désigné pour le bal champêtre. Mais on avait oublié l'essentiel : au moment d'ouvrir la danse, il ne se trouve pas un seul menestrier. Ce contre-temps désole la duchesse de Narbonne, lorsque madame Adélaïde dit en riant : *qu'on me donne un violon ; j'en ai joué autrefois et je m'en souviendrai peut-être assez pour faire danser ces bonnes filles.* On apporte l'instrument ; la princesse se met à jouer des contre-danses et même assez long-temps : on peut juger de la surprise, de l'admiration et de l'attendrissement des spectateurs.

On sait que M. Le Mierre, de l'Académie française, n'est pas un Narcisse à beaucoup près, et que M. Palissot s'est égayé sur la grotesque figure de cet académicien, dans le sixième chant de sa *Dunciade*. Le Mierre se trouvait l'un de ces jours dans un cercle avec le marquis de ***, un de ces agréables dont le mérite consiste à mystifier les gens, et à ennuyer les femmes, du récit de leurs conquêtes vraies ou supposées. Le marquis voulant persiffler le poète, lui demanda quel était le plus bel homme de l'Académie ? *Je n'y ai point pris garde*, reprit malignement celui-ci, *et je croyais que l'on ne s'occupait de la beauté des hommes que dans certaines sociétés que l'on ne nomme pas en bonne compagnie.* L'épigramme est d'autant plus mordante que le marquis

de *** a la réputation de ne pas aimer les femmes exclusivement.

On avait cru que la cinquantième représentation du Mariage de Figaro, donnée au profit des nourrices, serait la dernière ; mais les comédiens continuent à jouer cette pièce qui leur attire toujours de nombreux spectateurs et d'excellentes recettes. Les ennemis de M. de Beaumarchais, et il en a de redoutables, ont saisi cette occasion de lui lâcher une épigramme sanglante. La voici :

De Beaumarchais admirez la souplesse !
En bien, en mal son triomphe est complet ;
A l'enfance il donne du lait,
Et du poison à la jeunesse.

Il y a eu ces jours derniers un mariage fort important : celui du poète Vigée, avec la demoiselle Rivière, jeune personne fort aimable, et fille de la Catinon, autrefois actrice de la Comédie Italienne. Pour connaître toute l'importance de cet hymen, il faut savoir que le marié est frère de madame Le Brun, épouse d'un célèbre marchand de tableaux et intime amie du comte de Vaudreuil. La cour et la ville ont assisté au mariage de son frère. Le prince Henry * a soupé avec la noce chez le contrôleur-général. Tous les talens agréables de Paris y ont paru, et l'époux a reçu, à ce souper, la place de contrôleur de la caisse des amortissemens avec douze mille livres d'appointemens, comme présent de noces.

* Frère du roi de Prusse, Frédéric-le-Grand.

Un amateur passionné disait, ces jours-ci, dans le parterre de l'Opéra, qu'il serait temps de prendre les précautions que l'on prend en Italie, pour avoir de belles voix claires. Un philantrope l'entend et se récrie avec chaleur contre un usage si funeste à l'humanité. *Qu'appelez-vous humanité*, replique l'amateur de musique? *on va peut-être égorger cent mille hommes pour l'Escaut, dont je ne me soucie point du tout, et vous regrettez huit à dix Savoyards auxquels on assurerait quinze ou vingt mille livres de rente et un sort heureux, en les privant seulement d'un bien dont ils ne connaîtront peut-être jamais l'usage. — Oui, oui, notre nation est trop brute pour prendre ce sage parti*. Cette saillie fit rire de bon cœur tous les assistans.

On parle d'une nouvelle pièce de Beaùmarchais. Il est à la mode; il est trop adroit pour ne pas profiter du vent. Cet homme singulier disait un jour: *Des ennemis et des obstacles et je réussirai*. Beaumarchais connaissait son siècle et ses compatriotes. Il a dû sa réputation à l'intrigue: aussi mourra-t-elle avec lui. Le vrai talent dit: *Du génie, du temps et de l'honnêteté, et je serai couvert de gloire*.

Notre habile sculpteur Houdon a fait le buste du prince Henri de Prusse. Le chevalier de Boufflers, dont le talent poétique est si digne d'estime, a donné les quatre vers suivans pour être mis au bas de ce buste intéressant.

Dans cette image auguste et chère,
Tout héros verra son rival,
Tout sage verra son égal,
Et tout homme verra son frère.

M. le marquis de Bouillé raconte que, lorsqu'il fut présenté au roi de Prusse, le monarque le conduisit dans les somptueux appartemens de son palais. Après lui avoir dit des choses obligeantes qui ont tant de grâce dans la bouche de ce souverain, et lui avoir fait sur ses exploits des complimens si flatteurs de la part d'un tel juge, le grand Frédéric s'aperçut de quelques mouvemens de surprise du général français. « Marquis, lui dit-il, dites-moi « ce qui vous étonne ici, vous dont les yeux sont accou- « tumés à la pompe du château de Versailles ? quelque « chose vous frappe, parlez-moi sincèrement. — Sire, « reprit le marquis, puisque votre majesté me permet de « lui dire ce que je pense, je suis réellement surpris de « voir le portrait de l'empereur dans chacune des pièces « de votre palais. — Je m'en doutais, reprit le héros du « Nord : apprenez que comme l'empereur * est un prince « actif et entreprenant, je suis bien aise de ne point le « perdre de vue. »

Voici le motif qui, dit-on, a engagé l'abbé de Lille à accompagner M. le comte de Choiseul-Gouffier en Turquie. Cet académicien, quoique d'une complexion délicate, a toujours plus consulté ses désirs que ses facultés physiques. Lui et l'abbé de J*** devinrent amoureux de deux jolies personnes, sœurs de M. V***, jeune poète élève de l'abbé de Lille. Il paraît plaisant au marquis de Champcenets et à un de ses amis, de souffler aux deux abbés leurs maîtresses : ce qui fut exécuté à l'insu des

* Joseph II.

amans. Mais un événement imprévu troubla tout. L'une des deux demoiselles devint enceinte, et ce fut directement la maîtresse de l'abbé de Lille. On voulut lui faire les honneurs de la paternité, dont il se défendit de son mieux. La maîtresse infidelle joua son rôle à merveille, pleura, menaça de poursuivre l'abbé : celui-ci aima mieux arranger cette affaire avec de l'argent. Le marquis essuya les mêmes reproches, et ne se sentant pas la conscience bien nette donna quarante mille livres. S'il se piqua de générosité à cet égard, il n'eut pas celle de garder le secret, et l'abbé de Lille baffoué, honni, chansonné, fut enchanté de trouver l'occasion de partir avec M. de Choiseul-Gouffier, qui allait en ambassade à Constantinople, afin de laisser oublier cette aventure.

La demoiselle Arnould de l'Opéra avait un petit chien auquel elle était fort attachée. Il tombe malade ; on le porte chez Mesmer qui pour prouver la vertu du fluide sur les animaux, magnétise le chien. Le malade éprouve des crispations, des convulsions, en un mot les crises les plus favorables. Il guérit, on le reporte à sa maîtresse qui donne gaîment un certificat de guérison ; mais le lendemain le chien meurt : *Au moins*, dit malicieusement mademoiselle Arnould, *je n'ai rien à me reprocher*, *le pauvre animal est mort en parfaite santé.*

Cette célèbre actrice a marié sa fille à un jeune auteur nommé Murville. Madame de Murville a tout l'esprit caustique de sa mère, et est extrêmement blonde ; ces deux personnes, en s'aimant beaucoup, se font réciproquement des niches assez gaies. Un des amis de mademoiselle Ar-

nould vint à lui parler de sa fille, et lui demanda s'il est vrai qu'un Anglais est amoureux de madame de Murville ? Je ne le crois pas, répondit-elle, je n'ai jamais ouï dire que les Anglais prissent *la toison d'or*.

Madame de Murville, informée de ce propos n'a pas tardé à reprendre sa revanche. On lui demandait quel âge avait sa mère ? *Je n'en sais rien*, répondit-elle, *chaque année ma mère se croit rajeunie d'un an : si cela continue je serai bientôt son aînée*.

L'établissement d'une caisse d'amortissement, tandis que l'on ouvre des emprunts, la fait regarder comme une caisse fantastique ; ce qui a occasionné un mot vraiment plaisant. M. d'Harvelai a quitté la place de garde du trésor-royal pour prendre celle de directeur de la caisse d'amortissement. On a dit à ce sujet : *Il est bien singulier que M. d'Harvelai après avoir joué un aussi grand rôle dans l'histoire, se contente d'en jouer un si petit dans la fable*.

Les partisans du contrôleur-général actuel * ne restent pas courts, tandis qu'il est assailli d'une grêle d'épigrammes. Ici les partis qui divisent la cour ou la nation s'expriment en chansons comme chez nos voisins en discours parlementaires. Ainsi je dois transcrire les couplets sur l'air fameux de *Richard cœur de Lion*.

Tout Paris court après vous,
Mais je n'en suis pas jaloux ;
En médecine, en finance,
Vous réformez tout en France,

* M. de Calonne.

Ou bien vous en avez l'air.
    Mesmer, Necker,
Moi qui ne vois pas si clair,
Je vous en laisse la gloire :
    J'aime mieux boire.

Tous vos merveilleux caquets,
Sur l'Etat et les baquets,
Le crédit et le fluide,
N'ont rien que de très solide,
Mais le style n'est pas pur,
    Est dur, obscur ;
Et moi qui ne suis pas sûr
De comprendre ce grimoire,
    J'aime mieux boire.

Ecoutons monsieur Necker,
Ecoutons monsieur Mesmer :
« Sans impôts j'ai fait la guerre...
« Je vous guéris sans rien faire. »
Tous les deux font donc très bien,
    Non, rien, rien, rien,
On paie, on meurt, tout est bien ;
Il ne s'agit que de croire :
    J'aime mieux boire.

Chacun veut avec son art,
Mesmer remplacer Bouvart *,
Necker déplacer Calonne.
A la foire on en raisonne,
Et déjà nos beaux-esprits
    Ravis, surpris,
Ont barbouillé maints écrits,
Pour célébrer leur victoire :
    J'aime mieux boire.

L'opéra de *Panurge* est de M. Morel. Dans cet opéra, au second acte, on voit un énorme tambour suspendu

* Célèbre médecin.

en travers. Aux deux bouts sont deux hommes, dont l'un frappe ce tambour à coups de poings et en mesure, l'autre le fustige avec des verges de l'autre côté. Un plaisant a fait sur cela le quatrain suivant :

Dans ce Panurge, je vous prie,
Qui fouette avec tant de fureur?
— C'est le Dieu du goût, je parie,
Qui prend le tambour pour l'auteur.

L'épigramme suivante n'a pas moins de succès ; elle est d'un M. de la Touche.

Pourquoi nommer Catin votre charmante fille ?
Appelez-la Cateau, disait-on à Lubin. —
Non pas, dit-il, en vain on en babille :
Chez nous le mâle est Jean, la femelle Catin :
C'est l'usage dans la famille.

La reine eut dernièrement, pendant quelques jours, un accès de dévotion, occasionné par les craintes que lui inspirait sa grossesse. La dévotion extrême de Sa Majesté étonnait tout le monde et faisait triompher les cagots. Depuis que la reine a été saignée la dévotion et la tristesse ont fait place à l'enjouement et à tous les agrémens qu'une indisposition momentanée avait éclipsés.

Une fille du monde ayant trouvé un soir, dans la rue St-Honoré, un portefeuille contenant pour cinquante mille écus de billets de la caisse d'escompte, alla le porter

le lendemain chez M. le lieutenant de police *, qui, touché de cet acte de probité, s'informa de l'état et des facultés de cette fille. *J'étais couturière et je mourais de faim*, dit-elle naïvement au magistrat ; *actuellement je suis femme du monde, et quoique jolie, je n'en suis pas plus riche ; quelquefois cependant je travaille encore de mon ancien métier, lorsque mes compagnes me donnent de l'ouvrage et que la pratique vient à manquer.* Le magistrat l'exhorte à mener une vie plus régulière, promet de lui en procurer les moyens, et lui dit de repasser.

Le portefeuille ne tarde pas à être réclamé par le marquis de la Vaupalière ** : on le trouve intact, et le marquis veut témoigner sa reconnaissance à celle qui l'a rapporté ; on la fait venir chez M. Le Noir qui lui demande d'abord ce qu'elle désire pour récompense ? *La liberté*, dit-elle, *pour six de mes compagnes enfermées innocemment à l'Hôpital.* Etonné d'un pareil désintéressement, le magistrat se fait instruire des motifs de la détention de ces impures, et expédie l'ordre d'en faire sortir cinq, la sixième étant renfermée pour un cas plus grave. Le marquis de la Vaupalière remercie cette fille singulière de sa délicatesse, et lui offre, à son choix, dix mille livres en un billet contenu dans le portefeuille, ou mille livres de rentes viagères. *Les dix mille francs seraient bientôt partis,* reprend la fille dans le langage énergique de son métier ; *je préférerais, si c'était l'effet de votre bonté, que vous voulussiez bien m'en faire la rente :* ce qui lui fut accordé.

* M. Le Noir.

** L'un des plus fameux joueur de la cour.

Une anecdote alarmante pour la religion avait disposé l'esprit du roi à la sévérité. M. le duc de Créqui, dans ses terres près d'Amiens, affichait hautement l'impiété la plus scandaleuse ; il ne voulait point être nommé dans les prières du prône, et menaçait le curé de le faire jeter du haut en bas de la chaire, s'il s'avisait de prononcer son nom. Le fils du duc étant tombé malade, son père ne voulut point qu'on lui administrât les sacremens, et qu'après la mort du jeune homme, on employât les cérémonies de l'Eglise ; il refusa de lui faire un convoi, et le fit enterrer dans son jardin. Le duc tomba malade lui-même, et fit fermer sa porte à tous les ecclésiastiques, même à M. de Machault, évêque d'Amiens, qui s'y présenta douze fois. Le duc meurt, et l'évêque défend à son tour qu'on reçoive le cadavre en terre sainte. Les parens ont porté des plaintes ; mais le roi a approuvé la conduite du prélat et a voulu que le duc fût enterré à côté de son fils.

Le chevalier de Boufflers, qui est en possession de tout dire dans ses vers ingénieux, vient de nous régaler de la plaisanterie suivante. C'est un couplet sur l'air du *Haut en bas*, qu'il a envoyé à l'abbé Petit au moment où cet abbé allait dire sa première messe.

Vous allez faire grand chère ;
Petit, Petit,
Petit, Petit,
Avez-vous un bon appétit?
Le Dieu du ciel et de la terre,
En votre faveur va se faire
Petit, petit.

On raconte sur feu M. de Pompignan une anecdote qui caractérise bien l'âme irascible des dévots. Tout le monde sait l'inimitié qui régnait entre ce saint académicien et Voltaire, son profane collègue. Pendant que les suites d'une terrible attaque d'apoplexie tenaient M. de Pompignan sur les bords du tombeau, ses amis essayaient en vain de le faire revenir à lui pour remplir les devoirs de la religion. On faisait vainement résonner à ses oreilles les noms du diable et de l'enfer ; le moribond était d'une alarmante insensibilité. Ce que ne purent des exhortations qui avaient dégénéré en menaces effrayantes, le nom seul de Voltaire l'opéra. Madame de Pompignan arriva, et tremblante pour le salut de l'âme de son époux, elle s'avise de lui dire : *Eh ! mon cher ami, songez que si vous ne vous rendez pas à nos vœux, vous brûlerez éternellement à côté de ce coquin de Voltaire.* A ces mots, M. de Pompignan soulève la tête et recueille toutes ses forces, afin d'obtenir, dans l'autre monde, une place bien éloignée de celle que de certaines gens y ont assignée à Voltaire.

L'accès que le roué Dubarry s'était procuré dernièrement près de M. de Calonne a causé de l'ombrage et excité l'envie des gens qui ne sont pas moins honnêtes que le comte Dubarry. Il en a résulté un pamphlet en forme de dialogue, satyre fort grossière, mais fort déplaisante aux yeux de M. de Calonne, pour lequel l'apologue que voici n'est peut-être pas une consolation efficace.

Pourquoi sur le pauvre Calonne
S'acharne-t-on si durement ?
C'est une si bonne personne !
Il est vrai qu'il aime l'argent ?

Mais quand pour lui-même il en prend,
A toute la cour il en donne.
Plus loin encore il en répand,
Demandez-le à la gent Bretonne
Qui jadis le méprisait tant;
Maintenant elle le couronne
Et rend hommage à son talent :
Exceptons-en le Parlement,
Qui sur son tabac le tâtonne;
Ma foi, sur ce pauvre Calonne
On s'acharne trop durement.
On dit aussi qu'il est galant,
Mais il n'est que dans son automne :
Ne peut-on pas à cinquante ans
Chercher quelque mine friponne
Qui rappelle votre printemps?
Le travail est si monotone
Qu'il faut bien un délassement;
Mais cela se fait prudemment :
L'ami, le Rat et Sérionne *
Ont le secret département;
Le public seul est confident.
Ainsi sur le pauvre Calonne
Acharnez-vous moins durement.

Un coiffeur de femmes, marié depuis peu, vient de périr d'une manière bien tragique. On prétend qu'il vivait mal avec sa femme, à laquelle il faisait fréquemment de petites infidélités : celle-ci, jeune et jolie, ne manquait pas de consolateurs. Un de ces amants étant, l'un de ces jours, à la consoler, arrive le mari qu'on n'attendait pas sitôt. Plusieurs indices montrent au mari que sa femme venait de le déshonorer (si toutefois on est déshonoré par-là). Furieux, il saute sur le galant et veut le jeter par la fenêtre; l'autre se débat, est le plus fort, et c'est le perruquier qui fait le saut d'un second étage dans la rue. Le

* Premiers secrétaires du Contrôle-général.

malheureux époux périt sur-le-champ. Comme cet accident est arrivé en plein jour, le coupable n'a pu s'enfuir; il pourrait bien être pendu.: mais la femme, n'ayant point eu de part au meurtre, qui a été l'effet d'une rixe momentanée, elle en sera quitte pour quelques mois de retraite.

Le duc de Choiseul mourut le 8 de ce mois. Pendant sa maladie, la cour et la ville ne se sont point occupés d'autre chose; c'était un concours continuel de voitures et de gens de pied qui allaient demander de ses nouvelles. La reine y envoyait deux fois par jour, et la cour de son hôtel était continuellement remplie par les voitures des seigneurs et dames qui passaient les journées auprès de lui ou dans ses appartemens.

Si un intérêt aussi tendre a droit d'étonner ceux qui n'aimaient pas M. de Choiseul, les gens impartiaux ne peuvent s'empêcher de convenir que celui, qui, sans crédit et dans la disgrâce depuis quinze ans, inspirait cet intérêt, ne pouvait être qu'un homme d'un mérite transcendant. Le souvenir des bienfaits qu'il avait autrefois répandus, était, dit-on, la source de cet attachement; mais cette reconnaissance, de la part des gens de cour, est au moins assez rare pour mériter d'être remarquée.

LE RETOUR DE L'OPÉRA

CONTE QUI N'EN EST PAS UN

Par M. de Cailhava.

Une nymphe de l'Opéra,
Leste, fringante, *et cœtera,*

Après avoir joué le rôle d'immortelle,
Craignait de se crotter en retournant chez elle :
Fort à propos un élégant marquis
Arrive, lorgne, admire, offre son vis-à-vis :
Fouette, cocher! — Où ? — Chez mademoiselle.
— Que fait votre main là ?
Chut ! ma boucle s'accroche à votre falbala.
— Ah! monstre! je crierai, j'y suis très résolue.
— Enfance! — Mon honneur! — Combien vous en avez!
— Quel affront! — Quel plaisir! — Ciel! je suis... vaincue!
— Il était temps, ma foi : nous sommes arrivés ;
Mais je monte chez vous. Pourquoi ces révérences ?
— Non. — Est-on entre amis ridicule à ce point ?
— Tout ce qu'il vous plaira, Monsieur : je ne fais point...
— Quoi ? — De nouvelles connaissances.

De nouveaux prodiges vont s'offrir à l'ardente curiosité du public. Le comte de Cagliostro commence à s'introduire dans les premières maisons de la capitale : il est peu communicatif, et l'on obtient difficilement de l'accès près de lui. Ce nouveau Thaumaturge est un très-bel homme, portant la tête haute, les regards dirigés vers le ciel, parlant peu et répondant par monosyllabes ou dans le style des oracles, ce qui ne contribue pas peu à lui donner le ton d'un inspiré et à lui gagner la confiance. Les femmes en raffolent; les hommes s'inclinent respectueusement devant lui.

Un événement assez extraordinaire fait en ce moment la matière de toutes les conversations. Une jeune personne, élevée en Angleterre sous le nom de *Paméla*, est arrivée chez madame de Genlis au Palais-Royal, et a

été bientôt suivie d'une seconde nommée *Hermine*. Il se trouve aujourd'hui qu'elles sont l'une et l'autre filles de la comtesse de Genlis, qui les a fait élever sous des noms supposés, afin d'éprouver les effets d'une pareille éducation, qui au reste a fort bien réussi. Ces demoiselles se croyaient orphelines, lorsque tout-à-coup elles ont été rendues à leurs parens. Il est question maintenant de leur procurer un établissement. Les deux demoiselles de Genlis, déjà mariées l'une à M. de Valence, l'autre à M. de la Voëstine, trouvent cet événement un peu bizarre; mais madame de Genlis se dispose à écrire l'histoire de ces deux demoiselles, et elle ne manquera pas d'éclaircir beaucoup de choses qui paraissent obscures dans ce projet singulier d'éducation.

Il y a trois ou quatre ans que M. de Mazière, trésorier de France, fit un enfant à une cuisinière très-jolie qu'il avait prise à son service ; étant mort l'année dernière, cette domestique se présenta à la famille pour tâcher d'en obtenir quelques secours pour son fils; mais les héritiers de M. de Mazière, quoiqu'ils soient riches, et qu'ils n'ignorent point que la cuisinière a un enfant de leur parent, ont renvoyé cette malheureuse qui, navrée de douleur, prit conseil d'un avocat, et intenta une demande en justice. Après beaucoup de plaidoyers, il vient de lui être adjugé mille livres par forme de dédommagemens, cinq cents livres de pension pour son enfant jusqu'à sa majorité, et à cette époque une somme de deux mille livres, une fois payée; l'extrait baptistère sera réformé , et l'enfant portera le nom de son père.

CHANSON

Chantée à un déjeûné où il y avait quatre hommes et quatre femmes,

Sur l'air : *Ah! le bel oiseau, maman!*

Pour que tout se fasse au mieux,
Est-ce trop de deux pour une?
Pour que tout se fasse au mieux,
C'est assez d'une pour deux ;
On dit que c'est le nombre heureux,
Quand chacun a sa chacune ;
Mais quand le galant est vieux,
Ou que la princesse est brune,
Pour que tout, etc.

Salomon, ce roi dévot,
Eut des femmes par centaine;
Mais Dieu sait comme il s'en faut
Que chacun eût ses étrennes.
Pour que tout, etc.

Un Turc, en suivant sa loi,
Peut en prendre jusqu'à quatre,
Mais un Français, sur ma foi,
Doit diablement en rabattre,
Pour que tout, etc.

Chacun le sien n'est pas trop,
Dit un mari d'ordinaire;
Mais le mari n'est qu'un sot
Lorsque le galant sait lui plaire.
Pour que tout, etc.

Comme un autre avec chagrin,
J'ai vu naître cet usage;
Mais j'ai consulté Tronchin *,
Qui m'a dit en homme sage :
Pour que tout se fasse au mieux,
Ce n'est pas trop de deux pour une;
Pour que tout se fasse au mieux,
C'est assez d'une pour deux.

* Célèbre médecin.

Le roi passant, il y a quelques jours, dans un corridor à Versailles, vit sur une muraille une charade crayonnée avec du charbon. La voici : *Mon premier est un article, mon second une maladie, mon troisième un saint, et mon tout s'ennuie.* Sa majesté pensa, avec raison, que ce jeu de mots venait d'un Garde du Corps, qui avait été en faction dans cet endroit. Elle prit l'almanach de ses gardes, et y trouva en effet le mot de la charade, qui est très-juste. L'auteur s'appelle *La Goutte-Bernard :* article, maladie, saint, et l'ennui d'une sentinelle. Cette petite anecdote a fait pendant deux ou trois jours la conversation de la Cour et de la Ville : peut-être dans l'occasion ne sera-t-elle pas inutile à l'avancement de celui dont l'ennui l'a produite.

A nos cabriolets ont succédé des voitures très-élevées, nommées *Wiski*. Les femmes ont pris fantaisie de les conduire elles-mêmes. Ces jours derniers, mademoiselle Rosalie, qui joue à la Comédie Italienne le rôle d'Antonio dans *Richard Cœur-de-Lion* et qui conduit Blondel avec succès, a cru pouvoir conduire plus vîte un de ces Wiski. Un galant écuyer la précédait à cheval, criant à tue-tête *gare* aux passants. Une borne ne s'étant pas rangée à ce cri, le wiski a passé sur elle, et il a fait culbutte complette qui a jeté la charmante Hippolyte à dix pas dans la rue. Heureusement un homme vigoureux qui se trouvait là par hasard, a recueilli en l'air le petit Antonio, et l'a sauvé ainsi du danger imminent de casser sa jolie tête. Elle en a été quitte pour quelques contusions.

La muraille qui cerne entièrement Paris, et qui va former de la capitale un parc immense, a fait prodigieusement crier les habitants de cette grande ville. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet odieux monument fiscal est l'ouvrage de M. Lavoisier, le seul des quarante colonnes de l'État * qui soit membre de l'Académie des Sciences. Il est chimiste, et les mauvais plaisans disent qu'il a voulu mettre Paris dans une cucurbite dont la caisse des Fermes sera le récipient.

Le parlement est saisi d'une affaire qui commence à faire beaucoup de bruit. Voici le fait : un particulier nommé Laroche, et qui prend dans sa requête le titre modeste de *Bourgeois de Paris,* étant obligé, il y a quelque temps, de faire un voyage, confia sa fille, jolie et affligée de dix-sept ans, à une femme qui ne méritait pas cette confiance. Peu après, on ne sait pas trop comment, cette jeune personne se trouva au bras de M. de Maupeou, Maître des Requêtes, et logée avec lui à l'Hôtel de la Chancellerie. Le père, de retour, ayant demandé sa fille, elle lui fut niée et refusée. Il insista, on la lui rendit, mais nue et enceinte. Ce père crut devoir exiger quelque réparation qui lui fut durement refusée aussi : alors il présenta requête pour qu'il lui fût permis d'informer contre le rapt et la séduction de sa fille, et sa requête fut accueillie par les chambres assemblées. Plusieurs personnes de considération se sont vainement interposées pour engager M. de Maupeou à arranger une affaire qui est tout au moins très-scandaleuse; il pré-

* Les quarante fermiers-généraux.

tend avoir des preuves authentiques de la connivence du père, et il n'a rien voulu entendre, de sorte que l'affaire va se poursuivre. Dans une entrevue avec le sieur Laroche, on prétend que M. de Maupeou lui dit : *Quand je prends un carrosse de remise, je ne le paie qu'autant que je m'en sers.* — *Cela est juste*, reprit le père, *mais quand vous cassez les glaces, vous les payez.*

L'abbé Blanchet, mort dernièrement, avait professé les humanités et la rhétorique avec tant de zèle et de succès, dans le pays chartrain, que l'évêque lui offrit un canonicat, à condition qu'il se ferait prêtre. *Monseigneur*, répondit-il, *je suis trop honnête homme pour cela.*

Il vient d'arriver dans la place Dauphine, une aventure qui ressemblerait assez à celle du père Girard, si la nouvelle Cadière avait été plus complaisante. D'imbécilles parens avaient confié leur fille, âgée de treize ans, à une espèce d'abbé, pour lui enseigner les devoirs de la religion, avec pouvoir de la châtier, parce qu'elle était rebelle à toutes leurs remontrances. La petite personne ne se montra point plus docile aux instructions de l'abbé, qui s'amusait à la fouetter assez souvent. La jeune fille cherchant à se soustraire aux corrections du tartufe, voulut dernièrement se sauver par une fenêtre du cinquième étage : le pied lui manque, et sa chute eût été affreuse sans une grille de fer saillante à laquelle sa robe s'accrocha ; elle resta suspendue ; on vint à ses cris, et on la retira avec un bras cassé. Elle en réchappera, et cette fâcheuse leçon ne sera appa-

remment point perdue pour les parens. L'abbé est en fuite, ce qui rend sa conduite et ses desseins très-suspects.

Un limonadier, et célibataire, de la rue St-Nicaise, vient de se permettre une singulière vengeance. Il était lié particulièrement avec un tapissier, un perruquier et deux autres de ses voisins : s'étant aperçu qu'ils avaient réussi à acquérir les mêmes droits que lui sur sa maîtresse, il prit la résolution de prendre sa revanche sur leurs femmes. Il ne fut que trop heureux dans l'exécution de son projet. L'ardeur avec laquelle il se vengea le conduisit aux bords du tombeau ; il fait son testament, assemble les quatre époux et leur déclare qu'ils recevront chacun un legs après sa mort. Elle ne tarde pas ; à la levée des scellés, on lit le testament, on y trouve pour chacune des femmes de ces quatre voisins le legs d'un bijou précieux ; mais un papier étant joint à l'acte : le commissaire riait en le lisant à basse voix ; on lui en demanda communication, il refuse, on l'exige ; il cède enfin, à la grande confusion des pauvres maris qui entendent le récit des amours du défunt avec leurs chastes épouses, et des détails à ce sujet fort peu agréables pour eux.

On a d'abord mal rendu dans le public une escroquerie d'une espèce rare, qui a été faite à M. Beaujon, et dont l'issue n'est pas moins extraordinaire qu'en était le plan. Un postillon de la poste de Nanterre arrive un soir chez ce financier, et lui remet une prétendue lettre de M. le comte de Vergennes. Le ministre y demandait à

M. Beaujon de remettre au porteur une somme de 110,000 livres en billets de la caisse d'escompte : c'était pour une affaire du moment. M. Beaujon s'empresse de rassembler cette somme, expédie le postillon avec les billets, et l'homme s'en va. A peine était-il parti que le caissier de M. Beaujon survient ; celui-ci lui remet la lettre de M. de Vergennes ; le caissier ne reconnaît ni l'écriture ni le seing du ministre : grande alarme. Le caissier est dépêché aussitôt à M. de Vergennes à Versailles, et il résulte de l'éclaircissement que le ministre n'avait ni écrit ni envoyé personne. On court à Paris ; le lieutenant de police promptement averti fait partir sur-le-champ un exempt de police pour Nanterre : le postillon Nicolas était en course ; à son retour l'exempt lui demande ce qu'il a fait du paquet de M. Beaujon ; le postillon l'avait laissé dans sa chambre, va le chercher et le remet. Interrogé de qui il avait reçu la lettre du ministre, il dit qu'un homme qui arrivait très fatigué de Versailles, l'avait chargé de cette course, en promettant de l'attendre à Nanterre, et qu'à son retour il ne l'avait point trouvé. Les billets de caisse sont ainsi revenus entre les mains de M. Beaujon. D'après les renseignements donnés par le postillon et par le maître de poste sur l'inconnu premier porteur de la fausse lettre du ministre, on est à sa recherche : on croit que ce qui l'a déterminé à ne point attendre le retour du postillon et à perdre le fruit de sa friponnerie, c'est d'abord que le postillon a demeuré plus longtemps qu'il ne le comptait, et en second lieu, qu'il a vu la Maréchaussée de Nanterre faire sa ronde dans le chemin où il attendait lui-même les billets. La peur l'aura saisi à cette vue, et c'est à cette peur que M. Beaujon doit la rentrée de ses

effets. Cette aventure, toute bizarre qu'elle paraît, est de la plus exacte vérité.

Un vétéran de Cythère, le sieur du B***, employé en chef dans une administration de finance, avait pour maîtresse une figurante de l'Opéra ; et quoique sexagénaire, il poussait le ridicule jusqu'à vouloir qu'elle lui fût fidelle. L'expérience ne lui avait point appris que, son âge à part, l'usage exige chez nous que le monsieur ait toujours au moins un substitut. Il lui vint cependant un jour le soupçon que, les jours de congé, sa belle allait passer les nuits hors de chez elle. Notre traitant versé dans l'art de découvrir les fraudes, s'avisa d'un moyen assez ingénieux. Lorsque sa maîtresse sortit, un soir, il fixa sur l'entrée de la serrure de la chambre de sa belle un cheveu attaché par les deux bouts avec de la cire. Le lendemain matin trouvant cet appareil dans le même état, il vit clairement que sa tendre amie n'était pas rentrée de la nuit. Désespéré de se voir trompé par une femme qu'il aimait, il a perdu la tête, au point que dans la nuit du jeudi au vendredi il s'est jeté par la fenêtre.

COUPLETS

A la louange des Blondes.

Sur l'Air : *On compterait les diamans.*

Depuis qu'à la blonde Cloris,
Mon cœur amoureux rend les armes,
Parmi les plus beaux coloris,
Le blond seul a pour moi des charmes :

Le blond m'annonce le bonheur,
Le blond m'attendrit seul au monde;
Tout change à mes yeux de couleur;
Et toute la nature est blonde. (*Bis*).

En vain la brune a de l'esprit;
En vain le sel de la saillie
Se mêle à tout ce qu'elle dit :
De ses attraits je me défie.
Quand dans ses yeux la volupté
Brille et sourit à tout le monde,
Je lui dis : Belle, en vérité,
Vous méritez bien d'être blonde. (*Bis*).

La demoiselle Coulange est morte le 9 de ce mois, âgée de 23 ans, à la suite d'une fièvre milliaire. Son amant le prince de B***, qui voulait lui donner une généalogie, et la rendre d'une origine aussi illustre que la sienne, en est inconsolable. Elle était fille d'une blanchisseuse. Les poètes n'ont pas manqué de faire des épitaphes pour cette belle défunte. Choisissons la moins mauvaise.

Ci gît Eglé : De son vivant
Elle eut une âme tendre et pure;
Elle aima beaucoup son amant,
Qu'elle épousa sans sacrement,
Suivant les lois de la nature;
Bien d'autres qu'elle en font autant.

Jetons à cette occasion un coup d'œil sur nos plus célèbres courtisanes. La demoiselle Milot, qui joint à la beauté la plus séduisante, toutes les grâces de l'esprit, et une gaîté, une vivacité charmantes, tient dans ses fers un de nos plus grands seigneurs. La Duthé, qui a aujourd'hui 36 ans, et à qui l'on fait de temps en temps l'honneur

de la dire morte, comme il est d'usage à l'égard des grands personnages, jouit délicieusement du plaisir de vivre avec une société agréable et trente mille livres de rente, sa maison est un temple de volupté, où tous nos aimables diseurs de riens vont passer de charmantes soirées. Duthé inspire encore des passions; mais elle n'y répond pas. Son amant, un jeune anglais nommé Fox, a su la rendre fidelle. Avant ce tenant, le lord Sh..., qui avait une très jolie femme, a dépensé pour elle six à sept mille guinées en quatre semaines. Mylady voyant un soir, pendant cette intrigue, mademoiselle Duthé passer devant elle au sortir de la Comédie Italienne, se contenta de dire en souriant à son mari : *Oui, elle n'est pas mal*. Son élève, mademoiselle Quincy, a su amasser une petite fortune, sans faire autant de bruit. Ce sont les financiers qui l'ont enrichie, et sa complaisance, quand on la paie, la fait rechercher. La demoiselle Dervieux, qui a été très jolie, a donné dans la magistrature. Les robins du haut rang vont jouer chez elle : ses appartemens sont très élégans; elle a le meilleur cuisinier de Paris, et tous les jours une nuée de gourmands se rend chez elle, où, avant et après le souper, on use beaucoup de cartes et de dez. Cette spéculation lui donne un revenu au moins de cinquante mille livres. Grandville joue le même rôle, et n'est pas moins heureuse dans cette lucrative carrière. Elle a tous les jeunes seigneurs et les plus jolies filles. L'amour, la musique et le jeu s'y succèdent tour-à-tour. Mademoiselle Guimard ne joue plus qu'en tapinois. Carline a passé d'une obscurité voluptueuse, mais peu fortunée, dans les bras de grands seigneurs. Elle a eu de la conduite, elle a travaillé à acquérir des talens; elle joue très bien les soubrettes sur

le théâtre Italien. Ses bonnes fortunes lui ont valu environ 20,000 livres de rente, dont elle jouit avec modération et économie. La plus jolie des filles de cet ordre est, suivant beaucoup d'amateurs, mademoiselle Contat, et il ne lui manquerait rien pour paraître aimable, si elle avait plus de délicatesse. Elle a beaucoup d'esprit, et joue mieux encore que mademoiselle d'Oligny* dans les rôles de cette actrice. Elle est admirable dans le personnage de Suzanne**. On croirait qu'elle est susceptible du sentiment, que sa bouche exprime avec grâce et un naturel charmant; mais on prétend qu'à cet égard l'art ne doit rien à la nature.

M. l'archevêque de Toulouse s'est relevé des bords du tombeau. Un de ses confrères de l'Académie lui demanda s'il était confessé, s'il avait communié : *Sans doute,* répondit le convalescent avec ironie, *j'ai fait mon métier comme vous, monsieur le philosophe, vous devez faire le vôtre en persévérant dans l'incrédulité : il vaut mieux se damner que de se montrer sans caractère.*

Le secret des scènes clandestines d'évocation des ombres a percé dans le public. Le comte Cagliostro établissait du côté du couchant les fauteuils de ces convives, qu'il supposait dans un état de *somnambulisme*, et au levant, des sièges destinés aux morts qui devaient leur venir faire compagnie. Il faisait éloigner les chiens, les chats et les oiseaux. Les

* Retirée depuis plusieurs années. Sa conduite fut toujours aussi estimable que ses talens : phénomène fort rare au théâtre.

** Dans le *Mariage de Figaro.*

domestiques étaient renvoyés; puis après diverses contorsions, il traçait des figures, prononçait des paroles cabalistiques, et annonçait d'un ton effrayant les personnages qu'on avait demandés. Quelques compères prétendaient les voir se placer sur les sièges vides; mais le comte seul prétendait les entendre. Il rendait aux convives les réponses des morts à leurs questions. Ce charlatan a beaucoup d'esprit; il parle grec, latin, anglais, italien, allemand, polonais. Il tenait pour Henri IV le langage de son temps et rendait parfaitement les saillies de ce grand monarque. Il parlait avec véhémence comme César, avec douceur comme Socrate, et l'on doit admirer l'habileté avec laquelle il s'acquittait des différens rôles qu'il devait jouer. Il avait promis de faire voir certaines ombres à tout le monde dans le cours d'opérations mystérieuses qu'il préparait pour Lyon. Or c'était, dit-on, une partie de filles de l'antiquité que l'on devait y faire. L'un aurait pu coucher avec Laïs ou Aspasie, l'autre avec Leontium; celui-ci avec Marion de Lorme, celui-là avec Ninon de Lenclos. Enfin personne n'entend mieux que le comte de Cagliostro l'art de la mystification; mais il échouera contre les juges et les geôliers*.

Le portrait de M. Beaujon, banquier de la cour, l'un de nos plus grands financiers dans tous les sens, figurait au salon à côté de M. de Calonne. L'abbé Aubert, auteur des Petites-Affiches passant avec une société en belle

* Il était alors à la Bastille. On sait que toutes ses intrigues et ses ruses allèrent faire naufrage à Rome, où il mourut renfermé dans une forteresse, et sa femme se retira dans un couvent.

humeur, s'avisa de dire, en montant successivement les deux portraits : *Voici l'esprit et voici la matière.* Ce bon mot a fait fortune, et tout Paris l'a répété. Madame le Brun a été obligée de retirer le portrait du financier, très indigné de ce que le Zoïle osait le traiter de matière. Au reste, M. Beaujon a tout le mérite de son état, qui en exige maintenant bien plus que du temps des Turcaret. D'ailleurs, l'épigramme devait le respecter, car il est bienfaisant. Les habitans du faubourg du Roule lui doivent l'établissement d'une école gratuite pour leurs enfans, et celui d'un hospice destiné à recevoir quarante-huit vieillards, moitié de chaque sexe.

On s'est beaucoup amusé du testament d'un Anglais dont on garantit l'authenticité. En voici une clause :

« Je donne et lègue à ma sœur NN., cinq guinées ; « mais qui ne lui seront pas remises pendant sa vie « naturelle ; elles lui seront délivrées immédiatement après « sa mort, afin qu'elle puisse être enterrée conve- « nablement. »

Voici une anecdote singulière et parfaitement inconnue du public. Il fut, il y a quelques jours, question dans la *Gazette de France* de ce que le roi a donné pour la rédemption des captifs revenant des côtes de Barbarie. On y citait sa majesté et son *vertueux* interprète *. Cette épithète mise dans les épreuves de la Gazette, ne se trouva

* C'est ainsi que la flatterie du journaliste désignait M. de Calonne.

plus dans les exemplaires. M. de Calonne voulut savoir qui l'avait supprimée. On alla aux informations chez le gazetier. Celui-ci répondit que la suppression avait été faite à Versailles. On chercha dans les dix-sept épreuves : la correction n'était ni dans celle du ministre des affaires étrangères, ni dans celle du ministre de Paris. On trouva le mot biffé avec du crayon rouge, sur une épreuve que l'on croit celle qui a passé sous les yeux de sa majesté elle-même. Il n'est au reste pas nécessaire d'être cru vertueux, pour être regardé comme un ministre utile.

Samedi dernier un conseil de guerre tenu aux invalides, a jugé l'affaire de M. de Viantes, qui avait mis la croix de Saint-Louis, sans aucun titre pour la porter. Il a comparu en personne, et a déclaré qu'il avait été reçu chevalier de Saint-Louis par M. le marquis de Bouillé. La fausseté de cette assertion a été démontrée ; il a été condamné à avoir la croix arrachée, et à être enfermé pendant vingt ans et un jour. Lorsque cette sentence a été mise sous les yeux du roi, il s'est élevé une question singulière dans le conseil. On a demandé quelle peine aurait encouru M. de Viantes, si, au lieu d'avoir placé la croix de Saint-Louis à sa boutonnière, il n'y avait passé qu'un ruban rouge, et même une boule d'or, selon le moderne usage des chevaliers de Saint-Louis à la mode ? Les opinions ont été unanimes, qu'il n'y aurait eu aucun délit en ce cas. Il a résulté de cette discussion, qu'une ordonnance prête à paraître va obliger les chevaliers de Saint-Louis à porter toujours les véritables marques de l'ordre.

Le chanteur Garat, glukiste intolérant, était assis derrière M. Marmontel à une répétition de Pénélope, dont la musique est de Piccini, à laquelle tout le monde applaudissait. Il s'écriait à chaque morceau : *Ah ! que c'est bête ! le cochon !* etc. L'académicien, quoique très sourd, entendit enfin l'exclamation. Il se retourna vers le chanteur, et lui dit : *M. Garat, connaissez-vous la fable du Scorpion et d'Hercule ?* Etourdi de la question, qu'il ne comprenait point, le chanteur lui dit néanmoins avec effronterie : *Oui, Monsieur, je la connais.* — *Eh bien,* répliqua Marmontel, *vous pouvez vous l'appliquer : vous êtes l'insecte malfaisant qui pique le héros au talon.* Les rieurs ne furent pas pour M. Garat ; et en effet, ce n'était pas là que le chanteur Bordelais, admis par l'amitié, devait exhaler sa bile contre un poème lyrique qui faisait une profonde impression sur tous les autres spectateurs.

Un commis au bureau du domaine, s'avisa dernièrement de mettre à la porte sa servante, très fidelle, très laborieuse ; mais qui, la nuit, allait coucher avec son amant. Cette fille répondit aux reproches qu'il lui faisait : *Mais, Monsieur, je fais comme Madame.* Elle lui indiqua en même temps l'endroit où cette volage épouse cachait les lettres de son galant. Le mari ne fit pas semblant d'écouter cette dénonciation ; mais la servante sortie, il alla chercher la correspondance, qu'en effet il trouva. Furieux, il s'élança contre sa femme, et la battit cruellement ; puis, ayant envoyé chercher une mesure d'eau-forte, il la versa dans un verre, en lui disant : *Buvez, madame, buvez..... Après ce que vous avez fait, il ne vous reste plus qu'à mourir.* La jeune

épouse eut la courageuse imprudence de répondre, en lui jetant un regard de mépris : *J'aime mieux avaler ce poison que de renoncer à mon amant*. Elle but sur-le-champ la fatale coupe, et périt après trente-six heures de convulsions et de douleurs. Le mari a eu le temps de prendre la fuite.

Je vais encore vous faire part d'une anecdote très véritable, dont je changerai seulement le nom des personnages. Evélina était jeune et belle ; elle était encore plus aimable qu'elle n'était belle. Frédéric la vit et forma le projet de lui plaire ; il était jeune, d'une figure agréable, plein de confiance dans ses avantages, et gâté par quelques petits succès auprès de quelques grandes dames. Il s'introduisit chez Evélina ; elle vit ses prétentions sans en être alarmée, et reçut ses avances sans y répondre.

Evélina avait le cœur sensible ; mais son cœur n'était occupé que de son mari, qui était aimable, un peu volage, mais qui, malgré quelques infidélités, conservait au fond de son cœur une grande tendresse pour elle.

Pour plaire à Evélina, Frédéric prodiguait les attentions et la galanterie, et relevait les agrémens de sa personne par toutes les recherches de la parure. Il arriva un jour chez elle avec un fort beau rubis à son doigt : Evélina en fut frappée, et voulut le voir de près. Elle lui prit la main ; Frédéric tressaillit d'espérance et de joie, en sentant trembler dans sa main celle d'Evélina.

Après avoir examiné le rubis avec attention, elle retire doucement l'anneau du doigt de Frédéric ; il redouble d'espérance. « Permettez-vous, lui dit-elle, que je garde cette bague ? — Vous me comblez ! répondit-il avec empresse-

ment.— Je suis fâchée de vous en priver, mais.....— Ah ! belle Evélina, gardez-la toute votre vie ; portez-la, ajouta-t-il en lui baisant tendrement la main, portez-la pour l'amour d'un amant qui vous adore. — Non, reprit-elle ; mais je la garderai pour l'amour d'un époux ingrat qui me trahit, et que j'aime malgré sa perfidie.— Comment ! que voulez-vous dire ? s'écrie Frédéric confondu et immobile d'étonnement.— Ecoutez, Monsieur, répliqua-t-elle : cette bague est à moi ; mon mari me l'avait donnée : un jour elle disparut de dessus ma toilette, où je l'avais mise ; mon mari seul pouvait l'avoir emportée ; mais je n'osai le penser. — Comment se pourrait-il ? C'est milady Baltimore qui me l'a donnée.— Justement, reprit Evélina, mon mari la voit beaucoup depuis quelque temps. Je crois que lady Baltimore a eu ce rubis à bon marché : quoiqu'il ne soit pas vraisemblable qu'elle vous l'ait fait payer bien cher, il m'est impossible de le recouvrer au même prix. Soyez encore plus généreux ; contentez-vous de mon amitié. » Frédéric déconcerté, rougit, fit une profonde révérence, se retira en balbutiant quelques mots et ne revint plus.

Un vicaire de la paroisse de Saint-Roch s'est avisé de refuser la communion à un diacre qui avait dormi à son prône. Le diacre en ayant porté plainte à notre archevêque, celui-ci a sur-le-champ fait justice du prédicateur somnifère.

Une charade est une sorte de logogryphe impromptu dont le mot divisé doit, sans décomposition, fournir

matière à plusieurs petites énigmes. Pour me faire mieux comprendre, je vous citerai, Monsieur, la fameuse charade de M. le chevalier de Boufflers. Il l'adressait à une jolie femme. « Vous avez ma première partie; si vous ne l'aviez pas, ma seconde partie n'aurait pas été portée au degré de violence qui me conduira au tombeau si vous ne m'accordez le tout. » Le mot est *compassion.*

Le maréchal de Richelieu, qui conserve sa gaîté malgré les tracasseries de son procès, a envoyé, de la façon la plus ingénieuse, ce qu'on appelle en français promener, un homme dont la familiarité le fatiguait. Cet importun était un commerçant de Bordeaux qui, tandis que M. de Richelieu était commandant de la Guienne, vivait avec lui dans une espèce d'intimité. La province rend quelquefois les grands plus accessibles. Cet homme qui ignore les nuances de la capitale, vient à Paris, dîne chez le maréchal, l'accompagne au spectacle, et lui dit à la fin de la pièce : « M. de Richelieu, qu'est-ce que nous faisons aujourd'hui? — Moi, répond le maréchal, je vais me faire f..., je vous conseille d'en faire autant. On ne saurait dire plus plaisamment une grossièreté à un importun; il aura sans doute compris le sens de la réponse.

A UNE JOUEUSE A LA LOTERIE

Vous risquez à la loterie,
Je crains très-fort pour votre argent :
Vous savez bien que dans la vie
Tout est sujet au changement.
Ne mettez plus à l'aventure;
Pouvez-vous oublier sitôt
Qu'à celle que fit la nature
Vous avez eu le premier lot?

La galanterie est toujours de mode ; il n'y a point de ministre qui puisse corriger les Français de cet espèce de vice attaché à la nation. Une femme de qualité s'est prise de goût pour un de nos beaux-esprits : l'auteur avait déposé en vers toutes ses forces physiques et morales. La dame, après avoir joué long-temps le rôle de femme de haut rang, ne demandait pas mieux que de descendre à celui de la plus simple bergère. Le berger touche au moment heureux, mais il ne peut profiter de la bonne volonté qu'on lui témoigne. — Le respect, madame, le respect. — Eh ! Monsieur, ce n'est pas ici l'occasion : à la bonne heure dans vos vers ; mais quand je veux bien vous prouver ma complaisance, c'est à vous de vous en rendre digne. Le poète a fait son possible pour voir de l'énergie ailleurs que dans son imagination, et faire circuler sa verve dans son individu physique ; mais l'humanité le trahit. La dame lui dit alors d'un air un peu piqué : « Mon ami, faites des vers, mais ne vous avisez jamais de « me choisir pour votre héroïne. » Cette aventure a donné lieu à la bagatelle suivante :

On dit que Damon fait des vers
Tant bien que mal ; j'en suis fort aise :
Mon bel esprit ne t'en déplaise,
Contente-toi des lauriers verds
Qui se fanant par parenthèse,
Laissèrent voir tous nos travers ;
Mais ne vas point chez Cythérée
Montrer le poète impuissant.
Apollon pardonne aisément,
Mais Vénus, pour être adorée,
N'a pas moins de ressentiment.
Et sa colère est de durée.

**

Le directeur d'un tripot de saltimbanques, qu'on nomme la troupe d'Audinot (c'est Audinot lui-même), vient d'essuyer un petit désagrément. Il vivait depuis long-temps en concubinage avec une femme dont il avait plusieurs enfants. Ce galant homme imbu de l'esprit comique, avait fabriqué à sa guise les extraits baptistères de ces enfants, en s'y reconnaissant le mari de sa maîtresse, qui en avait cependant un autre nommé la Prairie. Une fille assez célèbre à Paris par les agrémens de sa figure et par ses liaisons avec le prince de Conti, est l'un des fruits de ces belles amours. Elle s'est avisée de consulter un jour son extrait baptistère, et y voyant un nom étranger qu'avait imaginé Audinot, pour remplacer celui de madame la Prairie, qui était la véritable mère, a attaqué le directeur de troupe en justice. Elle l'a fait sommer de lui déclarer où était sa véritable mère, et, si elle était morte, de lui rendre compte de ses biens. Audinot a rendu naïvement compte de sa conduite et du faux qu'il avait commis. Cette plaisanterie lui a valu quelques jours de prison et le blâme, dont il se moque, aussi bien que M. de Beaumarchais. Ces deux personnages sont assez de l'avis du cocher de fiacre, auquel un premier président faisait cette petite cérémonie ; elle consiste en ces mots qui se disent à l'audience, au coupable humblement prosterné tête nue : « La Cour te blâme et te déclare infâme. » A ces paroles, le cocher tout ému s'écria : « Monseigneur ! cela va donc m'empêcher de conduire mon carrosse ? — Non, lui répondit-on. — Sur ce pied là, je m'en f...., reprit le fiacre. » On ajoute que le président s'en alla en disant : *Et moi aussi.*

On raconte cette aventure du grand bal du mardi gras à Paris. *Monsieur*, frère du roi, était masqué à ne pouvoir être reconnu ; il a tenté de se jeter dans la foule du bal, pour jouir du spectacle et de toutes les libertés qui accompagnent le déguisement. La multitude n'était que trop considérable ; on se serrait réciproquement ; quelquefois des coups de poing de part et d'autre facilitaient le passage aux masques qui voulaient parcourir la salle. *Monsieur* a cru pouvoir user du même moyen, il a apostrophé d'un coup de poing un *domino* incommode qui lui obstruait le chemin. Le *domino* civilement a répondu par deux autres coups de poing bien assénés. La garde est survenue : on allait emmener en prison les deux champions, quand une femme de la cour, présente à l'action, est accourue, et a instruit la sentinelle de l'importance de l'un des masques dont elle voulait s'assurer. Le soldat aussitôt, pénétré de respect, a lâché *Monsieur*, en emmenant l'autre ; mais le prince a eu la générosité d'ordonner qu'on lui rendît la liberté, et il a ajouté assez plaisamment : « Ici tout est égal ; je lui avais donné un coup de poing, et il m'en a rendu deux, je les mérite ; je l'exhorte pourtant à moins appuyer une autre fois. » On a beaucoup ri, et *Monsieur* tout le premier, de cette aventure, qui pourra bien faire la fortune du masque indiscret, qui se trouve être un officier réformé.

La reine sortant ces jours-ci de son appartement, rencontra M. de Maurepas, et lui dit : *Vous cesserez de me gronder, mon cher comte ; voyez à quelle simplicité je réduis ma parure, me voilà vouée à l'uni ; voyez jusqu'à mes*

souliers tout bonnement de satin vert uni. — Madame, répondit le ministre, *je ne saurais m'étonner de voir l'univers à vos pieds.* Ce calembour très heureux a fait grand plaisir.

M. Turgot demandait dernièrement à M. le duc de Nivernois, en présence du roi, ce qu'il pensait de l'auteur des *inconvéniens des droits féodaux.* Cet aimable seigneur lui répondit, dit-on : « — Monsieur, c'est un fou, mais non pas un fou fieffé. » Ce calembour amusa infiniment le roi qui cependant ne les aime pas.

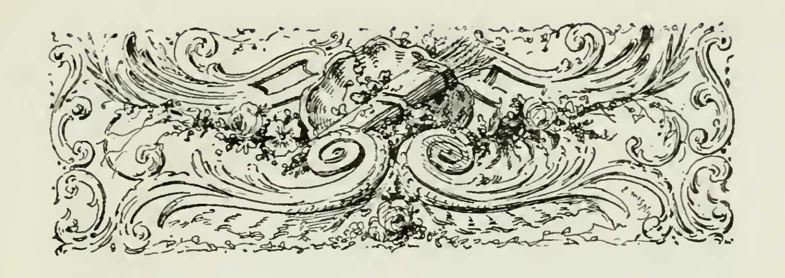
Une parente de M. Turgot demandait à un de nos évêques, si l'on ne pouvait pas faire ses pâques et le jubilé en même temps ? — *Madame,* a-t-il répondu, *nous sommes dans un temps d'économie, je crois qu'on peut encore faire celle-là.*



INDEX

DES

NOMS, FAITS, ÉVÉNEMENTS, ANECDOTES CITÉS



A

B

C

D

E, F

G

H

J

L

M

N

O, P, Q

R

S

T

V



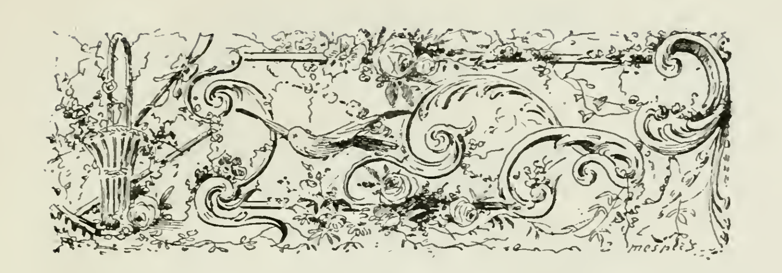


TABLE DES MATIÈRES



ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

DARANTIERE, IMPRIMEUR A DIJON

le 15 janvier 1881



POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS

Dans la même Collection, paru précédemment :

LE DIRECTOIRE

CHRONIQUE INDISCRÈTE. ANECDOTES SECRÈTES. GAZETTE PARISIENNE

PORTEFEUILLE D'UN INCROYABLE

Publié par ROGER DE PARNES, avec préface, notes et index
par Georges D'HEYLLI

Un beau volume in-8 carré, tirage à petit nombre sur papier vergé de Hollande à la forme, titre rouge et noir, couverture imprimée en six couleurs . . . . Epuisé

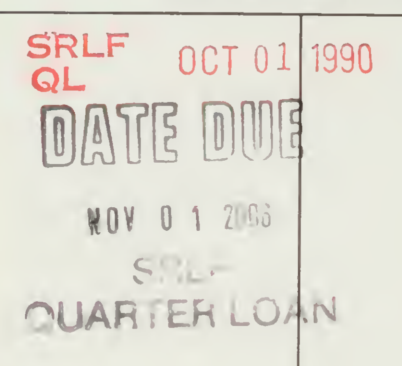
Cet ouvrage, qui ne sera pas réimprimé, est orné, 1° d'un frontispice et deux planches gravées à l'eau-forte par M. L. Rouveyre, d'un en-tête gravé à l'eau-forte par de Malval ; 2° de quatre en-têtes de pages, de quatre lettres ornées et de six culs de lampes finement gravés sur bois d'après les compositions et dessins de J. Le Natur, par Puyplat et Prunaire.

Tirage de luxe numéroté avec épreuves des eaux-fortes avant lettres, tirées en bistre sur le papier respectif des exemplaires.

Cinquante	exemplaires	sur	Seychall Mill	Epuisé
Vingt	—	—	papier violet de Renage.	—
Dix	—	—	papier de Chine.	—
Cinq	—	—	papier du Japon des manufactures impériales .	—

L'histoire galante du Directoire, les portraits des hommes et des femmes célèbres de l'époque, les mœurs, les modes, les usages, la renaissance des plaisirs, des fêtes et même des folies des régimes passés, ont pris place dans le *Portefeuille d'un incroyable* que viennent de publier Georges d'Heylli et Roger de Parnes. Ce livre, où apparaissent tour à tour et comme dans un album de portraits divers, toutes les grandes et même les petites physionomies de l'époque, devient aujourd'hui un document véritablement curieux pour le temps auquel il se rapporte. Chronique indiscrète, Anecdotes secrètes, Gazette parisienne, Aventures de tous genres où l'amour a toujours la plus grande part, tout se trouve réuni pour charmer l'esprit du lecteur et pour l'instruire en même temps. C'est le tableau anecdotique, historique, galant et même scandaleux de cette curieuse époque, présenté sous ses côtés les plus intéressants, sans oublier ce trop fameux Palais-Egalité, ci-devant Palais-Royal, foyer de vices et de cabales, tache qui a corrompu, dissolu les mœurs et propagé la gangrène. Les eaux-fortes, les fleurons, les lettres ornées et les culs-de-lampe finement gravés sur bois, forment une série de ravissants costumes du Directoire.

Dijon, imp. Darantiere, rue Chabot-Charny, 65


SRLF
QL
OCT 01 1990
DATE DUE
NOV 01 2006
SRLF
QUARTER LOAN